

**Bibliothèques mixtes, publiques et scolaires :  
réflexion et propositions de solutions pour la  
Bibliothèque-Médiathèque et les écoles de la Ville  
de Sierre**



**Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES**

par :  
**Léa CLOUX**

Conseiller au travail de Bachelor :  
**Michel GORIN, chargé d'enseignement HES**

**Genève, le 16 juillet 2012**  
**Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)**  
**Filière Information Documentaire**

## Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre Spécialiste HES en Information Documentaire. L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Genève, le 16 juillet 2012

Léa Cloux

# Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes ci-dessous, sans qui la réalisation de ce travail de Bachelor n'aurait pas pu se faire :

- L'équipe de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre, plus particulièrement Mesdames Mary-Clotilde Berthouzoz et Sabine Perruchoud pour leur disponibilité, leur relecture et leurs conseils ;
- La Direction des écoles de Sierre représentée par Monsieur Jacques Zufferey, directeur, et Madame Yvonne Berclaz ;
- Monsieur Michel Gorin, mon conseiller pédagogique ;
- Madame Véronique Avellan, responsable de la Bibliothèque de la Haute école pédagogique de Lausanne, mon juré ;
- Les enseignants de la Ville de Sierre qui ont participé à mon enquête ainsi que les responsables du matériel scolaire ;
- Madame Valérie Bressoud-Guérin, directrice de la Médiathèque Valais de Saint-Maurice ;
- Madame Christine Bossuat, directrice administrative et financière de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud ;
- Mesdames Isabelle Chambaz-Vaudroz et Virginie Veyre de la Bibliothèque publique et scolaire d'Orbe ;
- Madame Joëlle Frydig de la Bibliothèque EPS de Sainte-Croix ;
- Madame Lise Ruffieux de la Bibliothèque du Musée gruérien à Bulle ;
- Monsieur Gaël Sala de la Bibliothèque de Blonay-St-Légier ;
- Corinne, Elodie, Stéphanie et Madame Goy pour leur relecture attentive ;
- Mon compagnon Mike et mes camarades de classe pour leur soutien.

## Résumé

Les bibliothèques mixtes, à la fois publiques et scolaires, sont nombreuses en Suisse romande et il est souvent difficile pour les bibliothécaires d'assumer cette double mission ainsi que de proposer des services de manière équilibrée aux différents publics. Après une revue de la littérature et des visites dans des bibliothèques mixtes dans les cantons de Vaud et de Fribourg, ce travail évoque les avantages et les inconvénients de ce type d'établissement, identifie les principales problématiques et tente de donner des pistes afin de les résoudre.

Ce travail s'inscrit dans un mandat pour la Bibliothèque-Médiathèque et la Direction des écoles de Sierre qui désirent uniformiser et améliorer les services auprès des élèves et des enseignants.

Dans un premier temps, les missions d'une bibliothèque scolaire ainsi que le plan d'étude romand sont présentés. Puis, après un état des lieux détaillé du contexte cantonal et communal, ainsi qu'une analyse des forces et des faiblesses en place, il est conclu que la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre ne collabore pas assez avec les enseignants et qu'elle dispose de nombreuses opportunités, comme le plan d'étude romand ou le nouveau plan directeur des bibliothèques valaisannes, pour mettre en place un partenariat permanent avec le corps professoral. La présence de dépôts de livres et de bibliothèques de classes au sein des établissements scolaires s'avère la principale menace, en faisant « concurrence » à la bibliothèque.

Dans un second temps, des solutions en termes d'animations, d'accès aux collections physiques et de produits documentaires numériques sont proposées pour les élèves et les enseignants, afin de résorber l'éloignement géographique qui existe entre les écoles et la bibliothèque et d'équilibrer les services entre la partie publique et la partie scolaire.

Finalement, les résultats d'une enquête d'usage et d'opinion sur les propositions suggérées auprès des enseignants de Sierre sont exposés et démontrent que ces derniers témoignent d'un intérêt pour certaines des solutions.

# Table des matières

Déclaration.....	i
Remerciements .....	ii
Résumé .....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux .....	vii
Liste des figures.....	viii
Liste des abréviations .....	viii
Introduction .....	1
<b>1. Définitions générales.....</b>	<b>3</b>
1.1 Bibliothèque scolaire.....	3
1.2 Bibliothèque publique .....	3
1.3 Bibliothèque mixte.....	4
<b>2. Les bibliothèques mixtes .....</b>	<b>5</b>
2.1 Méthodologie .....	5
2.2 Contexte historique .....	6
2.3 Avantages et inconvénients.....	7
2.4 Facteurs critiques de succès.....	8
2.4.1 Planification et promotion.....	8
2.4.2 Missions et collections .....	8
2.4.3 Aspects financiers.....	9
2.4.4 Relations avec les tutelles.....	9
2.4.5 Ressources humaines et gestion interne .....	9
2.4.6 Emplacement et aménagements.....	10
2.4.7 Services.....	11
2.4.8 Publics .....	11
2.4.9 Environnement technologique.....	12
2.5 Situation des bibliothèques mixtes en Suisse romande.....	12
2.5.1 Aspects financiers.....	12
2.5.2 Relations avec les tutelles.....	13
2.5.3 Ressources humaines .....	13
2.5.4 Emplacement et aménagements.....	13
2.5.5 Collections .....	14
2.5.6 Services.....	15
2.5.6.1 Services pour le grand public.....	15
2.5.6.2 Services pour les écoles .....	15
2.5.6.3 Généralités .....	17
2.5.7 Publics .....	17
2.5.8 Environnement technologique.....	18
2.5.9 Avantages et inconvénients .....	18
2.5.10 Solutions envisagées .....	19
<b>3. Les bibliothèques scolaires.....</b>	<b>20</b>

3.1	<b>Méthodologie</b> .....	20
3.2	<b>Missions d'une bibliothèque scolaire</b> .....	20
3.3	<b>Plan d'étude romand (PER)</b> .....	21
<b>4.</b>	<b>Etat des lieux à Sierre</b> .....	<b>23</b>
4.1	<b>Méthodologie</b> .....	<b>23</b>
4.2	<b>Contexte cantonal</b> .....	<b>24</b>
	4.2.1 <i>Directives concernant les bibliothèques communales et scolaires</i> .	24
	4.2.2 <i>Plan directeur des bibliothèques valaisannes</i> .....	25
	4.2.3 <i>Documentation pédagogique de la Médiathèque Valais</i> .....	26
4.3	<b>La Bibliothèque-Médiathèque de Sierre</b> .....	<b>27</b>
	4.3.1 <i>Contexte communal : BMS et Ville de Sierre</i> .....	27
	4.3.2 <i>Missions de la bibliothèque</i> .....	29
	4.3.3 <i>Usagers / Publics</i> .....	29
	4.3.4 <i>Moyens</i> .....	31
	4.3.4.1 <i>Moyens financiers</i> .....	31
	4.3.4.2 <i>Moyens humains</i> .....	31
	4.3.4.3 <i>Moyens matériels</i> .....	33
	4.3.4.3.1 <i>Offre documentaire</i> .....	33
	4.3.4.3.2 <i>Locaux</i> .....	34
	4.3.5 <i>Services offerts</i> .....	34
	4.3.5.1 <i>Services généraux</i> .....	34
	4.3.5.2 <i>Services pour les établissements scolaires</i> .....	36
4.4	<b>Les établissements scolaires de Sierre</b> .....	<b>38</b>
	4.4.1 <i>Ecoles enfantines et primaires de Sierre</i> .....	39
	4.4.1.1 <i>Centre scolaire de Borzuat</i> .....	39
	4.4.1.2 <i>Centres scolaires de Beaulieu, des Glariers et de Plantzette</i> .....	40
	4.4.1.3 <i>Centre scolaire de Muraz</i> .....	42
	4.4.1.4 <i>Centre scolaire de Noës</i> .....	42
	4.4.1.5 <i>Centre scolaire de Granges</i> .....	43
	4.4.2 <i>Cycles d'orientation de Sierre</i> .....	44
	4.4.2.1 <i>Cycle d'orientation de Goubing</i> .....	44
	4.4.2.2 <i>Cycle d'orientation des Liddes</i> .....	45
<b>5.</b>	<b>Forces et faiblesses de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre</b> .....	<b>47</b>
5.1	<b>Méthodologie</b> .....	<b>47</b>
5.2	<b>Analyse de l'environnement</b> .....	<b>47</b>
	5.2.1 <i>Opportunités</i> .....	47
	5.2.2 <i>Menaces</i> .....	48
5.3	<b>Analyse interne</b> .....	<b>48</b>
	5.3.1 <i>Forces</i> .....	48
	5.3.2 <i>Faiblesses</i> .....	49
<b>6.</b>	<b>Bibliothèque-écoles : quelles solutions pour Sierre?</b> .....	<b>51</b>
6.1	<b>Méthodologie</b> .....	<b>51</b>
6.2	<b>La coopération bibliothèque-écoles : un partenariat indispensable</b> ...	<b>52</b>
	6.2.1 <i>Enjeux</i> .....	52
	6.2.2 <i>Outils de coopération</i> .....	52
6.3	<b>Propositions de nouveaux services à la BMS pour les écoles de la Ville de Sierre</b> .....	<b>53</b>

6.3.1	<i>Animations et activités</i> .....	54
6.3.1.1	Activités et jeux autour du livre, à réaliser lors des visites de classes libres .....	54
6.3.1.2	Montage d'une exposition .....	58
6.3.1.3	Prix Enfantaisie .....	59
6.3.1.4	Rencontre avec un auteur ou un illustrateur .....	60
6.3.1.5	Voyage-lecture .....	62
6.3.2	<i>Accès aux collections physiques</i> .....	63
6.3.2.1	Caisse de classes .....	63
6.3.2.2	Point-lecture dans les écoles .....	67
6.3.2.3	Bibliobus .....	69
6.3.3	<i>Produits documentaires numériques</i> .....	70
6.3.3.1	Liste des nouvelles acquisitions .....	71
6.3.3.2	Rédaction de bibliographies .....	72
6.3.3.3	Portail de liens thématiques pour les élèves.....	73
6.3.4	<i>Utilisation des nouvelles technologies et de ressources numériques pour la jeunesse</i> .....	74
<b>6.4</b>	<b>Recommandations</b> .....	<b>76</b>
<b>7.</b>	<b>Enquête auprès des enseignants de la Ville de Sierre</b> .....	<b>79</b>
7.1	<b>Méthodologie</b> .....	<b>79</b>
7.2	<b>Résultats</b> .....	<b>79</b>
7.2.1	<i>A- Profil des enseignants-répondants</i> .....	79
7.2.2	<i>B- Utilisation de la BMS par les enseignants</i> .....	80
7.2.3	<i>C- Avis des enseignants sur les propositions de services pour les écoles</i> .....	82
	<b>Conclusion</b> .....	<b>85</b>
	<b>Bibliographie</b> .....	<b>86</b>
	<b>Annexe 1 Grille d'entretien pour la problématique des bibliothèques mixtes en Suisse romande</b> .....	<b>92</b>
	<b>Annexe 2 Degrés scolaires selon HarmoS : table de concordance</b> .....	<b>94</b>
	<b>Annexe 3 Grille d'entretien pour l'état des lieux dans les écoles de Sierre</b> .....	<b>95</b>
	<b>Annexe 4 Procédure pour les visites de classes à la BMS</b> .....	<b>96</b>
	<b>Annexe 5 Thèmes d'achat de livres et de documents en rapport avec le programme scolaire</b> .....	<b>99</b>
	<b>Annexe 6 Analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces)</b> ....	<b>101</b>
	<b>Annexe 7 Enquête auprès des enseignants de Sierre (questionnaire)</b> ....	<b>102</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Effectifs des écoles de la Ville de Sierre (2011-2012) .....	38
Tableau 2	Le point commun .....	55
Tableau 3	Le domino de livres.....	56
Tableau 4	Les hors-textes .....	56
Tableau 5	L'histoire en désordre .....	57
Tableau 6	Montage d'une exposition .....	58
Tableau 7	Prix <i>Enfantsie</i> .....	59
Tableau 8	Rencontre avec un auteur ou un illustrateur.....	60
Tableau 9	Le voyage-lecture .....	62
Tableau 10	Caisse de classes.....	63
Tableau 11	Nombre de caisses à prévoir par degré scolaire (Cycles 1 & 2) .....	65
Tableau 12	Caisse de classes : estimation de budget pour la variante 1 .....	65
Tableau 13	Nombre de caisses à prévoir par degré scolaire (Cycle 3) .....	65
Tableau 14	Caisse de classes : estimation de budget pour le développement à la variante 1 .....	66
Tableau 15	Caisse de classes : estimation de budget pour la variante 2.....	66
Tableau 16	Point-lecture dans les écoles .....	67
Tableau 17	Estimation du budget d'investissement pour la création de points-lecture .....	68
Tableau 18	Bibliobus .....	69
Tableau 19	Liste des nouvelles acquisitions.....	71
Tableau 20	Rédaction de bibliographies.....	72
Tableau 21	Portail de liens thématiques .....	73
Tableau 22	Ressources numériques et mise en valeur .....	75
Tableau 23	Résultats pour la catégorie Animations et activités (C-1) .....	82
Tableau 24	Résultats pour la catégorie Produits documentaires numériques (C-2) ...	83
Tableau 25	Résultats pour la catégorie Accès aux collections physiques (C-3).....	83

## Liste des figures

Figure 1	Lecteurs inscrits à la BMS en % par catégorie d'âge (2011).....	30
Figure 2	Nouvelles inscriptions à la BMS en % par catégorie d'âge (2011).....	30
Figure 3	Organigramme de la BMS .....	32
Figure 4	Emplacements des établissements scolaires de Sierre.....	39
Figure 5	Pourcentage des répondants par établissement scolaire (A-1) .....	80
Figure 6	Pourcentage des répondants connaissant les services de la BMS (B-3) .....	81
Figure 7	Pourcentage des répondants utilisant les services de la BMS (B-5).....	81
Figure 8	Solutions à privilégier selon les enseignants (C-5).....	84

## Liste des abréviations

ADBS = Association des professionnels de l'information et de la documentation (France)

BMS = Bibliothèque-Médiathèque de Sierre

BRV = Bibliothèque Régionale Virtuelle

BVE = BiblioValais Excellence

BVR = Bibliothèques Virtuelles valaisannes

CDU = Classification Décimale Universelle

CIIP = Conférence Inter-cantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin

CLP = Communauté des bibliothèques suisses de Lecture Publique

CO = Cycle d'Orientation

CTIE = Centre suisse des Technologies de l'Information dans l'Enseignement

DECS = Département de l'Education, de la Culture et du Sport (Valais)

DGEO = Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (Vaud)

ENSSIB = Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (France)

EPS = Etablissement Primaire et Secondaire

ETACOM = "ETAt-COMMunes". Comité de pilotage pour la répartition des tâches entre l'Etat et les communes (Vaud)

FFOM = Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

GRBV = Groupe Régional des Bibliothécaires Vaudois

GVB = Groupement Valaisan des Bibliothèques

HarmoS = accord intercantonal sur l'HARMONISATION de la Scolarité obligatoire (concordat HarmoS)

HEG = Haute Ecole de Gestion (Genève)

HEP = Haute Ecole Pédagogique (Vaud)

HES = Haute Ecole Spécialisée

HES-SO = Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale

IFLA = International Federation of Library Associations and Institutions / Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions

ISJM = Institut Suisse Jeunesse et Média

JM Arole = Jeunesse et Médias Arole

MITIC = Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication

MV = Médiathèque Valais

NEBIS = Netzwerk von Bibliotheken und Informationsstellen in der Schweiz / Réseau de bibliothèques et de centres d'information en Suisse

OPAC = Online Public Access Catalog / en français : Catalogue Informatisé En Ligne (CIEL)

PER = Plan d'Etude Romand

RERO = REseau ROmand, réseau des bibliothèques de Suisse occidentale

RFID = Radio Frequency IDentification / en français : identification par radio fréquence

RTS = Radio-Télévision Suisse

UNESCO = United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization / Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## Introduction

Depuis 2001, le Valais émet des instructions pour les bibliothèques recevant des subventions cantonales dans un document intitulé *Plan directeur des bibliothèques valaisannes* (Canton du Valais, DECS, 2007). La Ville de Sierre possède neuf établissements scolaires, dont sept écoles de niveau enfantin et primaire ainsi que deux cycles d'orientation (CO). La Bibliothèque-Médiathèque de Sierre (BMS) est à la fois une bibliothèque publique pour la ville et la région de Sierre et une bibliothèque scolaire pour les écoles. Actuellement, la BMS et les enseignants collaborent peu. De plus, les établissements scolaires sont éloignés géographiquement de la BMS, ce qui semble freiner la venue des classes.

Afin de répondre aux objectifs fixés par le canton, ainsi que de poursuivre la démarche de certification de la qualité des services, entreprise dans le cadre du projet BiblioValais Excellence <sup>1</sup>, la BMS, en collaboration avec la Direction des écoles de la Ville de Sierre, a décidé de trouver des solutions pour institutionnaliser et uniformiser les pratiques documentaires dans les établissements scolaires dans le but d'obtenir l'efficacité des services. Les mandants souhaitent clarifier les relations écoles-bibliothèque et connaître les attentes des enseignants en matière de services documentaires. Par son statut de bibliothèque mixte, à la fois publique et scolaire, la BMS désire également connaître les problématiques liées à ce type d'institution ainsi que les moyens à mettre en place pour assumer sa mission scolaire auprès des écoles.

Les objectifs généraux de réalisation de ce travail de Bachelor sont les suivants :

- effectuer une revue de la littérature professionnelle afin de définir les rôles d'une bibliothèque mixte, notamment en tant que bibliothèque scolaire
- réaliser une analyse du contexte existant à Sierre, de ses forces et ses faiblesses
- proposer des solutions pour un meilleur service auprès de tous, enseignants et élèves, en tenant compte des ressources disponibles et en s'appuyant sur les nouvelles technologies.

---

<sup>1</sup> Plus d'information cf. : BiblioValais Excellence (BVE). In : *Site BiblioValais.ch* [en ligne]. 2012. <http://www.bibliovalais.ch/valais/bibliovalais-excellence.html> (consulté le 15 mars 2012)

Le mémoire est organisé en trois principaux axes, découlant des objectifs de réalisation de ce travail de Bachelor. La première partie permet de cerner le sujet dans son ensemble. Elle est le reflet d'une revue de la littérature ainsi que de rencontres auprès de responsables de bibliothèques mixtes en Suisse romande. Elle commence par définir certains termes généraux (bibliothèque scolaire, bibliothèque publique, bibliothèque mixte) dans le chapitre 1. Les problématiques liées aux bibliothèques mixtes sont introduites dans le chapitre 2 et les missions d'une bibliothèque scolaire ainsi que le plan d'étude romand dans le chapitre 3.

La seconde partie consiste en un état des lieux de la situation de Sierre et détaille le contexte cantonal et communal, le fonctionnement de la BMS ainsi que celui des écoles de la Ville de Sierre (chapitre 4). Cet axe se conclut par une analyse des forces et des faiblesses relevées dans le chapitre 5.

La dernière partie est une réflexion en vue d'une amélioration des pratiques. Le chapitre 6 aborde des propositions concrètes pouvant être mises en place en Ville de Sierre, tandis que le chapitre 7 expose les résultats d'une enquête d'opinion et d'usage auprès des enseignants des écoles.

Finalement, je tiens à vous faire part de mon intérêt pour ce sujet. Avec son plan directeur des bibliothèques, le canton du Valais est actuellement un exemple à suivre pour la lecture publique et scolaire en Suisse Romande. Il me semblait intéressant de voir le cas concret d'une bibliothèque devant respecter ces directives. De plus, le principe de bibliothèque mixte me passionne par les publics très variés fréquentant ce type d'établissement et par la multitude de services qu'il peut offrir. Je souhaite, par ce fait, approfondir ce sujet.

# 1. Définitions générales

Il convient tout d'abord de clarifier certaines définitions, afin d'éviter toute ambiguïté dans la suite de ce mémoire. Les termes de « bibliothèque scolaire », « bibliothèque publique » et « bibliothèque mixte » sont précisés dans ce chapitre.

## 1.1 Bibliothèque scolaire

*« Bibliothèque au service des élèves et des enseignants dont les collections et les services sont conçus pour répondre aux besoins de l'établissement scolaire. »*  
(Canton du Valais, DECS, 2007 : 40)

La bibliothèque scolaire s'adresse à un public particulier et, par définition, n'est pas ouverte à tous. Seuls les élèves et les enseignants de l'établissement scolaire peuvent la fréquenter. Elle possède une collection destinée à la réussite scolaire et répond aux besoins de l'enseignement.

## 1.2 Bibliothèque publique

Le glossaire de Médiadix <sup>2</sup> définit le terme de bibliothèque publique (synonyme : bibliothèque de lecture publique) en mettant l'accent sur la notion de public fréquentant ce type d'établissement :

*« Il s'agit d'une bibliothèque ouverte à tous les publics, à la différence des bibliothèques réservées à des publics spécifiques (bibliothèques d'étude et de recherche, par exemple) : bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt, Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou (Paris). »*  
(Médiadix, 2011)

Le glossaire de l'ADBS <sup>3</sup>, quant à lui, décrit la bibliothèque publique selon le type de financement et le type d'usagers :

*« Bibliothèque financée par des fonds publics et ouverte pour la consultation ou le prêt aux habitants d'une commune ou d'un département. »*  
(ADBS, 2010)

---

<sup>2</sup> Médiadix est le centre régional de formation aux carrières des bibliothèques de la région Ile-de-France.

<sup>3</sup> L'ADBS est l'Association française des professionnels de l'information et de la documentation.

Le plan directeur des bibliothèques du Valais prend en compte les finalités d'une bibliothèque publique :

*« Bibliothèque de lecture publique : service public permettant à chacun d'accéder aux livres et autres documents à des fins d'information, de formation, de culture et de loisirs. »*  
(Canton du Valais, DECS, 2007 : 40)

De manière plus générale, la bibliothèque de lecture publique, financée par des fonds publics, s'adresse à un public multiple, aux âges, cultures et attentes très variés. Les collections sont encyclopédiques afin de répondre aux besoins de tous, qu'ils soient personnels, éducationnels ou professionnels. On y trouve aussi bien des ouvrages destinés à l'apprentissage et à l'information qu'à la lecture de loisirs.

### **1.3 Bibliothèque mixte**

Une bibliothèque mixte est une institution :

*« [qui] regroupe dans une même espace ou dans plusieurs espaces communs des services fondés sur des alliances entre bibliothèques publiques et scolaires, ou plus récemment entre bibliothèques publiques et universitaires »* (Université d'été de la DGESCO, Endrizzi, 2006 : 9)

*« remplissant simultanément les fonctions d'une bibliothèque de lecture publique et d'une bibliothèque scolaire. Synonyme : bibliothèque publique et scolaire. »*  
(Canton du Valais, DECS, 2007 : 40)

Selon Kaye Matthews (2008 : 13), la bibliothèque mixte réunit deux fournisseurs de services distincts dans le but de coopérer afin de servir leurs groupes d'utilisateurs équitablement dans le même établissement.

Dans la littérature anglophone, on retrouve les termes suivants : *joint-use library*, *dual-use library* ou *combined library*.

La bibliothèque mixte remplit deux missions différentes alors que les collections se retrouvent dans un seul et même espace. Les bibliothécaires doivent faire face à des publics distincts aux besoins spécifiques, tout en proposant des services de manière équitable. Dans ce travail, je parlerai de bibliothèque mixte pour désigner une institution à vocation publique et scolaire, prenant place ou non dans une école. Ce type d'association, très courante dans de nombreux pays anglophones, n'existe presque pas dans nos contrées francophones. Seule la Suisse romande rencontre ce genre d'établissement.

## 2. Les bibliothèques mixtes

### 2.1 Méthodologie

Pour ce chapitre, j'ai tout d'abord recherché de la documentation afin d'effectuer une revue de la littérature sur la situation des bibliothèques mixtes. Au cours de mes investigations, je me suis rendu compte que la documentation francophone sur le sujet était quasi inexistante. Je me suis alors tournée vers des sources en anglais qui m'ont permis de cerner les principales problématiques liées aux bibliothèques mixtes. J'ai limité mes recherches aux documents datant de ces quinze dernières années afin d'avoir une vision récente sur la situation.

Les principaux documents retenus sont :

- Le guide *Combined school and public libraries : guidelines for decision making* (1998) qui établit une liste de critères à respecter pour la création d'une bibliothèque de type mixte
- L'article *Joint-use libraries : the ultimate form of cooperation* (Bundy, 2003) qui dépeint la situation des bibliothèques mixtes de ces trente dernières années et liste les avantages et les inconvénients de ce type de coopération
- L'article *What makes a joint-use library a community library* (McNicol, 2006) qui aborde les bénéfices et les problèmes des bibliothèques mixtes de la perspective du grand public
- L'étude *The critical success factors for school and community joint use libraries in New Zealand* (Matthews, 2008) qui cherche à établir les facteurs critiques de succès dans les bibliothèques mixtes de Nouvelle-Zélande.

Afin de compléter le manque de littérature en français, j'ai pris la décision de visiter des bibliothèques publiques et scolaires en Suisse romande : cette démarche m'a permis d'avoir une vision de la situation proche de chez nous. Au mois de mars, j'ai donc pris contact avec les quatre institutions suivantes : Bibliothèque publique et scolaire d'Orbe, Bibliothèque EPS de Sainte-Croix, Bibliothèque du Musée grüerien à Bulle et Bibliothèque de Blonay-St-Légier. Le choix de ces établissements s'est surtout fait en fonction des différents contacts que j'avais pu avoir et selon les indications de mon conseiller pédagogique. Il aurait été également intéressant de se rendre dans d'autres cantons romands, comme Neuchâtel, le Valais ou le Jura. En effet, grâce à ces visites,

j'ai acquis une très bonne vision de la situation vaudoise, mais qui n'est pas forcément représentative de la Suisse romande. La visite à Bulle a été très enrichissante car les facteurs extérieurs à la bibliothèque sont très semblables à ceux de Sierre : nombre d'habitants, type de financement, écoles éloignées.

Une grille d'entretien (Annexe 1) de style semi-directif a été élaborée à partir des problématiques relevées dans la revue de la littérature. Je me suis ensuite rendue dans les établissements début avril afin d'interroger les responsables. Cette démarche m'a permis de voir des exemples concrets de bibliothèques mixtes et de confirmer certaines problématiques soulevées par la littérature professionnelle.

Pour compléter ces visites et avoir un point de vue plus global, j'ai également rencontré Madame Véronique Avellan, de la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP) ainsi que Madame Christine Bossuat, directrice administrative et financière de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) du Canton de Vaud, qui sont en charge des bibliothèques scolaires pour le canton.

## **2.2 Contexte historique**

Dans son article *Joint-use libraries : the ultimate form of cooperation*, Bundy dresse un bref historique des bibliothèques mixtes. Il relève que ce genre d'institutions existe depuis bien longtemps. En effet, dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, principalement dans les zones rurales, les bibliothèques scolaires autorisaient parents et villageois à emprunter des livres afin de pallier l'absence de bibliothèque publique au sein de la communauté. Par la suite, ces bibliothèques scolaires se sont mises à acheter des collections destinées aux adultes et se sont transformées en bibliothèques dites « mixtes ». Aux Etats-Unis, la première bibliothèque mixte date de 1906. Au Canada, ce type d'institution existe depuis 1940 et en Australie depuis 1875.

Depuis, ce type de partenariat s'est fortement développé pour des raisons principalement économiques. Les autorités publiques faisant pression sur les bibliothèques afin d'utiliser l'argent de manière responsable et de rationaliser les coûts, la solution de créer des institutions à la fois publiques et scolaires paraissait idéale. Elles permettaient de s'adresser à un large public, de proposer des collections plus riches et des services de meilleure qualité que dans des structures disjointes.

De nos jours, le concept de bibliothèque mixte est très courant en Suède, Norvège, Danemark, au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et Nouvelle-Zélande, mais reste principalement une solution adoptée dans les zones rurales. (Bundy, 2003 : 129-148)

Selon Matthews (2008 : 13), le bénéfice actuel des bibliothèques mixtes n'est plus seulement d'ordre économique, mais également d'ordre éducatif et social. Ce type de structure permet d'encourager la formation continue des adultes grâce à des collections riches, aux technologies de l'information et à du personnel qualifié. Les bibliothèques mixtes restent néanmoins très controversées, car elles possèdent des degrés de succès ou d'échec différents selon les cas. Elles nécessitent donc une planification prudente.

### **2.3 Avantages et inconvénients**

Parmi les principaux avantages cités par la littérature professionnelle, on trouve :

- la possibilité de créer une bibliothèque dans une petite commune
- la meilleure compréhension du rôle de la bibliothèque par les différents publics
- l'apprentissage tout au long de la vie et la promotion de l'éducation
- l'interaction générationnelle et la rencontre entre les différents publics
- le partage des coûts et l'usage rationalisé de l'argent public
- l'offre documentaire plus abondante et de meilleure qualité
- les heures d'ouverture élargies
- l'accès aux nouvelles technologies
- le regroupement des services publics en un seul lieu et la commodité d'accès pour le public (ex. possibilité de se rendre à la bibliothèque lorsqu'on vient chercher son enfant à l'école).

Parmi les inconvénients, on peut notamment mentionner :

- les différences de missions entre la bibliothèque scolaire et la bibliothèque publique
- la difficulté pour les professionnels à équilibrer les prestations et à offrir des services équitables entre les différents pôles
- les difficultés liées à la taille du bâtiment, l'aménagement des espaces et la cohabitation des différents publics

- les problèmes liés à l'emplacement, l'accessibilité et la signalisation de la bibliothèque
- la réticence de certains publics à fréquenter une bibliothèque située dans une école et les problèmes de sécurité que cela peut poser pour les élèves
- les conflits d'intérêts, le manque de coordination et l'accompagnement financier insuffisant de la part des tutelles.

## **2.4 Facteurs critiques de succès**

### **2.4.1 Planification et promotion**

Avant toute décision de création de bibliothèque mixte, une étude de faisabilité doit être menée par un consultant bibliothécaire extérieur, familier avec le concept de la mixité. Plusieurs critères sont à analyser : facteurs démographiques, facilités de transport, emplacement des institutions scolaires, caractéristiques de la communauté. Les différents acteurs (tutelles, responsable de la bibliothèque, enseignants, élèves, population locale) doivent être intégrés dans le processus de réflexion afin de cerner les besoins réels et les envies de chacun.

Une stratégie de communication doit être élaborée. Il faut penser à l'impact sur les publics et aux moyens de les attirer à la bibliothèque. Expliquer aux publics les raisons de la mixité permet de rassurer les usagers et surmonter les idées reçues. Une prise de conscience de la part des différents utilisateurs doit se faire pour qu'ils comprennent que la bibliothèque ne leur appartient pas qu'à eux et qu'ils doivent cohabiter avec d'autres publics.

### **2.4.2 Missions et collections**

Une bibliothèque mixte possède deux missions diamétralement opposées. La mission d'une bibliothèque scolaire (cf. chapitre 3) est de soutenir l'enseignement et l'apprentissage, alors que celle d'une bibliothèque publique est de combler le besoin d'information de la communauté. Les collections doivent donc prendre en compte les aspects de loisirs et d'apprentissage.

Afin d'améliorer le fonctionnement interne d'une bibliothèque mixte, les missions doivent être clairement définies par les différentes tutelles.

Des objectifs spécifiques selon les pôles de la bibliothèque peuvent être déterminés et les animations planifiées à l'avance, afin d'équilibrer les prestations entre les deux secteurs. Chaque pôle doit respecter les directives juridiques qui lui sont imposées (directives cantonales, normes CLP, etc.). Aucun des deux secteurs ne doit être privilégié. La politique documentaire doit également respecter ce partage équitable.

### **2.4.3 Aspects financiers**

Les tutelles doivent avoir une attitude réaliste envers les réductions de coûts possibles. L'épargne attendue en joignant les institutions ne doit pas mettre en péril les niveaux de service. Selon Bundy (2003 : 9), la solution mixte permettrait un usage rationalisé de l'argent public grâce au partage des coûts liés au personnel, aux infrastructures et aux acquisitions. Cependant, Matthews (2008 : 13-24) indique qu'aucune étude ne prouve que la mixité apporte des avantages économiques. De plus, la rationalisation des coûts en termes d'espaces et d'installations n'est pas forcément possible. En effet, les publics souhaitant tous fréquenter en même temps la bibliothèque, il faut donc posséder une surface suffisante pour les accueillir, ainsi que du personnel et des équipements en nombre (Combined school and public libraries, 1998 : 5).

### **2.4.4 Relations avec les tutelles**

Les relations entre les organismes de tutelle doivent être clairement établies. Il faut signer une convention formelle couvrant les points essentiels liés au fonctionnement de la bibliothèque et incluant des clauses en cas de dissolution.

Le soutien de la hiérarchie est indispensable. Les tutelles doivent être flexibles et tolérantes. Elles doivent collaborer, se rencontrer régulièrement et prendre des décisions qui n'affecteront pas l'un ou l'autre des pôles.

### **2.4.5 Ressources humaines et gestion interne**

Les membres du personnel sont qualifiés, flexibles, ouverts aux idées et formés pour répondre aux besoins des groupes d'utilisateurs différents. Ils doivent être en accord avec le concept de bibliothèque mixte et former une équipe soudée. Le nombre d'employés doit être approprié pour répondre à la demande des différents publics. L'équipe ne doit pas changer régulièrement, afin de garder un personnel qui a eu le temps d'intégrer l'idée de mixité et ainsi pérenniser les services.

Le responsable est un bibliothécaire professionnel qui supervise les deux pôles et qui possède des capacités de management afin de mener son équipe, développer la politique documentaire, fixer des objectifs et donner des priorités budgétaires.

La communication doit être directe entre le responsable et les tutelles. Des consultations régulières entre toutes les parties sont nécessaires afin de fixer les orientations et les objectifs à prendre.

La réalisation d'évaluations internes et externes régulières, aussi bien quantitatives que qualitatives, sont indispensables. La rédaction d'un rapport d'activité annuel est également souhaitable.

#### **2.4.6 Emplacement et aménagements**

Des facteurs comme l'emplacement, la visibilité et l'ambiance de la bibliothèque sont déterminants pour l'acceptation par le grand public. Une déficience dans l'un de ces facteurs peut entraîner l'échec du projet. Il y a donc un effort tout particulier à faire en termes d'accessibilité et d'aménagement des espaces.

Le problème de l'emplacement géographique d'une bibliothèque mixte est le principal facteur critique. Pour remplir sa mission publique, l'emplacement idéal d'une bibliothèque serait en centre-ville, proche des bureaux et des commerces. Pour remplir sa mission scolaire, la bibliothèque devrait se trouver dans l'école afin de permettre aux élèves de s'y rendre seuls pendant les pauses ou accompagnés de leur professeur, sans perte de temps. La proximité avec l'établissement scolaire est d'autant plus importante pour les degrés infantine et primaire car les enfants ne sont pas autonomes. De plus, cette proximité permet d'améliorer les relations enseignants-bibliothécaires. La solution alors évoquée dans la littérature est une implantation de la bibliothèque au centre de la communauté dans un bâtiment regroupant plusieurs services publics.

En termes d'accessibilité, certaines personnes adultes sont réticentes à se rendre dans une école car il s'agit d'un environnement favorisant les jeunes. Dès lors, ils ne s'y sentent pas à leur place. Les écoliers ne fréquentant pas l'établissement scolaire où est installée la bibliothèque éprouvent également des réserves à se rendre dans une école qui n'est pas la « leur ». De plus, l'accès du grand public à une bibliothèque située dans l'école peut poser des problèmes de sécurité pour les élèves.

Le site doit donc offrir des solutions améliorant cette accessibilité en proposant un parking pour les usagers, une proximité avec les transports publics ainsi que des entrées séparées lorsque la bibliothèque se trouve au sein d'une école.

La signalisation extérieure et intérieure est également primordiale. Elle doit être claire et sans équivoque.

En ce qui concerne l'aménagement intérieur de la bibliothèque, la définition des espaces joue un rôle important dans la satisfaction des publics. La disposition de la bibliothèque doit prendre en compte les différents types d'usagers et faire en sorte que chacun possède des espaces spécifiques. Il faut prévoir des zones pour le travail en groupe, l'enseignement et l'étude, ainsi que des endroits de détente. La taille du bâtiment doit être adéquate pour les deux secteurs à servir et il doit y avoir une possibilité d'extension.

#### **2.4.7 Services**

Le niveau de services doit être équitable ou supérieur à celui pouvant être proposé dans des structures disjointes. Les heures d'ouverture doivent être larges pour correspondre aux attentes de tous les publics (pendant et en dehors des horaires scolaires, le samedi matin et lors des vacances scolaires) et les animations nombreuses. La solution mixte permet de fusionner certains services comme le bureau de prêt, cependant les prestations communes doivent être proposées aux mêmes conditions (le nombre de livres en prêt ou la durée de l'emprunt par exemple). Il est aussi indispensable de conserver des services et des animations spécifiques aux différents publics.

#### **2.4.8 Publics**

La bonne relation entre les différents publics est primordiale. De manière générale, les classes nécessitent une attention particulière de la part des bibliothécaires, alors que le grand public se veut plutôt indépendant.

Il peut apparaître des conflits entre les utilisateurs lorsque des priorités sont données pour l'un ou l'autre des publics. Certains services sont également sensibles, comme l'utilisation des ordinateurs ou le prêt par exemple.

### **2.4.9 Environnement technologique**

Les services électroniques proposés doivent correspondre aux besoins des utilisateurs et prendre en compte les spécificités de chaque public, qu'il soit scolaire ou adulte. Le logiciel de gestion de bibliothèque doit pouvoir être utilisé de manière performante aussi bien par les professionnels, les élèves, les professeurs que le grand public.

## **2.5 Situation des bibliothèques mixtes en Suisse romande**

La Suisse romande compte de nombreuses bibliothèques mixtes qui remplissent une mission à la fois publique et scolaire. Ce chapitre vise à présenter la situation de ce type d'établissement mixte afin de vérifier si les problématiques évoquées dans la littérature professionnelle internationale sont les mêmes dans la pratique suisse. Le cas du canton de Vaud sera particulièrement traité en raison de la situation particulière que sont en train de vivre les bibliothèques scolaires suite à l'introduction d'EtaCom<sup>4</sup> en 2004.

### **2.5.1 Aspects financiers**

Le financement d'une bibliothèque mixte provient de sources diverses. Plusieurs types de revenus sont possibles : subvention communale, subvention du cercle scolaire, subvention cantonale, apport d'une association privée ou revenus propres. De manière générale, lorsqu'une institution est financée par plusieurs acteurs, des difficultés sont perçues dans la gestion des budgets.

La répartition des budgets entre le scolaire et le public peut être équitable ou non selon les cas. Cette répartition est généralement faite en fonction du montant accordé à la bibliothèque par chaque acteur. En cas de répartition inéquitable, il s'agit souvent de la partie publique qui est défavorisée, car elle dépend de la commune ou d'une association privée fonctionnant sur des revenus propres (cotisations, amendes, etc.). Plus la commune sera riche, plus elle investira dans la bibliothèque, ce qui permettra de réduire l'inégalité entre la partie scolaire et la partie publique. Il est nettement plus facile d'avoir un budget équilibré dans le cas d'un financement complet par un seul et même acteur.

---

4 ETACOM = "ETAAt-COMMunes". En 2004, les écoles et les bibliothèques scolaires sont passées de la responsabilité des communes à celle de l'Etat de Vaud.

Plus d'informations cf. : AVELLAN, Véronique, BEZENÇON, Christophe. Des bibliothèques scolaires dans Rero. *SAB/CLP info*, 2011, 04/11, p. 26-28

La majorité des personnes interrogées estiment que faire le choix d'une bibliothèque mixte permet de rationaliser les coûts. Le partage des infrastructures permet de réduire les charges et les frais d'entretien. Il est également possible d'économiser sur les acquisitions en évitant les doublons.

### **2.5.2 Relations avec les tutelles**

La bibliothèque peut avoir différents organismes de tutelles : commune, direction des écoles, canton ou association privée. La commune ou l'association s'occupe généralement de la partie publique, alors que le canton ou la direction des écoles se charge de la partie scolaire. Ce type de configuration entraîne souvent des conflits d'intérêts entre les tutelles, car chacune privilégie ses objectifs personnels. Au final, il y a régulièrement un organisme qui prend le dessus au détriment de l'autre.

### **2.5.3 Ressources humaines**

Les bibliothèques visitées sont toutes gérées au moins par un professionnel, diplômé HES ou titulaire d'un diplôme équivalent. Pour certaines, la partie publique est prise en charge par des bénévoles ou des employés sans formation dans le domaine de l'information documentaire.

La répartition des tâches est le plus souvent inéquitable, car elle dépend à nouveau des différents types de financement et des tutelles. Dans la plupart des bibliothèques visitées, le rôle scolaire prime sur le rôle public.

Les raisons d'une répartition inéquitable sont dues soit à la volonté délibérée de la bibliothèque afin de répondre aux besoins des différents publics, soit aux objectifs imposés par les tutelles qui privilégient l'un des secteurs, soit à l'organisation du personnel et au cahier des charges de chaque employé, notamment lorsque des bénévoles interviennent dans la gestion.

Dans la majorité des cas, le responsable supervise les deux pôles.

### **2.5.4 Emplacement et aménagements**

Les bibliothèques visitées se situent toutes en dehors de l'établissement scolaire, mais parfois à proximité immédiate. Dans tous les cas, les bibliothèques sont tributaires des bâtiments mis à leur disposition par la commune dont elles dépendent, que ce soit au sein ou à l'extérieur de l'école.

Selon les personnes interrogées, la situation idéale d'une bibliothèque mixte serait à côté de l'école, c'est-à-dire dans un bâtiment jouissant d'une entrée différente pour l'établissement scolaire. Cependant, l'implantation des bâtiments destinés à l'enseignement obligatoire telle que nous la connaissons en Suisse romande est problématique. En effet, la bibliothèque dessert généralement plusieurs établissements faisant partie d'un cercle scolaire qui réunit une ou plusieurs communes. La bibliothèque serait à proximité de l'un des bâtiments scolaires au détriment des autres. Il semblerait donc qu'il n'y ait pas de solution idéale quant à l'emplacement de la bibliothèque mixte, car, dans tous les cas, l'un des publics est désavantagé. Pour pallier ce défaut, des services spécifiques, pour le public défavorisé par la situation géographique de la bibliothèque, doivent être mis en place.

### 2.5.5 Collections

Toutes les personnes interrogées estiment que l'offre documentaire jeunesse dans une bibliothèque mixte est plus variée que dans une institution à vocation scolaire uniquement. En effet, la collection pour la jeunesse dans une bibliothèque mixte offre notamment des ouvrages pour les bébés et les enfants en âge préscolaire. Elle met également à disposition des livres destinés davantage à la lecture loisirs comme les bandes dessinées. En ce qui concerne les documentaires, les enfants ont la possibilité de consulter des ouvrages destinés aux adultes.

Dans toutes les bibliothèques visitées, les espaces sont organisés par âge ou degré de lecture. Il n'y a pas de séparation, qu'elle soit physique (classement au rayon) ou intellectuelle (indexation<sup>5</sup>) entre les parties publique et scolaire. Cependant, le fait d'aménager la collection en fonction de l'âge du public crée involontairement une séparation entre les collections pour la jeunesse, c'est-à-dire la partie plutôt scolaire, et celles pour les adultes, qui correspond à la partie publique. On pourrait tout de même imaginer que les documents à vocation uniquement scolaire soient mis en avant par une signalétique différente ou une indication dans le catalogue informatisé. Dans le canton de Vaud, un projet est actuellement en place pour indiquer le degré scolaire et le niveau de lecture dans le catalogue informatisé.

---

<sup>5</sup> L'indexation est le « *processus destiné à représenter, au moyen des termes ou indices d'un langage documentaire ou au moyen des éléments d'un langage libre, les notions caractéristiques du contenu d'un document (ressource, collection) ou d'une question, en vue d'en faciliter la recherche, après les avoir identifiées par l'analyse.* »

Source : ADBS. Indexation. In : *Site de l'ADBS : vocabulaire de la documentation* [en ligne]. Mise à jour le 8 décembre 2010. [http://www.adbs.fr/indexation-1--17361.htm?RH=OUTILS\\_VOC](http://www.adbs.fr/indexation-1--17361.htm?RH=OUTILS_VOC) (consulté le 9 juillet 2012)

## 2.5.6 Services

### 2.5.6.1 Services pour le grand public

L'emprunt d'ouvrages pour le grand public est payant dans toutes les bibliothèques visitées. Parfois, les enfants bénéficient cependant de la gratuité. Les services proposés au grand public dans les bibliothèques mixtes sont très basiques : accès à la collection, places de travail, prêt de documents, renseignement et conseil, proposition d'achat, réservation. Lorsque la bibliothèque travaille en réseau, comme c'est le cas à la bibliothèque de Bulle, on peut trouver un service de prêt entre bibliothèques.

Les animations proposées sont elles aussi très courantes : contes, portes ouvertes, ateliers d'écriture, *Né pour lire*<sup>6</sup>, rencontres avec un auteur, soirées des retraités, spectacles. Le nombre d'animations organisées pourrait être augmenté selon tous les répondants, mais le manque de personnel et de temps est souvent évoqué comme un frein.

### 2.5.6.2 Services pour les écoles

Dans deux institutions visitées, l'inscription de tous les élèves et des professeurs du cercle scolaire desservi par la bibliothèque est automatique. Dans tous les cas, ils bénéficient de la gratuité. Parfois, les élèves peuvent emprunter uniquement sur la carte de l'enseignant, mais le plus fréquemment ils possèdent leur propre carte de lecteur.

Les enseignants jouissent souvent d'avantages par rapport aux conditions d'inscription du grand public, comme des prêts de durée plus longue et un nombre de livres plus grand ou illimité.

Les principales prestations proposées aux écoles, en plus des services habituels, sont le fonds documentaire en relation avec les thématiques enseignées, les visites de classes sur rendez-vous adaptées au degré scolaire, l'aide à la recherche documentaire, la sélection thématique d'ouvrages pour les professeurs (mallettes

---

<sup>6</sup> *Né pour lire* est un projet, lancé le 22 avril 2008 par Bibliomédia Suisse et l'Institut suisse Jeunesse et Média, dont le principal objectif est de créer un lien avec la lecture dès la naissance. Des coffrets de livres sont distribués aux parents dans toutes les maternités de Suisse romande. Les bibliothèques participent également à ce projet en accueillant les nouveau-nés dans leurs locaux et en offrant la possibilité de posséder leur première carte de lecteur.

Source : ISJM, BIBLIOMEDIA SUISSE. *Né pour lire* [en ligne]. <http://www.nepourlire.ch/> (consulté le 9 juillet 2012)

thématiques) et la rédaction de bibliographies. Les visites de classes sont parfois obligatoires une à deux fois par année pour les classes enfantines et primaires selon un planning établi en début d'année scolaire avec les enseignants.

Pour résoudre le problème de l'éloignement géographique de certains établissements scolaires, la bibliothèque de Bulle a, par exemple, mis sur pied un service de caisses de classes. Chaque semestre, les enseignants de la 1<sup>ère</sup> enfantine à la 6<sup>ème</sup> primaire empruntent une caisse contenant une quarantaine d'ouvrages de tous genres (romans, albums, documentaires) adaptés au niveau scolaire des élèves. Ces caisses sont préparées à l'avance par les bibliothécaires et accompagnées d'un dossier. A la bibliothèque d'Orbe, ce sont les bibliothécaires qui se rendent dans les classes avec une mallette de lecture.

Pour l'organisation d'animations, le canton de Vaud préconise de se focaliser sur quatre axes <sup>7</sup>:

- visites découvertes avec l'enseignant en fonction des degrés scolaires ;
- animations autour du livre : conte, voyage-lecture, etc. ;
- expositions selon des thématiques en lien avec le programme scolaire ;
- initiations à la recherche documentaire.

Les animations organisées pour les écoles sont très diverses. La bibliothèque de Bulle est celle qui propose le choix le plus varié, dont voici quelques exemples : chasse au trésor, tour du monde en 80 livres, rallye-lecture, voyage-lecture, enquête policière, exposition, domino de livres. Cette bibliothèque prépare de nombreuses activités clé en main pour encourager les enseignants à être autonomes. Chaque activité est munie d'un descriptif permettant aux maîtres de la réaliser eux-mêmes. A la bibliothèque de Sainte-Croix, la responsable organise trois animations par année qui sont obligatoires pour toutes les classes.

La communication avec les enseignants est le point sensible pour les bibliothèques à mission scolaire. Les personnes interrogées évoquent toutes le désintérêt des professeurs pour les services et animations proposées par les bibliothèques. Au niveau secondaire, l'éloignement se fait encore plus ressentir. C'est pourquoi, la collaboration

---

<sup>7</sup> Entretien avec Mme Véronique Avellan et Mme Christine Bossuat, HEP-VD Lausanne, 18 avril 2012

est nécessaire. Plusieurs solutions ont été trouvées dans les institutions visitées : organisation en début d'année scolaire d'une séance obligatoire d'information pour les enseignants en collaboration avec la Direction des écoles, visite en salle des maîtres, création d'une commission bibliothèque scolaire avec des représentants du corps professoral motivés et des bibliothécaires afin de planifier les activités de la bibliothèque.

### **2.5.6.3 Généralités**

Les heures d'ouverture sont généralement différentes selon les publics. Souvent, les visites de classes se font le matin et en dehors des horaires pour le grand public. Ce système peut parfois poser problème à certains enseignants qui ne peuvent pas venir à leur guise à la bibliothèque.

Dans la pratique, le niveau de service et de prestation est très souvent inéquitable entre les deux pôles, alors que la littérature professionnelle préconise un niveau équilibré. Les moyens et les objectifs pour les différents secteurs sont très différents, ce qui ne permet pas d'avoir une offre homogène pour tous les types de publics. Fréquemment, l'un des secteurs demande plus d'investissement et ne laisse pas le temps aux bibliothécaires de développer des services spécifiques pour l'autre secteur. Dans la plupart des cas, la partie scolaire prend le dessus, alors que la demande est plus forte de la part du grand public.

En comparaison avec des structures disjointes, la plupart des personnes interrogées estiment que le niveau de service dans une bibliothèque mixte est équivalent en termes de qualité, mais pas de quantité. Il faudrait des moyens (humains et financiers) supplémentaires pour pouvoir offrir les mêmes prestations. Une personne pense que le niveau de service pour la partie scolaire est de moins bonne qualité que dans des structures séparées, en raison de l'emplacement de la bibliothèque qui ne se trouve pas dans le bâtiment scolaire.

### **2.5.7 Publics**

De manière générale, il n'y a pas de problèmes entre les différents publics. En effet, ils ne se rencontrent pas, les visites de classes se déroulant en dehors des heures d'ouverture au public, sauf exceptions.

Lorsque des élèves se rendent à la bibliothèque pendant les heures publiques, cela correspond à n'importe quelle bibliothèque publique qui possède un lectorat composé

aussi bien d'enfants que d'adultes. Parfois, la cohabitation peut être difficile, mais il s'agit avant tout d'organiser les espaces en fonction des différents publics.

### 2.5.8 Environnement technologique

L'accès aux ordinateurs et ressources électroniques est problématique. En effet, les bibliothèques mixtes visitées possèdent des ordinateurs pour la recherche sur internet, l'accès aux ressources électroniques et la consultation de l'OPAC<sup>8</sup>. Mais, selon les endroits, les postes sont à consultation pour les élèves et les enseignants uniquement. Il y a donc un réel déséquilibre dans les prestations entre la partie scolaire et la partie publique.

Certaines bibliothèques élargissent l'offre numérique grâce à des bouquets de liens thématiques sur le site internet de l'institution ou des livres électroniques à destination du grand public.

### 2.5.9 Avantages et inconvénients

L'avantage le plus souvent évoqué lors de ces interviews est le fait qu'une bibliothèque mixte permet de fidéliser l'enfant. Après avoir fréquenté la bibliothèque tout au long de sa scolarité, il pourra continuer à s'y rendre en tant qu'adulte. La bibliothèque devient bien plus qu'un simple « dépôt de livres ». Elle est également un lieu social selon le principe du 3<sup>ème</sup> lieu<sup>9</sup>. La bibliothèque mixte permet un lien fort entre l'école et l'extérieur. L'enfant peut y revenir avec ses parents, qui à leur tour pourront s'inscrire. Cela permet d'impliquer les adultes dans la scolarité de l'élève et de récupérer un public potentiel pour la bibliothèque.

---

<sup>8</sup> L'OPAC est « *l'interface d'accès aux catalogues informatisés des bibliothèques* ». Source : ADBS. OPAC (online public access catalog). In : *Site de l'ADBS : vocabulaire de la documentation* [en ligne]. Mise à jour le 8 décembre 2010. [http://www.adbs.fr/opac-online-public-access-catalog--18028.htm?RH=OUTILS\\_VOC](http://www.adbs.fr/opac-online-public-access-catalog--18028.htm?RH=OUTILS_VOC) (consulté le 9 juillet 2012)

<sup>9</sup> « *Le troisième lieu, notion forgée au début des années 1980 par Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.* » Source : SERVET, Mathilde. Les bibliothèques troisième lieu. In : *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2010, n° 4, p. 57-63. <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 5 juillet 2012)

D'autres avantages ont été cités comme un fonds jeunesse plus riche que dans une bibliothèque scolaire, le partage des coûts, la possibilité de créer des bibliothèques dans les petites communes et les horaires d'ouverture élargis.

Parmi les inconvénients évoqués, ceux qui semblent se détacher le plus sont la gestion des ressources humaines ainsi que la difficulté de cohabitation entre professionnels et personnes non-qualifiées. Cette différence de qualifications entraîne souvent une mauvaise qualité de prestation et une perte d'efficacité.

On notera également les divergences d'intérêts entre les tutelles et la difficulté d'y faire face pour les bibliothécaires, la surcharge de travail et le manque de temps pour l'organisation d'animations à destination des adultes, ainsi que la cohabitation parfois difficile des publics.

### **2.5.10 Solutions envisagées**

Parmi les solutions évoquées pour que la bibliothèque assume au mieux ses différentes missions, la plus citée par les répondants est le soutien des autorités. L'organisme de tutelle, qu'il soit communal ou cantonal, doit obligatoirement épauler la bibliothèque. Lorsqu'il y a plusieurs tutelles, une convention doit être établie entre les différents acteurs afin de définir clairement les conditions de partenariat ainsi que le cahier des charges de chacun.

Pour assumer son rôle scolaire, la bibliothèque doit aller au-devant des enseignants. Elle doit sans cesse communiquer sur les prestations qu'elle offre. La création d'une commission bibliothèque scolaire peut être une issue à envisager.

L'engagement de personnel qualifié supplémentaire est également perçu comme une solution permettant d'équilibrer les prestations entre les parties publique et scolaire.

## 3. Les bibliothèques scolaires

### 3.1 Méthodologie

Pour cette synthèse sur les missions d'une bibliothèque scolaire, je me suis largement inspirée du document de référence qui fait foi dans le milieu professionnel. Il s'agit du *Manifeste UNESCO/IFLA de la bibliothèque scolaire* (UNESCO, IFLA, 1999). Je me suis également basée sur deux autres textes suisses, pour une vision plus réaliste de la situation dans notre pays, qui sont : le dossier réalisé par le groupe de travail des bibliothèques scolaires du Groupe Régional des Bibliothécaires Vaudois (GRBV) : *La bibliothèque scolaire, quelle mission ?* (GRBV, 2003) et le *Rapport du groupe de travail sur les bibliothèques scolaires et mixtes du canton de Fribourg* (Groupe de travail ..., 2008).

En fin de chapitre, je présenterai le plan d'étude romand et l'intégration des bibliothèques en son sein (cf. point 3.3).

### 3.2 Missions d'une bibliothèque scolaire

*« La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en permettant aux élèves d'acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables. »*  
(UNESCO, IFLA, 1999)

La bibliothèque scolaire est un outil indispensable au sein de l'école et joue un rôle prépondérant dans la réussite scolaire des élèves. Par sa mission de soutien à l'enseignement, elle se place au cœur du processus éducatif de l'école et fait le lien entre l'apprentissage et la mise en pratique. Les élèves ont à disposition un outil performant et gratuit, à proximité du bâtiment scolaire, leur permettant d'approfondir leurs connaissances et développer leur réflexion critique. Les professeurs trouvent à la bibliothèque les ressources nécessaires à leur enseignement.

La bibliothèque scolaire s'adapte à tous les degrés d'enseignement. Elle prend en compte le niveau de connaissance de chaque élève ainsi que son développement personnel.

Pour les plus jeunes, la bibliothèque leur fait découvrir les lieux et aimer la lecture. Elle les aide à développer leur curiosité intellectuelle. Elle leur permet de faire un premier

pas dans le monde de l'information en leur faisant expérimenter la recherche de documents. Chez les élèves plus âgés, la bibliothèque leur apprend à utiliser des ressources d'information variées et les aide à la recherche documentaire. Elle leur permet de s'approprier les nouveaux médias comme internet. Elle développe enfin leur esprit critique et leur autonomie.

Elle est avant tout un lieu de formation et d'apprentissage. Des espaces sont mis à disposition pour le travail individuel ou en groupe. Les locaux peuvent également accueillir des classes. Les heures d'ouverture de la bibliothèque permettent aux enfants de s'y rendre pendant et en dehors des heures de cours. Ses collections, sur supports variés, sont en relation avec le programme scolaire et les matières enseignées, afin de soutenir la mission éducative de l'école.

La bibliothèque est aussi un lieu de détente et de loisirs. Elle permet aux élèves de découvrir le goût de la lecture. Elle offre également un lieu de rencontre et de partage.

Elle organise des activités qui permettent aux élèves de découvrir la diversité culturelle et sociale de notre monde.

La bibliothèque scolaire offre un lieu virtuel, à travers son site internet, où l'élève peut accéder au catalogue en ligne des collections et aux diverses ressources électroniques qu'elle possède.

Les bibliothécaires sont des personnes qualifiées qui aident les élèves dans leurs recherches et les conseillent. A la fois médiateurs socio-culturel, animateurs, éducateurs et intervenants pédagogiques, ils collaborent étroitement avec les enseignants afin d'intégrer les ressources de la bibliothèque au sein des cours.

### **3.3 Plan d'étude romand (PER)**

Le plan d'étude romand (CIIP, 2010-2012a) a pour objectif d'harmoniser les programmes scolaires de l'école publique obligatoire dans les différents cantons de Suisse romande. Il définit les objectifs de l'enseignement et les attentes fondamentales pour chaque domaine disciplinaire.

Comme sa mission l'indique (cf. point 3.2), la bibliothèque scolaire est un outil indispensable à la réussite scolaire. L'utilisation et la fréquentation de la bibliothèque ont été insérées dans le PER ce qui lui donne désormais plus de crédit auprès des enseignants.

On retrouve la bibliothèque scolaire à plusieurs reprises dans le PER. Pour les cycles HarmoS 1 et 2 (Annexe 2) <sup>10</sup>, la bibliothèque est un outil du domaine Langue et plus particulièrement pour l'apprentissage du français. Le terme « bibliothèque » apparaît dans la thématique d'apprentissage d'accès à la littérature au sein de la L1 15 intitulée *Apprécier des ouvrages littéraires* pour le premier cycle (CIIP, 2010-2012b) et la L1 25 intitulée *Conduire et apprécier la lecture d'ouvrages littéraires* pour le deuxième cycle (CIIP, 2010-2012c). La L1 35 *Apprécier et analyser des productions littéraires diverses* (CIIP, 2010-2012d) mérite également d'être mentionnée pour le troisième cycle.

Pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés, il s'agit de découvrir l'organisation de la bibliothèque avec l'aide d'un adulte. Puis, pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés, l'accent est mis sur l'utilisation d'une bibliothèque par la recherche autonome d'un ouvrage et l'apprentissage de la procédure d'emprunt d'un livre. Pour le deuxième cycle (5 à 8<sup>ème</sup> degrés HarmoS), les indications pédagogiques préconisent de fréquenter les bibliothèques scolaires et d'utiliser leurs systèmes de référence.

Le terme « bibliothèque » apparaît également dans les compétences transversales, plus particulièrement dans la formation des élèves aux MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication). La FG 31 intitulée *Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations* (CIIP, 2010-2012e) s'adresse au troisième cycle HarmoS.

Ces outils permettent ainsi l'organisation d'animations en bibliothèque visant à atteindre les objectifs fixés par le PER.

---

<sup>10</sup> Pour une meilleure compréhension, l'annexe 2 est une table de concordance des degrés scolaires suite à la révision effectuée par le concordat HarmoS (accord intercantonal sur l'HARMONisation de la Scolarité obligatoire)

## 4. Etat des lieux à Sierre

### 4.1 Méthodologie

Pour cet état des lieux, je me suis axée sur trois aspects différents : le contexte cantonal (cf. point 4.2), la BMS (cf. point 4.3), ainsi que les établissements scolaires de Sierre (cf. point 4.4).

Afin de mieux comprendre le contexte cantonal, qui influence directement les orientations que peut prendre la BMS, je me suis renseignée sur les différents documents officiels régissant les bibliothèques dans le canton du Valais. Il existe trois textes législatifs principaux : la *Loi sur la promotion de la culture de 1996* (Canton du Valais, 1996), la *Loi sur l'instruction publique de 1962* (Canton du Valais, 1962), ainsi que les *Directives cantonales concernant les bibliothèques communales et scolaires de 2004* (Canton du Valais, DECS, 2004). Ces documents sont complétés par le *Plan directeur des bibliothèques valaisannes* (Canton du Valais, DECS, 2007). J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer Madame Valérie Bressoud-Guérin, directrice de la Médiathèque Valais de St-Maurice, afin de connaître les orientations du nouveau plan directeur (2012-2016) et sa vision des bibliothèques publiques et scolaires en Valais. Elle a également pu m'éclairer sur les services offerts aux enseignants à la Médiathèque Valais.

En ce qui concerne la partie sur la BMS, j'ai rencontré Madame Mary-Clotilde Berthouzoz, directrice, et Madame Sabine Perruchoud, responsable du secteur jeunesse. Elles m'ont expliqué le fonctionnement de la bibliothèque et les services offerts. Je suis aussi allée visiter la succursale du centre scolaire de Granges.

Finalement, j'ai pris contact avec la Direction des écoles de la Ville de Sierre qui m'a redirigée vers les responsables du matériel de chaque établissement scolaire. A la fin du mois de mars, j'ai participé à leur séance annuelle afin de leur expliquer le but de mon travail et fixer des rencontres. Au mois d'avril, je me suis rendue dans les centres scolaires possédant un coin lecture ou un dépôt de livres pour prendre connaissance du fonds disponible et de ses utilisations sur la base d'un questionnaire préétabli (Annexe 3). Les établissements ne disposant pas de coin lecture ont été contactés par e-mail. Ils ont dû répondre à des questions d'ordre général : Est-ce que les professeurs disposent de petites collections de classe ? Quels sont les types d'ouvrages que vous achetez ? Qui s'occupe de sélectionner les ouvrages ? Comment sont-ils choisis ?

Quel est le montant annuel pour l'achat de livres ? Combien de livres achetez-vous par année ?

## **4.2 Contexte cantonal**

Le canton du Valais n'a pas toujours été précurseur dans sa vision des bibliothèques. Mais, depuis de nombreuses années, le canton a décidé d'émettre des recommandations en matière de bibliothèques afin de proposer une offre homogène pour l'ensemble de sa population.

### **4.2.1 Directives concernant les bibliothèques communales et scolaires**

Les *Directives cantonales valaisannes sur les bibliothèques communales et scolaires* (Canton du Valais, DECS, 2004), éditées par le Département de l'éducation, de la culture et du sport, existent depuis 1990, et ont été révisées en juin 2004. Elles posent les normes à atteindre pour l'octroi de subventions cantonales dans les bibliothèques publiques et scolaires du Valais.

Selon ces directives, les classes enfantines et primaires ont accès à la bibliothèque publique la plus proche de l'école. La bibliothèque devrait être « implantée dans le bâtiment scolaire ou à proximité immédiate avec un accès et des circulations séparées de celles de l'école pour permettre son fonctionnement également hors du temps scolaire. » (Art. 11, al. a). Dans le cas particulier de Sierre, la BMS ne peut entièrement remplir ce rôle de bibliothèque scolaire car les établissements sont pour la majorité trop éloignés. Cependant, « la création d'une bibliothèque au sein de l'école au niveau primaire reste une exception » (Art. 11, al. a).

Pour les cycles d'orientation, la création d'une bibliothèque propre à l'établissement scolaire est possible dans une commune de plus de 5'000 habitants, et « dans la mesure où il [le collège] accueille plus de 300 élèves » (Art.11, al. b). Dans le cas de Sierre, le CO des Liddes recense moins de 300 élèves ce qui ne permet pas l'aménagement d'une bibliothèque au sein de l'école, mais celui de Goubing accueille 395 élèves (filiales francophone et germanophone).

Pour être une bibliothèque scolaire, la BMS doit mettre à disposition « au moins 5 documents édités depuis moins de 10 ans par élève des écoles enfantines, primaires et secondaires du premier degré » (Art. 14, al. b).

#### 4.2.2 Plan directeur des bibliothèques valaisannes

Le plan directeur des bibliothèques valaisannes est une innovation en Suisse. Il est prévu par la *Loi sur la promotion de la culture du 11 novembre 1996* (Canton du Valais, LPrC, 1996) qui stipule que la Médiathèque Valais (MV) a pour but de « favoriser le développement et la coordination de la lecture publique dans le canton » et « d'assurer la coordination des bibliothèques, des centres de documentation et des fonds iconographiques relevant de l'Etat » (Art.33, f et g). Il est également cité dans le *Règlement sur la loi sur la promotion de la culture* (Canton du Valais, RPrC, 2010) qui prévoit la clause suivante :

*« Le Département arrête : le plan directeur des bibliothèques, centres de documentation et fonds iconographiques qui sont propriétés du canton ou subventionnés par lui. La Médiathèque Valais est chargée de veiller à l'application des directives arrêtées par le département et de la mise en œuvre du plan directeur. »*  
(Art. 27, al. 1, b et al. 2)

Le premier plan directeur, mis en place en 2001 par la Médiathèque Valais et adopté par le Département de l'éducation, de la culture et du sport, avait pour principaux objectifs la généralisation de l'utilisation de la carte de lecteur unique *Bibliopass Valais* pour l'ensemble du canton, la mise en service du portail *bibliovalais.ch* pour la cohésion des bibliothèques valaisannes et la création des bibliothèques virtuelles valaisannes (BVR). Il a aussi permis de créer un système de gestion de la qualité appelé BiblioValais Excellence (BVE). (Canton du Valais, DECS, 2008 : 1)

Le premier plan directeur avait également observé le fait que les bibliothèques scolaires au sein du canton étaient sous-développées aussi bien au niveau primaire que secondaire I et II.

Le second plan directeur (2007-2011) s'est principalement tourné vers la consolidation des acquis et l'extension du réseau. La volonté principale était de favoriser la présence d'un service minimal de bibliothèque publique et scolaire à une distance raisonnable du domicile de chaque habitant. Il a également mis l'accent sur la formation des lecteurs aux ressources électroniques, la communication sur l'importance des bibliothèques au sein de la communauté et l'organisation de médiations culturelles. (Canton du Valais, DECS, 2008 : 2)

En ce qui concerne les bibliothèques scolaires, le second plan directeur voulait se focaliser sur la création d'une commission Ecole-Bibliothèque afin de trouver des solutions aux observations effectuées dans le premier plan directeur. Celle-ci, pour diverses raisons, n'a pas pu être formée.

Le nouveau plan directeur 2012-2016 (Canton du Valais, DECS, 2012) va donc relancer la commission permanente Ecole-Bibliothèque. Le but sera de créer un groupe de travail officiel constitué de représentants des milieux de l'enseignement et de bibliothécaires, qui aura pour mandat :

*« de définir les besoins des écoles en matière de services de bibliothèque et de formuler des propositions concrètes pour les satisfaire ; de s'assurer la mise en place d'une formation de tous les élèves à l'utilisation des bibliothèques et des technologies contemporaines de recherche documentaire ; de former le personnel à l'accueil et au coaching des classes ; de proposer des développements de collection en fonction du programme d'enseignement romand (PER) pour le Valais Romand. »* (Canton du Valais, DECS, 2012 : 22)

La création par le DECS d'un poste de délégué à la promotion de la lecture est également prévue par le projet du nouveau plan directeur.

Madame Bressoud-Guérin, directrice de la Médiathèque Valais de St-Maurice, émet déjà quelques recommandations concernant les bibliothèques scolaires<sup>11</sup>. Le fonds documentaire devrait être en relation avec le PER et être renouvelé régulièrement. La bibliothèque devrait disposer d'assez d'espace pour accueillir des classes et proposer des places de travail pour l'étude. Les bibliothécaires devraient être disponibles pendant les périodes scolaires, avec des heures d'ouverture prenant en compte ce paramètre. Des listes thématiques pour les enseignants et des sélections d'ouvrages devraient être réalisées par les bibliothécaires. Les élèves et les enseignants devraient bénéficier de facilités de prêt, en termes de frais d'inscription, de délais et de rappels. Finalement, la bibliothèque devrait améliorer sa visibilité et sa communication auprès des enseignants. Elle devrait cibler ses messages selon les degrés scolaires, informer sur les nouvelles acquisitions et aller à la rencontre des enseignants par la création d'une commission scolaire pour la bibliothèque et la nomination d'un enseignant de liaison dans chaque établissement.

#### **4.2.3 Documentation pédagogique de la Médiathèque Valais**

La documentation pédagogique (MV, 2011) est un service offert aux écoles valaisannes par la Médiathèque Valais dans les sites de Sion, St-Maurice et Brigue. Il s'agit d'un service complémentaire à ceux qui peuvent être proposés dans les bibliothèques communales et scolaires du Valais.

---

<sup>11</sup> Entretien avec Mme Valérie Bressoud-Guérin, MV Saint-Maurice, 16 avril 2012

Elle fournit de la documentation et des revues spécialisées dans le domaine de l'éducation, un accès à des ressources électroniques (Eric, Psychinfo, Francis, etc.) et des encyclopédies en ligne, de la documentation encyclopédique, des ouvrages de lecture suivie en français, ainsi que des collections thématiques selon les programmes scolaires (littérature jeunesse). Elle possède un fonds jeunesse permettant d'alimenter les bibliothèques de classes.

Elle possède également un fonds multimédia contenant enregistrements d'émissions télévisées, documentaires DVD, transparents, CD et CD-Rom. Elle donne accès à des collections spéciales comme des cartes géographiques, des images et reproductions d'art, des mallettes pédagogiques contenant des livres et/ou des objets, ainsi que des jeux. Elle prépare des expositions didactiques clé en main.

Enfin, elle collabore avec Bibliomédia Suisse <sup>12</sup> pour les lectures suivies et les ouvrages en langues étrangères.

### **4.3 La Bibliothèque-Médiathèque de Sierre** <sup>13</sup>

#### **4.3.1 Contexte communal : BMS et Ville de Sierre**

Créée en 1976, la Bibliothèque-Médiathèque est une institution mixte dépendant du Service culture et sport de la Ville de Sierre. Elle est à la fois une bibliothèque et médiathèque régionale de lecture publique, une bibliothèque scolaire et une institution culturelle de la Ville de Sierre.

Depuis 1996, elle est installée dans le bâtiment de l'Espace culturel des Marais situé en centre-ville de Sierre, à moins de cinq minutes à pied de la gare.

Avec une population de 15'969 habitants au 31 décembre 2010 (Canton du Valais, Office de statistique et de péréquation, 2011), Sierre est la quatrième ville du Valais, après Sion, Monthey et Martigny. Depuis septembre 2009, le Service culture et sports de la Ville de Sierre a établi un plan directeur de développement des infrastructures

---

12 « *Bibliomédia Suisse est une fondation de droit public active dans le développement des bibliothèques et la promotion de la lecture. Elle est en quelque sorte la « bibliothèque des bibliothèques », le noeud central du réseau des bibliothèques scolaires ou directement avec les classes.* »

BIBLIOMEDIA SUISSE. *Bibliomédia : accueil* [en ligne]. [www.bibliomedia.ch](http://www.bibliomedia.ch) (consulté le 30 avril 2012)

13 Sauf indication contraire, les chiffres présents dans ce chapitre m'ont été communiqués par la BMS.

culturelles sierroises intitulé *Sierre, ville des arts vivants* (Ville de Sierre, Service Culture et Sports, 2009). Il contient la politique culturelle de la Ville et les principaux axes de développement à moyen terme.

La vision culturelle de la Ville est la suivante : une vie culturelle riche permet de jouer un rôle central dans le développement économique et social d'une commune. Elle crée une image extérieure de marque, améliorant ainsi l'économie locale et le tourisme, et augmente le taux de satisfaction de sa population. (Ville de Sierre, Service Culture et Sports, 2009 : 2)

Après un état des lieux détaillé, le groupe de travail en charge de l'élaboration de ce plan directeur a confirmé que la Ville de Sierre possédait déjà une activité culturelle riche et diversifiée.

Grâce à cet état des lieux, la Ville a pu définir trois objectifs opérationnels de développement de la culture jusqu'en 2019 :

*« Se focaliser sur les arts actuels qui sont en phase avec le génie sierrois ; S'engager dans une mise en réseau active des divers acteurs culturels ; Développer des espaces spécifiques pour les sociétés culturelles locales »* (Ville de Sierre, Service Culture et Sports, 2009 : 7)

Afin d'atteindre ces objectifs stratégiques, la BMS est mise à contribution. La Ville lui donne les missions suivantes :

*« Acquisition et mise à disposition de documents et de supports pédagogiques facilitant l'accès et la compréhension des modes d'expressions artistiques actuels ; Programmation d'animations autour du livre et/ou des artistes ayant un rapport avec la région ; Création d'un espace de promotion des activités culturelles de la région ; Mise à disposition de documents à caractère culturel, éducatif ou ludique. »* (Ville de Sierre, Service Culture et Sports, 2009 : 9)

Par ce plan directeur de développement des infrastructures culturelles sierroises, la Ville de Sierre démontre une volonté très marquée de développer une politique culturelle de qualité. La BMS est soutenue par ses décideurs et est reconnue comme un centre culturel indispensable à la ville. Son savoir-faire, ses infrastructures et sa bonne réputation lui confèrent une place de choix dans le panorama culturel sierrois.

### 4.3.2 Missions de la bibliothèque

*« La bibliothèque fournit aux usagers, enfants et adultes, les œuvres et les informations utiles à leur formation, l'exercice de leur profession, leur culture générale et leurs loisirs.*

*Dans des lieux conviviaux d'étude et d'échange, elle propose aide et conseils appropriés permettant de trouver les documents et les informations souhaités. Elle favorise la promotion de la lecture.*

*Par des animations, des expositions et d'autres manifestations, la bibliothèque contribue à la vie culturelle de la Ville de Sierre et de la région. » (BMS, s.d.)*

### 4.3.3 Usagers / Publics

La BMS est ouverte gratuitement à tous les habitants de Sierre et sa région. Elle dessert également les élèves et enseignants des neuf établissements scolaires de Sierre. Les usagers sont placés au centre de sa démarche. Elle veille à respecter les libertés et les droits fondamentaux d'opinion, d'information et de formation de tous.

En 2011, la bibliothèque totalisait 12'139 lecteurs inscrits dont 4'045 lecteurs actifs ayant emprunté au moins un document dans l'année. Parmi les lecteurs inscrits, la BMS compte 5'479 usagers domiciliés dans la région et 6'660 personnes provenant de la commune de Sierre ce qui représente presque la moitié de la population de la ville. Elle a enregistré 92'648 prêts et inscrit 537 nouveaux lecteurs. La fréquentation de l'établissement était estimée à 46'800 visites durant l'année.

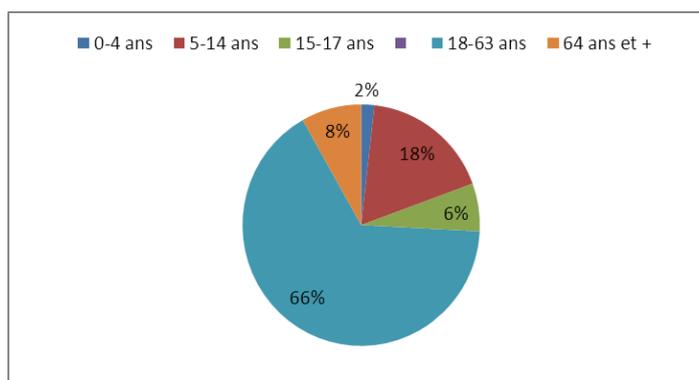
En 2010, le nombre de lecteurs actifs s'élevait à 4'177 personnes. La fréquentation était estimée à 30'500 visites. Le nombre de prêts enregistré était de 93'250.

En comparant ces deux années (2010 et 2011), on peut remarquer que le nombre de lecteurs actifs et le nombre de prêt restent relativement stables malgré une très légère baisse en 2011, respectivement 132 lecteurs et 602 prêts de moins qu'en 2010. Cependant, l'estimation de la fréquentation est en très forte hausse. La bibliothèque enregistre 16'300 visites de plus que pour l'année 2010. Ce chiffre impressionnant s'explique par la mise en place d'une nouvelle méthode de comptage par le portique RFID <sup>14</sup>.

---

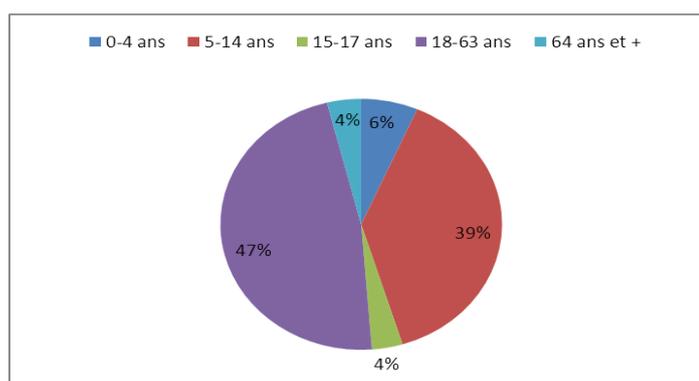
<sup>14</sup> La RFID est un système d'identification par radio fréquence.

**Figure 1**  
**Lecteurs inscrits à la BMS en % par catégorie d'âge (2011)**



On peut voir grâce au graphique ci-dessus que parmi les usagers inscrits à la BMS, le public adulte (18-63 ans) est majoritaire (66%). Les retraités représentent seulement 8% des inscrits, alors que les enfants et adolescents (0-17 ans) correspondent à un peu plus d'un quart du public (26%). La part des enfants scolarisés (5-14 ans) s'élève à 18%. Sachant que la population résidente permanente dans le canton du Valais est de 21,1 % pour la tranche d'âge des 0-19 ans, 61,8% pour les 20-64 ans et 17,1% pour les plus de 65 ans (Canton du Valais, Office de statistique et de péréquation, 2011 : 77), on peut remarquer que le taux d'inscription à la BMS chez les jeunes est élevé, alors qu'il est faible chez les retraités.

**Figure 2**  
**Nouvelles inscriptions à la BMS en % par catégorie d'âge (2011)**



Le second graphique présente les nouvelles inscriptions en 2011 par catégorie d'âge. On peut remarquer que le taux de nouveaux utilisateurs dans la tranche d'âge 5-14 ans est assez important (39%). Il est d'ailleurs nettement plus élevé que le taux d'inscrits à la BMS pour cette même tranche d'âge (+ 21%).

## **4.3.4 Moyens**

### **4.3.4.1 Moyens financiers**

La BMS est principalement financée par la Ville de Sierre. Les subventions communales s'élèvent à un montant de 982'650 CHF par année (Ville de Sierre, 2012 : 27-29). La bibliothèque reçoit des subventions cantonales annuelles sur des bases légales, telles que la *Loi sur la promotion de la culture* (Canton du Valais, 1996), la *Loi sur l'instruction publique* (Canton du Valais, 1962) et les *Directives cantonales concernant les bibliothèques communales et scolaires* (Canton du Valais, DECS, 2004). Elles s'élèvent à 60'000 CHF, ce qui représente le 30% des acquisitions, des salaires des bibliothécaires professionnels, des animations et de l'informatique. La BMS touche également d'autres contributions pour un montant de 26'500 CHF. Ainsi, le budget total est 1'069'150 CHF pour l'année 2012.

La bibliothèque possède un revenu propre sur les photocopies et les diverses taxes liées à la circulation des ouvrages (retard, remplacement, etc.), mais cette somme est soustraite du budget accordé par la Ville de Sierre.

Les charges en personnel, charges sociales comprises, sont de 554'500 CHF.

Le budget pour les acquisitions s'élève à 95'000CHF réparti de la manière suivante :

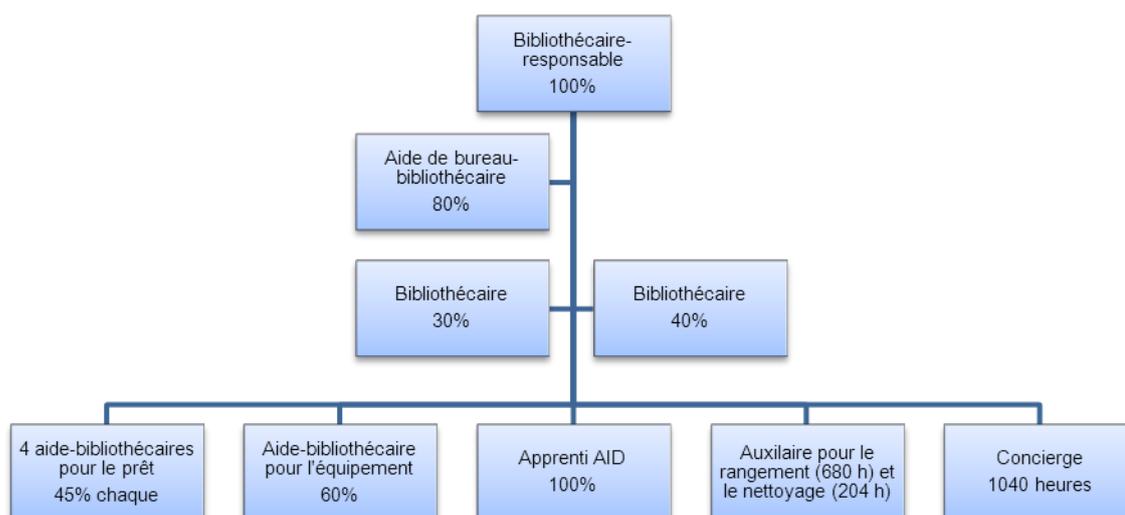
- Livres et imprimés : 65'000 CHF
- CD, DVD, CD-Rom, supports numériques : 30'000 CHF

La bibliothèque dispose d'un budget de 10'000 CHF pour les animations. Les charges d'exploitation s'élèvent à 275'650 CHF, tandis que les charges matérielles (mobilier et équipement) s'élèvent quant à elles à 47'500 CHF.

### **4.3.4.2 Moyens humains**

En 2012, la BMS emploie onze personnes. Les professionnels (bibliothécaires et aide-bibliothécaires) représentent un total de 6,2 postes équivalent plein temps.

**Figure 3**  
**Organigramme de la BMS**



Source : Bibliothèque-Médiathèque de Sierre

Une bibliothécaire professionnelle, engagée à un taux de 100%, dirige la BMS. Elle s'occupe également du site internet et de la gestion informatique. Elle est secondée par une aide de bureau qui s'occupe des tâches liées au secrétariat à 80%.

Deux bibliothécaires professionnelles s'occupent notamment des visites de classes et des acquisitions. L'une, engagée à 40%, est responsable du secteur jeunesse et de la succursale dans l'établissement scolaire de Granges. La seconde s'occupe, entre autres, du secteur allemand. Elle travaille à 30%.

Les aide-bibliothécaires ont toutes suivi les cours de formation CLP. L'une d'elles s'occupe de l'équipement et de la salle de lecture à 60%. Les autres sont chargées de l'accueil au public et du prêt, chacune à 45%.

L'équipe est complétée par un apprenti assistant en information documentaire à 100%.

Une personne dévouée au rangement (680 heures par année) et au nettoyage (204 heures par année), ainsi qu'un concierge (1040 heures par année) font partie du personnel d'entretien du bâtiment.

#### 4.3.4.3 Moyens matériels

##### 4.3.4.3.1 Offre documentaire

En 2011, les collections étaient composées de près de 70'000 documents en prêt, dont :

- 54'700 monographies : romans, bandes dessinées et documentaires tous âges confondus
- 4'268 DVD
- 6'282 CD
- 1'084 CD-Rom
- 63 abonnements à des magazines et périodiques

La langue la plus représentée est le français. La bibliothèque dispose aussi d'un fonds assez important (environ 15% du stock) en langue allemande, en majorité des documentaires et des romans pour les jeunes, afin de répondre aux besoins de la population germanophone de la ville. Des romans en anglais sont également présents.

Le classement des documents reprend celui proposé dans le document *J'organise ma bibliothèque* (CLP, 2003). La BMS utilise la classification décimale universelle (CDU)<sup>15</sup>. Les documents sont ordonnés par centres d'intérêts avec une différenciation de couleurs pour les âges. Ce type de classement permet de regrouper les différents types de support (monographies, CD, DVD, etc.) par thématique, comme dans une librairie. Les centres d'intérêts retenus sont les suivants : Cinéma/spectacle, Philosophie/religion, Information/communication, Musique, Société, Science/technique, Santé, Univers/nature, Enfant, Pays/civilisation, Transports, Famille, Art de vivre, Sierre, Beaux-arts, Littérature, Travail/formation, Télévision.

---

<sup>15</sup> La CDU est un système de classification créé par Paul Otlet et Henri La Fontaine à partir de la classification décimale de Dewey (CDD). La première édition de la CDU date de 1905.

Source : Classification décimale universelle. In : *Wikipédia* [en ligne]. Dernière modification de cette page le 24 juin 2012 à 06:30. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Classification\\_d%C3%A9cimale\\_universelle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Classification_d%C3%A9cimale_universelle) (consulté le 9 juillet 2012)

#### **4.3.4.3.2 Locaux**

La bibliothèque est répartie sur quatre étages et offre plus de 730 m<sup>2</sup> de surface au public. Une réserve, uniquement accessible au personnel de la bibliothèque, se trouve au sous-sol. Au rez-de-chaussée, l'usager a accès à un coin pour la lecture des magazines, agrémenté d'une table et de chaises. L'espace documentaire est placé à la suite de ce coin lecture et comporte les centres d'intérêts sur l'art, la psychologie, la géographie, la religion, la philosophie et la technique. On y trouve également l'espace jeunesse pour les plus petits ainsi que le bureau de prêt et de renseignements. La suite des documentaires, les DVD, CD, romans pour les jeunes et les adolescents, les bandes dessinées et mangas ainsi que les bureaux du personnel se trouvent au premier étage de la bibliothèque. Finalement, au deuxième étage, sont disposés les romans pour adultes et la salle de lecture.

La bibliothèque est équipée d'un accès wifi, de 8 postes informatiques qui offrent un accès aux ressources électroniques et à internet, et d'une photocopieuse. Au total, elle recense 56 places de travail.

#### **4.3.5 Services offerts**

##### **4.3.5.1 Services généraux**

La bibliothèque est ouverte 26 heures par semaine ; lundi-mercredi et vendredi de 14h30 à 18h30, jeudi de 14h30 à 20h30 et samedi de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30.

La BMS se focalise sur 3 axes principaux :

- la tradition
- le virtuel et le travail en réseau
- la médiation culturelle.

##### La tradition

La bibliothèque choisit et achète des documents afin de constituer une collection cohérente. Ces documents sont mis à disposition gratuitement des usagers. Si ces derniers désirent emprunter un ouvrage, ils doivent s'acquitter d'une taxe d'inscription et respecter les conditions de prêt. Ils se verront alors offrir une carte *Bibliopass*, qui est une carte de lecteur unique permettant d'accéder à toutes les bibliothèques

appartenant à Bibliopass Suisse, comme la Bibliothèque Nationale Suisse, ou les bibliothèques faisant partie des réseaux RERO et NEBIS.

Chaque lecteur peut emprunter 4 livres, 2 CD, 2 DVD, 1 CD-Rom à la fois pour une durée de 28 jours ou de 14 jours pour les DVD de fiction. Les documents sont renouvelables à deux reprises, puis une troisième fois sur présentation des documents.

Les lecteurs peuvent réserver gratuitement un ouvrage qu'il soit en prêt, au rayon ou en traitement. Ils peuvent également faire des propositions d'achat.

Ils disposent d'une salle de lecture où ils bénéficient d'ouvrages de référence, tels que des encyclopédies, des revues, ainsi que d'un espace de travail et de consultation calme et silencieux.

La bibliothèque offre un accès internet gratuit pour la recherche d'informations, mais payant pour la consultation des e-mails. Les lecteurs ont la possibilité d'utiliser la suite bureautique *Microsoft Office* et lire les CD-Rom sur les postes informatiques mis à leur disposition. Ils peuvent également consulter le catalogue de la bibliothèque et les ressources électroniques.

Pour le prêt, une borne automatique RFID est mise à disposition des usagers.

#### Le virtuel et le travail en réseau

La BMS dispose d'un site internet où les utilisateurs peuvent découvrir, entre autres, la liste des nouveautés et le catalogue de la bibliothèque (OPAC) additionné de résumés et de commentaires de lecteurs. Les propositions d'achat et les réservations peuvent être faites en ligne. Les usagers peuvent également consulter leur compte personnel et prolonger les ouvrages qu'ils ont empruntés.

Lors de retards dans les emprunts, les lecteurs sont avertis par e-mail ou SMS.

Depuis peu, ils peuvent consulter le catalogue de la bibliothèque avec leur téléphone intelligent grâce à une application développée spécialement pour la BMS.

La BMS offre un service de prêt entre bibliothèques grâce à de nombreux partenariats. Les usagers peuvent faire venir des ouvrages du Valais, du réseau RERO, d'autres réseaux en Suisse ou de l'étranger. La bibliothèque fait également partie de la Bibliothèque régionale virtuelle du district de Sierre qui donne la possibilité aux lecteurs de faire venir gratuitement les documents présents depuis les bibliothèques partenaires suivantes : Bibliothèque communale et scolaire de Chalais et Vercorin, Bibliothèque du Haut-Plateau à Crans-Montana, Bibliothèque de l'Ecole cantonale d'art

du Valais (ECAV) à Sierre, Bibliothèque communale et scolaire de Grône, Bibliothèque HES-SO Valais-Médiathèque sociale, économie et services à Sierre, Bibliothèque intercommunale du centre scolaire de Crans-Montana, et Bibliothèque d'Anniviers.

### La médiation culturelle

La BMS développe le principe de bibliothèque 3<sup>ème</sup> lieu (cf. note de bas de page n°9). Elle se veut un espace de rencontre grâce à l'organisation de soirées littéraires et de groupes de lecture. Elle propose des informations locales sur la ville et la région de Sierre. Elle est aussi un espace d'information et de conseil grâce à son service de renseignement.

Les lecteurs ont la possibilité, avec l'animation intitulée *Lecteur passion*, de partager leur passion avec les autres utilisateurs sous la forme d'une exposition organisée dans les locaux de la BMS.

La bibliothèque organise de nombreuses animations culturelles comme des expositions et des spectacles. Pour les enfants, un conte est donné pendant les périodes de Noël et de Pâques. Elle participe au projet *Né pour Lire* (cf. note de bas de page n°6) et accueille des bébés dans ses locaux. Elle prend également part à des manifestations locales, régionales ou nationales, comme la Journée mondiale du livre ou les prix littéraires.

#### **4.3.5.2 Services pour les établissements scolaires**

*« Depuis sa création, la BMS joue le rôle de bibliothèque scolaire pour les établissements de la Ville de Sierre. Elle soutient l'école dans sa mission d'enseignement et d'éducation en harmonie avec le programme cantonal. Elle met à disposition des élèves des documents qui leur permettent l'accès à l'information, l'approfondissement de la matière enseignée et l'apprentissage autonome. La bibliothèque encourage les élèves à lire davantage et ainsi à développer leur culture générale. Ils [les élèves] peuvent aussi connaître la littérature récente. La bibliothèque scolaire soutient le corps enseignant dans la préparation des cours et de projets. Elle assure également l'accès aux technologies de l'information et de la communication. »* (Commission de coordination, 2006 : 3)

### Services aux classes

Les enseignants peuvent demander des visites commentées de la bibliothèque. Ces visites se font sur rendez-vous et sont adaptées au niveau des élèves (Annexe 4). En 2011, la BMS a accueilli 28 classes dans le cadre de ce service. Lors de ces visites, les écoliers sont inscrits gratuitement et obtiennent ainsi une carte personnelle. Pour les classes secondaires, la visite peut s'agrémenter d'un travail de recherche

documentaire. Les élèves découvrent le fonctionnement de l'OPAC, les ressources électroniques et la recherche sur internet. Ensuite, ils doivent réaliser un petit travail pratique préparé soit par les bibliothécaires, soit par les enseignants.

Les classes peuvent se rendre en tout temps et librement à la BMS. Si elles veulent venir en dehors des heures d'ouverture publiques, elles doivent s'annoncer à l'avance. Malheureusement, aucune statistique n'existe pour informer de la situation actuelle. La responsable du secteur jeunesse estime que sur une année environ 10 classes viennent le matin, et, plus globalement, que cela représente 1 à 2 classes par semaine.

### Services aux enseignants

La BMS offre également des services destinés aux enseignants :

- Choix de documents sur un thème

Elle prépare en fonction d'une demande spécifique un lot d'ouvrages et les professeurs doivent venir le chercher. Le choix de documents sur un thème est un service peu prisé par les enseignants. La plupart d'entre eux viennent choisir leurs ouvrages en personne à la BMS. Cependant, la BMS continue à proposer ce service.

- *Bibliopass* pour les enseignants

Les enseignants disposent d'un *Bibliopass Classe* qui leur permet d'emprunter 34 livres, 8 DVD dont maximum 4 fictions, 6 CD et 4 CD-Rom. La durée du prêt est d'un mois sauf pour les DVD de fiction dont l'emprunt est limité à deux semaines. Ils ont la possibilité de réserver jusqu'à 4 livres, 2 CD, 2 DVD et 1 CD-Rom à la fois. La prolongation est possible à deux reprises. Les documents sont renouvelés pour une durée de un mois dans les 10 jours précédant la date du retour sauf pour les DVD de fiction. Enfin, les enseignants peuvent, tout comme le grand public, consulter leur compte, faire des réservations et prolongations directement sur le site internet de la bibliothèque. Ils ont également la possibilité d'annoncer en ligne une visite de classe.

### Communication auprès des enseignants

Toute la communication de la BMS à destination des écoles passe par la Direction des écoles. Les informations peuvent se faire par e-mail, puisque les classes ont été équipées de postes informatiques, ou par courrier interne.

De manière générale, la BMS essaie de communiquer régulièrement sur ses services. Lors de la rentrée scolaire, elle informe les enseignants sur les différentes possibilités

de prestations qui s'offrent à eux. Plus ponctuellement, elle fait de la publicité pour certaines de ses animations publiques destinées aux enfants.

#### **4.4 Les établissements scolaires de Sierre**

Sierre et sa région comptent sept centres scolaires de niveau enfantin à primaire ainsi que deux cycles d'orientation de niveau secondaire I. Il existe deux filières d'études différentes : la filière francophone et la filière germanophone. Les écoles enfantines dénombrent, pour l'année scolaire 2011-2012, 323 élèves, les écoles primaires 924, et le cycle d'orientation 606.

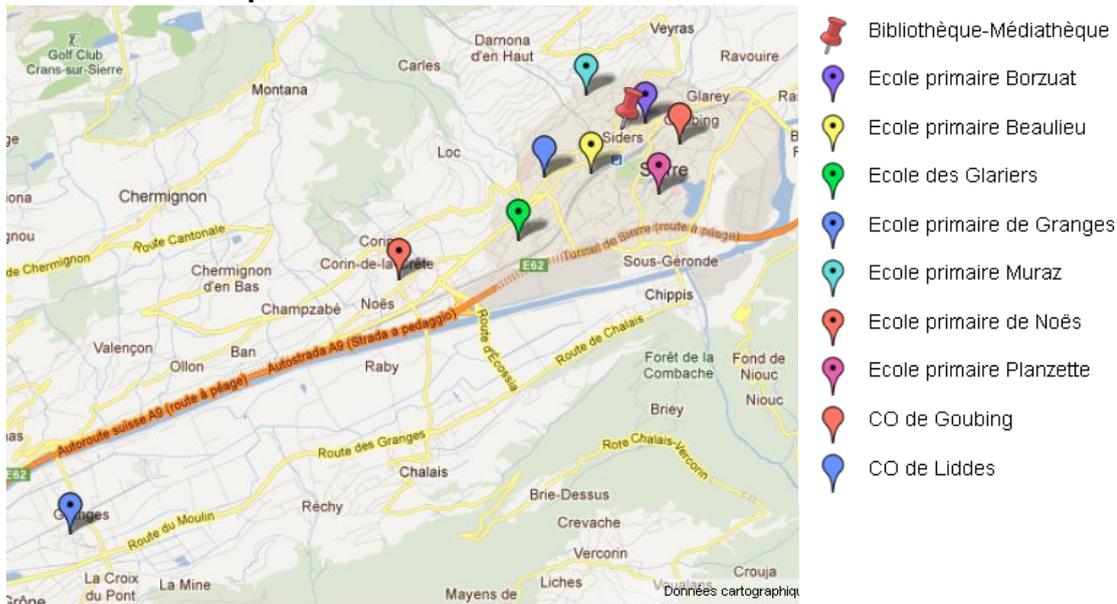
**Tableau 1  
Effectifs des écoles de la Ville de Sierre (2011-2012)**

	<b>Fran.</b>	<b>All.</b>	<b>Total</b>
1 <sup>ère</sup> enfantine	132	17	149
2 <sup>ème</sup> enfantine	156	18	174
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>35</b>	<b>323</b>
1 <sup>ère</sup> primaire	131	16	147
2 <sup>ème</sup> primaire	132	13	145
3 <sup>ème</sup> primaire	137	19	156
4 <sup>ème</sup> primaire	134	12	146
5 <sup>ème</sup> primaire	136	24	160
6 <sup>ème</sup> primaire	143	27	170
<b>Total</b>	<b>813</b>	<b>111</b>	<b>924</b>
1 <sup>er</sup> cycle	161	40	201
2 <sup>ème</sup> cycle	142	45	187
3 <sup>ème</sup> cycle	129	43	172
4 <sup>ème</sup> cycle	19	16	35
PRE	11	-	11
<b>Total</b>	<b>462</b>	<b>144</b>	<b>606</b>
<b>Total final</b>	<b>1563</b>	<b>290</b>	<b>1853</b>

Source : Direction des écoles de la Ville de Sierre

La plupart des établissements scolaires sont éloignés de la bibliothèque, ce qui représente un frein pour les enseignants et les élèves qui désirent s'y rendre. La carte ci-dessous démontre les distances entre les écoles et la BMS. On peut constater que les collèges les plus défavorisés sont l'école primaire de Granges, l'école primaire de Noës et l'école des Glariers. Le centre scolaire de Borzuat est le mieux placé car il se trouve en face de la bibliothèque.

**Figure 4**  
**Emplacements des établissements scolaires de Sierre**



Source : Google Maps, 2012

#### 4.4.1 Ecoles enfantines et primaires de Sierre

##### 4.4.1.1 Centre scolaire de Borzuat

Le centre scolaire de Borzuat accueille la section germanophone pour les 8 classes enfantines (35 élèves) et primaires (111 élèves) de la Ville de Sierre. La section francophone compte 17 classes, dont 104 élèves en enfantine et 233 en primaire.

Il s'agit du centre scolaire le plus avantageé car il se trouve à proximité immédiate de la BMS et de la Ludothèque de Sierre.

Malgré son voisinage direct avec la BMS, l'établissement possède un dépôt de livres dans un local situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal. Cette pièce fait également office de salle de réunion et de projection vidéo. Elle mesure environ 35 m<sup>2</sup> et est équipée de tables, de chaises, d'un tableau noir et d'une télévision. Elle ne dispose ni d'espace de lecture, ni de poste informatique. Il s'agit avant tout d'un lieu pour stocker les documents. Les livres sont rangés dans trois armoires fermées et le classement est établi en fonction de la difficulté de lecture : débutants, moyens et bons lecteurs. Le nombre de documents est estimé à 200 livres. La collection est composée de romans (collections : *Chair de poule*, *Folio junior*, *Castor poche*, *Bibliothèque verte*, etc.), ainsi que de bandes dessinées. On dénombre également quelques albums, le magazine *J'aime Lire* et des premières lectures pour les lecteurs débutants. Un inventaire sommaire a été établi sous forme de tableau. Il est accroché dans chaque armoire.

Les ouvrages qu'on y trouve sont en plusieurs exemplaires (environ 5 à 10 ouvrages par titre), car ils servaient, à l'époque de la création du dépôt, à une animation sous forme d'un questionnaire de lecture pour les élèves.

Actuellement, le dépôt de livres n'est plus exploité, ni alimenté en nouveaux ouvrages. Les enseignants privilégient les collections qu'ils possèdent dans leur salle de classe. Ils vont chercher des documents dans le dépôt dans un deuxième temps en cas de réelle nécessité. Le dépôt est accessible durant les heures scolaires. Les enseignants empruntent les ouvrages qui les intéressent et les apportent dans leur classe ; il est rare qu'ils se rendent avec leurs élèves dans ce local. Le prêt est laissé à la responsabilité de chaque professeur.

Le centre scolaire accorde un budget annuel de 100 CHF par classe pour l'achat de livres. Les enseignants s'adressent au responsable du matériel scolaire pour l'acquisition des ouvrages.

#### **4.4.1.2 Centres scolaires de Beaulieu, des Glariers et de Plantzette**

Les centres scolaires de Beaulieu, des Glariers et de Plantzette contiennent 18 classes, pour 104 élèves en enfantine et 246 en primaire.

##### Beaulieu

Depuis 1988, le centre scolaire de Beaulieu possède un dépôt de livres au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment scolaire. La pièce d'une surface de 30 m<sup>2</sup> environ dispose d'étagères fixées au mur pour accueillir les livres. Elle est également équipée d'un coin lecture agrémenté de bancs et de coussins. Elle ne possède pas de poste informatique. La collection est estimée à 700 livres. Les documents sont classés par couleur selon les degrés de lecture et les thématiques : bleu pour les romans lecteurs débutants, rouge pour les romans bon lecteurs, vert pour les documentaires sur l'environnement et les animaux, brun pour la religion, jaune pour les dictionnaires et autres sujets. La collection comporte également des albums, dont un fonds assez important *d'Albums du Père Castor*. Les documents sont généralement assez anciens et usés. De nombreux livres ont été récupérés par le biais de dons. Les collections ne sont pas inventoriées.

A ce jour, le dépôt de livres n'est plus alimenté, car il a été délaissé par les enseignants au profit des bibliothèques de classes. Il arrive parfois que les enseignants viennent chercher des ouvrages dans le dépôt, mais ce cas de figure est plutôt rare. Les élèves ne s'y rendent presque plus, mis à part les enfants de 6<sup>ème</sup> primaire qui

étudient dans ce local et certaines classes enfantines. La responsabilité du prêt ou de la consultation est laissée à chaque enseignant.

En ce qui concerne les ressources financières, chaque classe dispose d'un budget annuel de 100 CHF pour l'achat de livres.

### Glariers

L'école des Glariers est l'un des établissements le plus éloigné de la BMS. Elle possède un dépôt de livres au rez-de-chaussée du bâtiment. La pièce, d'environ 30 m<sup>2</sup>, fait également office de salle d'appui. Elle est équipée de deux ordinateurs et d'une imprimante. Elle contient des tables, des chaises et des coussins pour lire. La salle ne permet pas de créer un vrai espace de lecture car les tables prennent la majorité de la surface. Les collections sont disposées sur trois étagères et réparties selon les degrés scolaires : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> enfantine, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire ainsi que 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire.

La collection est composée de 150 documents provenant de Bibliomédia Suisse. L'abonnement à ce service coûte 600 CHF par année. Les enseignants se rendent une fois par an à Lausanne et choisissent eux-mêmes les livres. Le dépôt contient également un fonds appartenant à l'école qui est évalué à 150-200 documents environ. Le budget annuel s'élève à 50 CHF par classe. En fin d'année, lorsque les finances le permettent, les enseignants achètent des livres pour le dépôt par le biais du responsable du matériel.

Les livres pour les classes enfantines possèdent une cote de couleur bleue. On trouve des ouvrages sur les thèmes de Noël, de Pâques, l'environnement et les animaux. Il y a aussi des livres cartonnés et des albums. On rencontre des auteurs tels qu'Antoon Krings et Jeanne Ashbé, ou des héros connus comme *Babar*, *Mini-Loup* et *T'choupi*.

Les livres pour les classes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire possèdent une cote de couleur blanche. L'école est abonnée aux magazines *J'aime lire* et *Moi je lis*. La collection est composée de documentaires, de premières lectures (collections : *Gaffi raconte*, *Pocket jeunesse*, *Ratus poche* et *Nathan poche*) et d'albums.

Pour les classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire, on a utilisé une cote de couleur rouge. On trouve des romans, des bandes dessinées, des albums et une grande collection de la série *Max et Lili*.

Ce sont les professeurs qui gèrent le dépôt. Ils s'occupent des acquisitions et de l'équipement<sup>16</sup> des documents. Les six classes de l'établissement s'y rendent une fois par semaine sur la base d'un tournus établi en début d'année scolaire. Les élèves peuvent consulter les livres sur place ou les prendre dans leur classe. Ils n'ont pas le droit de les emporter chez eux.

#### Plantzette

Le centre scolaire de Plantzette ne dispose pas de dépôt de livres. La classe enfantine possède une bibliothèque dans sa salle de classe. Cette collection est composée entre autres d'un abonnement au magazine *Les Belles Histoires* et de livres-CD comme ceux de Marlène Jobert.

Les enseignants sélectionnent eux-mêmes les ouvrages qu'ils désirent acquérir. Chaque classe dispose d'un budget de 100 CHF par année ce qui représente l'achat de 10 à 12 livres en moyenne.

#### **4.4.1.3 Centre scolaire de Muraz**

Le centre scolaire de Muraz compte six classes dont 22 élèves en enfantine, et 104 en primaire. Il ne dispose pas de dépôt de livres, mais chaque enseignant possède sa bibliothèque personnelle dans sa salle de classe. Ils sont abonnés à *Minimax* et *Kilimax* de l'Ecole des Loisirs. Certains sont également abonnés aux magazines *J'aime lire* ou *Je bouquine*. Le montant annuel par classe s'élève à 80 CHF (plus ou moins variable). Environ 5 à 7 documents par classe sont acquis chaque année.

#### **4.4.1.4 Centre scolaire de Noës**

L'école de Noës est composée de 7 classes dont 21 élèves en enfantine et 117 en primaire. Elle ne possède pas de dépôt de livres et se trouve à bonne distance de la BMS. Les enseignants possèdent des bibliothèques de classes et disposent d'un montant qui varie entre 200 et 400 CHF chaque année. Ils sont libres de commander ce qu'ils désirent en fonction de leurs besoins. Le budget total annuel s'élève à environ

---

<sup>16</sup> L'équipement est la « *préparation matérielle des documents en vue de leur classement sur les rayons, de leur prêt au public et de leur conservation.* »

Source : ADBS. Équipement des documents. In : *Site de l'ADBS : vocabulaire de la documentation* [en ligne]. Mise à jour le 8 décembre 2010. [http://www.adbs.fr/equipement-des-documents-17056.htm?RH=OUTILS\\_VOC](http://www.adbs.fr/equipement-des-documents-17056.htm?RH=OUTILS_VOC) (consulté le 9 juillet 2012)

2'400 CHF, soit l'acquisition de 150 à 200 livres par an. La sélection est variée (BD, petits albums *Bayard*, *Folio Cadet*, livres plus scientifiques, etc.).

Le centre scolaire a également mis sur pied cinq rallyes lecture (petit, moyen, grand degré) d'environ 25 livres chacun.

#### **4.4.1.5 Centre scolaire de Granges**

Le centre scolaire de Granges est composé de 8 classes, dont 37 élèves en enfantine et 113 en primaire. Le plus décentralisé par rapport aux locaux de la BMS, il possède depuis décembre 2005, une bibliothèque scolaire au premier étage d'une annexe au bâtiment principal. Celle-ci est gérée par la BMS. Elle est accessible en tout temps aux enseignants et à leurs classes.

La succursale de Granges possède un fonds d'environ 1'600 livres destinés aux enfants jusqu'à la 6<sup>ème</sup> primaire, classés selon la CDU. La collection est composée de documentaires, de romans, de premières lectures, de bandes dessinées et d'albums. Elle est complétée par un fonds documentaire de 100 ouvrages provenant de Bibliomédia Suisse, renouvelé tous les ans, ainsi que de livres de la BMS.

Le local est équipé d'un bureau, d'une imprimante et d'un poste informatique possédant le logiciel de gestion de bibliothèque *Netbiblio* pour les prêts et la consultation du catalogue. L'ordinateur donne aussi accès à internet et à la BRV. On trouve un coin lecture comportant des tables, des chaises, un tapis et des coussins permettant l'accueil de classes. Les livres sont rangés sur des étagères. Pour les bandes dessinées et les albums, le local dispose de bacs.

Les visites et les prêts sont gérés par les enseignants durant les heures de classe. Une bibliothécaire professionnelle est présente tous les jeudis après-midi (de 14h à 16h30) afin de répondre à des demandes plus spécifiques. Au début de chaque année scolaire, les enseignants peuvent faire une demande pour une visite commentée de la bibliothèque.

Le budget annuel pour les acquisitions est de 1'200 CHF. Ainsi, chaque année, entre 150 et 180 livres sont achetés par la BMS en fonction des thématiques scolaires (Annexe 5) et viennent compléter la collection existante. Ils sont traités (indexation et

catalogage <sup>17)</sup> et équipés par le personnel de la BMS. Les enseignants sont encouragés à faire des propositions d'achat.

Chaque élève et chaque enseignant possède sa carte de lecteur et peut emprunter 3 livres au maximum pour quatre semaines. Ils sont soumis au règlement de la Bibliothèque de Granges, règlement de la BMS simplifié. La succursale totalise 400 à 500 prêts mensuels.

## **4.4.2 Cycles d'orientation de Sierre**

### **4.4.2.1 Cycle d'orientation de Goubing**

Le CO de Goubing accueille la section francophone qui comporte 14 classes (251 élèves), ainsi que la section germanophone composée de 144 élèves répartis en 7 classes.

L'école investit chaque année 1'500 CHF pour l'achat de livres. Le responsable du matériel scolaire s'occupe des acquisitions sur la base de propositions d'achat des enseignants.

La collection se destine à la section francophone. Elle est uniquement composée de livres pour les lectures suivies. On dénombre environ 90 titres en français ainsi que 3 titres en allemand. L'école dispose de 25 exemplaires par titre, parfois moins si l'achat est plus ancien. On retrouve des auteurs classiques comme Alphonse Daudet, Marcel Pagnol, Jules Romains, Daniel Pennac, Roger Frison-Roche, Joseph Kessel, mais également des écrivains plus contemporains tels que J.K. Rowling ou Anne Fine.

Le dépôt se situe dans une salle de classe au premier étage du bâtiment. Il s'agit avant tout d'un lieu de stockage composé de quatre étagères. Les livres sont classés par ordre alphabétique d'auteur. Un inventaire sous forme de tableau répertorie les titres disponibles. On trouve aussi une feuille où les professeurs notent les emprunts.

---

<sup>17</sup> Le catalogage est l'action permettant de créer une notice bibliographique, qui recense « l'ensemble des éléments comprenant la description bibliographique d'un document et des points d'accès à celle-ci, généralement rédigée en suivant les prescriptions de normes nationales ou internationales. »

Source : ADBS. Notice bibliographique. In : *Site de l'ADBS : vocabulaire de la documentation* [en ligne]. Mise à jour le 8 décembre 2010. [http://www.adbs.fr/notice-bibliographique-17966.htm?RH=OUTILS\\_VOC](http://www.adbs.fr/notice-bibliographique-17966.htm?RH=OUTILS_VOC) (consulté le 9 juillet 2012)

Il n'y a pas de statistiques concernant l'utilisation de ces ressources, cependant le CO de Goubing comporte 12 enseignants de français qui lisent avec leur classe en moyenne un titre par année.

#### **4.4.2.2 Cycle d'orientation des Liddes**

Le centre scolaire des Liddes dénombre 12 classes qui accueillent en tout 211 élèves. Il dispose d'un dépôt de livres, le plus élaboré de tous les établissements scolaires de Sierre après celui de Granges.

L'école investit 2'000 CHF par année pour l'achat de nouveaux livres, ainsi que 900 CHF pour l'abonnement à des magazines. Deux enseignantes s'occupent bénévolement de la gestion de la bibliothèque. Les achats se font avec la collaboration de la responsable du matériel scolaire. La sélection est réalisée par les enseignantes bénévoles en consultant des catalogues d'éditeurs, mais chaque élève ou professeur de l'établissement est libre de faire des propositions d'achat. Tous les livres sont inventoriés dans un fichier *Excel* et se voient attribuer un numéro d'acquisition.

Le dépôt de livres se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment scolaire. Il s'agit d'une ancienne salle de classe, d'environ 65 m<sup>2</sup>, reconvertie en bibliothèque. La pièce est aménagée avec des canapés, des tables et des chaises. Elle dispose aussi de deux ordinateurs qui ne sont pas utilisés. Les documents sont rangés dans des armoires vitrées. La collection est constituée d'environ 800 romans de tous genres littéraires (classique, science-fiction, fantasy, policier, etc.), classés par ordre alphabétique d'auteur, et d'un grand choix de magazines (*Je bouquine, Le monde des ados, I love English, Science & Vie junior, Géo Ado, Vocabulaire allemand, Phosphore, Histoire juniors*). Il n'y a presque pas de documentaires, mis à part quelques ouvrages de référence sur les grandes thématiques scolaires : littérature et théâtre, histoire, géographie, arts et sciences. Il s'agit avant tout d'un dépôt permettant de faire découvrir le plaisir de la lecture et non d'un instrument de travail pour la réussite scolaire.

On trouve également des lectures suivies en français, allemand et anglais. Ces livres sont généralement anciens et très usés. Il s'agit des ouvrages les plus consultés.

Le dépôt de livres est ouvert deux récréations par semaine, c'est-à-dire 40 minutes en tout. Les enseignantes bénévoles notent les emprunts et les retours sur un cahier. Les élèves possèdent une carte de lecteur et peuvent emprunter 3 livres pendant 4 semaines. S'ils ne rapportent pas les livres, ils sont sanctionnés d'une amende de 5

CHF. On dénombre une fréquentation de 10 à 20 élèves par récréation. Sur les sept dernières années, en moyenne 280 ouvrages ont été empruntés par an. Chaque mois, une thématique est mise en avant, afin de valoriser les ouvrages de la collection.

## **5. Forces et faiblesses de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre**

### **5.1 Méthodologie**

Afin de proposer des solutions ciblées pour les écoles de la Ville de Sierre, une analyse FFOM<sup>18</sup> a été réalisée (Annexe 6). Cet exercice permet de mettre en avant les points forts et les points faibles de la BMS, ainsi que de lister les opportunités et les menaces externes à l'institution, afin de faire le bilan de la revue de la littérature et de l'état des lieux.

### **5.2 Analyse de l'environnement**

#### **5.2.1 Opportunités**

- Plan d'étude romand

L'introduction du PER dans les écoles sierroises est une opportunité à saisir afin de proposer des services en relation avec les objectifs d'enseignement et démontrer aux professeurs l'utilité des fonds documentaires de la BMS pour la réalisation de ces objectifs.

- Contexte cantonal favorisant les bibliothèques

Le canton du Valais soutient activement les bibliothèques communales et scolaires. Grâce au nouveau plan directeur, une commission Ecole-Bibliothèque devrait se créer. Les résultats de cette commission pourraient intéresser de près la BMS et l'aider dans sa démarche auprès des écoles.

- Documentation pédagogique de la Médiathèque Valais

La documentation pédagogique permet de compléter les prestations offertes par la BMS. Il s'agit d'un partenaire potentiel à mettre en avant.

---

<sup>18</sup> FFOM = Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (en anglais SWOT = Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats)

## 5.2.2 Menaces

- Désintérêt des enseignants pour la bibliothèque

Le désintérêt des enseignants est la principale menace pour la BMS. Lors des visites dans les bibliothèques mixtes de Suisse romande, tous les responsables ont évoqué ce point.

- Dépôts de livres et bibliothèques de classes

Le fait que les enseignants disposent de collections d'ouvrages, soit au sein de leur classe, soit dans un dépôt situé dans l'établissement, freine l'utilisation de la BMS et lui fait « concurrence ».

- Utilisation généralisée d'Internet

Pour les degrés secondaires, le témoignage d'une enseignante permet d'affirmer que les élèves ne sont pas intéressés par la bibliothèque et qu'ils préfèrent effectuer leurs recherches sur internet.

## 5.3 Analyse interne

### 5.3.1 Forces

- Locaux et aménagements

La BMS dispose d'un bâtiment de taille confortable et d'une bonne visibilité extérieure. Le nombre de places de travail est suffisant et l'accueil des classes possible. Les différents étages de la bibliothèque permettent l'aménagement d'espaces spécifiques aux différents publics.

- Offre documentaire

Les collections sont en adéquation avec les degrés d'enseignement. L'offre est riche par sa diversité de supports (monographies, périodiques, CD, DVD, CD-Rom) et correspond aux normes cantonales qui sont de 5 livres par élève (cf. point 4.2.1). Le classement par centres d'intérêts est agréable pour les lecteurs.

- Environnement technologique

La BMS dispose entre autres d'un site internet, d'un catalogue en ligne interactif, d'une application pour téléphone mobile, d'une borne de prêt automatique, d'ordinateurs, de ressources électroniques, d'un accès wifi. Elle se montre à la pointe de la technologie.

- Travail en réseau

La BMS fait partie d'un réseau par sa participation à la BRV et propose un service de prêt entre bibliothèques ce qui représente une force importante pour l'institution.

- Visites de classes

Les visites de classes s'adaptent en fonction du degré scolaire des élèves. Elles sont donc en parfaite adéquation avec les besoins de l'école.

- Personnel qualifié

La BMS dispose d'un personnel qualifié. La responsable supervise les deux secteurs et la répartition des tâches est équilibrée entre les employés.

- Moyens financiers et organisme de tutelle

La BMS dépend d'un seul organisme de tutelle qui est la Ville de Sierre. Il s'agit d'un avantage considérable selon la littérature professionnelle sur les bibliothèques mixtes. Ainsi, il n'y a pas de soucis de relations comme cela a pu être observé dans d'autres bibliothèques publiques et scolaires de Suisse romande.

Le financement principal vient de la Ville de Sierre. Le budget est assez confortable.

- Services et animations au grand public

Contrairement aux bibliothèques mixtes de Suisse romande visitées qui proposent des services de base, la BMS offre des prestations pour grand public très variées.

### **5.3.2 Faiblesses**

En ce qui concerne les faiblesses de la BMS, on peut remarquer que :

- les services offerts aux écoles ne sont pas uniformes entre les établissements

Le *Manifeste de l'UNESCO* indique que « les services de la bibliothèque scolaire doivent être offerts sur un pied d'égalité à tous les membres de la communauté scolaire » (UNESCO, IFLA, 1999). Actuellement ce n'est pas le cas, étant donné qu'une succursale a été construite dans le centre de Granges et que certaines écoles possèdent des dépôts de livres.

- la stratégie de communication avec les enseignants est presque inexistante

La communication entre bibliothécaires et enseignants est très peu développée. La BMS dépend de la bonne volonté du corps enseignant et ne va pas à sa rencontre.

L'implication des enseignants est capitale pour la réussite de la mission scolaire d'une bibliothèque. Lors des entretiens dans les institutions mixtes de Suisse romande, les

responsables ont insisté sur le fait qu'il était indispensable de collaborer avec les professeurs et de rendre obligatoires certaines animations, comme les visites de classes.

- il y a un mauvais équilibre entre les prestations pour les écoles et pour le grand public

A Sierre, les prestations ne sont pas équilibrées. L'accent est clairement mis sur la partie publique. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que la BMS doit répondre aux exigences de BiblioValais Excellence et au *Plan directeur des bibliothèques valaisannes* (Canton du Valais, DECS, 2007), qui ne prennent pas prioritairement en compte l'aspect scolaire.

- l'emplacement de la bibliothèque représente un frein pour les écoles

Contrairement à la plupart des bibliothèques mixtes de Suisse romande, les locaux de la BMS ne se trouvent pas au sein d'un bâtiment scolaire. Il s'agit d'une configuration peu commune favorisant le grand public au détriment de la mission scolaire de la BMS.

La distance à parcourir pour se rendre à la bibliothèque peut représenter un véritable frein pour les enseignants devant respecter des programmes scolaires chargés. Pour les classes enfantines et primaires, la logistique que nécessite une visite (habiller les enfants par exemple) peut rebuter de nombreux professeurs.

- il n'y a pas d'évaluations internes et externes

La BMS ne dispose d'aucune statistique concernant la fréquentation et les usages des écoles, hormis le nombre annuel de visites commentées. La littérature professionnelle sur la problématique des bibliothèques mixtes préconise de mener des évaluations quantitatives et qualitatives régulières afin de connaître la satisfaction, les pratiques et les besoins des publics.

- les heures d'ouverture ne sont pas adaptées

La BMS n'est pas ouverte le matin. Les professeurs doivent prendre rendez-vous s'ils désirent venir pendant ces horaires, ce qui peut être contraignant pour eux.

- les moyens humains sont limités

Le nombre de visites de classe, par exemple, ne peut actuellement pas être augmenté, car la BMS n'a pas assez de personnel à disposition.

## 6. Bibliothèque–écoles : quelles solutions pour Sierre?

### 6.1 Méthodologie

Après une revue générale de la littérature professionnelle sur la collaboration entre écoles et bibliothèques, ainsi que sur les services proposés en bibliothèque scolaire, seules les solutions pouvant s'appliquer au contexte de Sierre ont été retenues et détaillées dans ce chapitre. Les services trop complexes à mettre en place ou jugés non prioritaires n'ont pas été abordés.

Dans un premier temps, des outils de coopération entre les écoles de Sierre et la bibliothèque ont été recherchés (cf. point 6.2). Puis, trois axes de développement ont été choisis pour les propositions de services :

- animations et activités afin de promouvoir la lecture (cf. point 6.3.1)
- accès aux collections physiques afin de réduire la distance géographique qui sépare la BMS des écoles (cf. point 6.3.2)
- produits documentaires numériques afin d'améliorer le contact avec les enseignants et les élèves grâce à l'accès à distance (cf. 6.3.3).

Les services sont décrits sous forme de tableaux, afin d'être les plus synthétiques que possible. Chaque solution comporte le public-cible et le degré scolaire auxquels elle se destine, ainsi que les ressources (humaines, financières et matérielles) nécessaires à sa réalisation. Les sources dont s'inspire la solution sont indiquées dans chaque tableau.

Finalement, le sujet des nouvelles technologies n'a pas été traité en profondeur, car il ne m'a pas semblé prioritaire au vu du contexte existant à Sierre. Ce sujet est aussi plus restreint, car il n'a pas été intégré à l'enquête destinée aux enseignants de Sierre par faute de temps et manque de recherches sur la thématique. C'est pourquoi, il est abordé, après les propositions de services, sous forme de pistes de réflexion (cf. 6.3.4).

## **6.2 La coopération bibliothèque-écoles : un partenariat indispensable**

### **6.2.1 Enjeux**

*« Un enseignant, même fin connaisseur de littérature jeunesse, n'est pas un bibliothécaire. Un bibliothécaire n'est pas un pédagogue. L'un accompagne une classe dans une démarche diversifiée de maîtrise de la langue et de découverte des sens, l'autre s'attache à l'esthétique et à l'affectif du texte et de l'image » (Lombard, 2003 : 21)*

Tous les enjeux de la coopération entre la bibliothèque et les écoles sont résumés dans cette citation de Véronique Lombard. En effet, les fonctions du bibliothécaire et de l'enseignant, ainsi que les objectifs de réalisation liés à l'initiation de l'enfant à la lecture, sont différents : l'enseignant utilise le livre pour apprendre à lire et développer des connaissances chez l'élève, alors que le bibliothécaire favorise la lecture plaisir et la découverte de l'imaginaire, des émotions ; l'enseignant possède des facultés en pédagogie, alors que le bibliothécaire dispose d'une excellente connaissance de la production éditoriale d'ouvrages pour la jeunesse. La collaboration permet ainsi d'associer les spécificités de chacun. Dominique Alamichel (2011 : 41) est du même avis et explique que :

*« les deux institutions ont pour objectif commun de vouloir transmettre la culture et le goût de la lecture aux enfants mais qu'elles ne se situent pas au même endroit dans la chaîne de réalisation de ces objectifs. [...] Pour que les relations entre les bibliothèques et l'école passent d'un certain climat d'opposition à une réelle complémentarité, il est nécessaire que les deux partenaires se connaissent, se reconnaissent et s'intéressent à leur interaction mutuelle afin de travailler ensemble au mieux dans l'intérêt des enfants ».*

Selon Max Butlen (2004 : 2), les bibliothécaires devraient s'interroger sur la manière d'offrir des services aux écoles et l'importance de la médiation culturelle, car « à l'école on apprend seulement à apprendre, tandis que c'est à la bibliothèque qu'on apprend : l'école est un moyen, la bibliothèque une fin ». La collaboration avec les enseignants est désormais indispensable afin de permettre le prolongement des apprentissages à la bibliothèque.

### **6.2.2 Outils de coopération**

Pour pallier la menace du désintérêt des enseignants pour les bibliothèques, évoquée dans l'analyse FFOM (cf. chapitre 5), et améliorer la stratégie de communication envers les écoles, la BMS peut user de différents outils relevés par les répondants lors

des entretiens réalisés dans le cadre de ce travail de Bachelor et dans la littérature professionnelle :

- élaborer une convention entre la Direction des écoles et la BMS pour légitimer l'action et formaliser le partenariat
- créer une commission bibliothèque-écoles composée de bibliothécaires et d'enseignants motivés, qui établit un programme annuel d'animations, discute des objectifs de travail et présente des ouvrages jeunesse à recommander
- nommer un enseignant de contact dans chaque établissement scolaire qui fait le lien entre la bibliothèque et l'ensemble du corps professoral
- organiser une séance d'information pour les professeurs sur le programme annuel de la BMS lors de la rentrée scolaire
- organiser des visites de la BMS obligatoires pour tous les nouveaux enseignants
- rencontrer périodiquement le corps professoral en salle des maîtres pour établir un contact.

Selon Dominique Alamichel (2011 : 63), un programme des services et des animations pour les écoles devrait être communiqué en début d'année scolaire, car « il est important que l'enseignant connaisse le contenu des séances auxquelles il s'inscrit afin qu'il puisse réfléchir à la façon d'intégrer les visites à la bibliothèque au programme scolaire, aux projets d'école, à la vie de la classe ». Le programme décrit le contenu des séances et des projets proposés en donnant leurs objectifs spécifiques, précisant pour quels cycles ils sont prévus ainsi que les modalités d'accueil (jours de visite possibles, nombre de séances prévues par classes et durée), afin de permettre l'inscription des enseignants et élaborer le planning des visites.

### **6.3 Propositions de nouveaux services à la BMS pour les écoles de la Ville de Sierre**

Ces propositions de nouveaux services permettent d'établir un équilibre entre les prestations offertes par la BMS au grand public et aux écoles. Elles se destinent à la filière francophone de Sierre et prennent en compte les contraintes liées à l'emplacement géographique des établissements scolaires et aux espaces à

disposition. L'accent est mis sur les élèves et les professeurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles HarmoS, mais certaines solutions s'adressent également au 3<sup>ème</sup> cycle.

### **6.3.1 Animations et activités**

Ces animations et activités pour la promotion de la lecture viennent compléter l'offre de la BMS constituée des visites de classes commentées selon le degré scolaire et de l'initiation à la recherche documentaire. Elles ont pour finalité de mettre en avant les principales forces de la BMS qui sont l'offre documentaire riche ainsi que les locaux et les aménagements fonctionnels. Les services proposés demandent tous l'intervention des enseignants à un moment ou un autre de l'activité. Il ne s'agit donc pas d'offres « prêtes à consommer », où les professeurs ne seraient que spectateurs. Le but de ces propositions est d'établir un réel partenariat entre les bibliothécaires et le corps professoral, exploitant au mieux les compétences de chacun.

Dans son ouvrage *Donner le goût de lire*, Christian Poslaniec (2001 : 18) recense quatre types d'animations : information, ludique, responsabilisante, approfondissement. L'idée des propositions qui suivent est de couvrir ces différents types, afin d'offrir un éventail large de ce qui peut se faire en termes d'animations et activités en bibliothèque scolaire.

Cinq solutions sont développées ci-dessous : activités et jeux autour du livre à réaliser lors des visites de classes libres, montage d'une exposition, prix *Enfantaisie*, rencontre avec un auteur ou un illustrateur, voyage-lecture. Il est bien évidemment possible de créer d'autres genres d'activités. Pour trouver des idées, les bibliothécaires de la BMS peuvent se référer à la bibliographie de ce mémoire ou rencontrer les enseignants de Sierre pour connaître leurs besoins et leurs envies.

#### **6.3.1.1 Activités et jeux autour du livre, à réaliser lors des visites de classes libres**

Il s'agit de proposer aux enseignants des animations autour du livre, qu'ils peuvent réaliser seuls ou avec l'aide d'un bibliothécaire lors des visites de classes libres à la bibliothèque. La BMS se charge de mettre à disposition le matériel ainsi qu'une fiche descriptive sur le déroulement de l'animation.

**Tableau 2**  
**Le point commun**

<b>Titre</b>	<i>Le point commun</i>		
<b>Concept</b>	<p>Trouver le point commun d'une pile de livres comportant une dizaine de titres, dont un intrus.</p> <p>Exemples de sélection : catégories de livres (albums de fiction, documentaires, romans, bandes dessinées, etc.), genres littéraires (policier, science-fiction, etc.), figures de styles, instance narrative, thème/action, auteurs (francophones, étrangers, suisses, etc.), types d'illustrations.</p>		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Dès la 1 <sup>ère</sup> enfantine
<b>Durée</b>	50 minutes	<b>Nb de participants</b>	1 classe
<b>Type d'animation</b>	Information ; Ludique ; Approfondissement	<b>Lieu</b>	Bibliothèque
<b>Objectifs</b>	<p>Découvrir une multitude de livres.</p> <p>Introduire des notions littéraires : auteur, narrateur, etc.</p>		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	<p>Former 4 groupes et distribuer une pile de livres à chacun des groupes.</p> <p>Consigne : se concentrer sur le point commun et non sur l'intrus, formuler le point commun de façon rigoureuse (ex. « Livres écrits par des auteurs étrangers » et non « Ça se passe ailleurs » ) → permet d'introduire des notions littéraires ; trouver le point commun choisis par l'organisateur et pas un autre.</p> <p>Faire circuler les piles entre les groupes.</p> <p>Prévoir une cinquième pile de livres avec un point commun plus difficile à trouver et la faire circuler dans les groupes les plus rapides.</p> <p>Temps de parole collectif : chaque groupe présente le point commun de la pile qu'il a devant lui ainsi que la méthodologie utilisée pour le trouver.</p> <p>Donner la possibilité aux élèves d'emprunter un livre de la sélection qui leur a plu.</p>		
<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : l'enseignant et/ou le bibliothécaire s'occupe de la préparation (choix des livres) avant l'arrivée de la classe. L'enseignant se charge de l'animation.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : livres adaptés à l'âge des élèves.</p> <p><u>Ressources financières</u> : aucune.</p>		
<b>Sources</b>	Poslaniec (dir.), 2007 : 91-93 ; Poslaniec, 2001 : 71-76		

**Tableau 3**  
**Le domino de livres**

Titre	<i>Le domino de livres</i>		
<b>Concept</b>	Associer, tel un domino, une vingtaine de livres qui possèdent un point commun sur leur couverture (mot du titre, personnage, auteur, édition, collection, type d'illustration, cadrage de l'image, couleur dominante, format du livre, etc.).		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Dès la 1 <sup>ère</sup> enfantine
<b>Durée</b>	30 minutes	<b>Nb de participants</b>	1 classe
<b>Type d'animation</b>	Information ; Ludique	<b>Lieu</b>	Bibliothèque
<b>Objectifs</b>	Découvrir la variété des livres. Se repérer dans la bibliothèque. Aborder les livres sous d'autres angles que leur contenu.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	Poser à plat, sur le sol, deux livres possédant en couverture quelque chose de semblable.  Consigne : le but est de former un long domino de livres. Chaque élève, à tour de rôle, doit aller chercher un livre dans la bibliothèque et le placer à la suite des autres en expliquant quel point commun il a avec le précédent. Un point commun ne peut pas être utilisé deux fois.  Proposer aux élèves d'emprunter un livre se trouvant dans la sélection.		
<b>Ressources</b>	<u>Ressources humaines</u> : enseignant. <u>Ressources matérielles</u> : livres. <u>Ressources financières</u> : aucune.		
<b>Sources</b>	Brasseur, 2007 : 52 ; Poslaniec (dir.), 2007 : 87-88		

**Tableau 4**  
**Les hors-textes**

Titre	<i>Les hors-textes</i>		
<b>Concept</b>	Deviner le contenu d'un récit grâce à des indices : titre, couverture, 4 <sup>ème</sup> de couverture, première page du récit, article de presse, table des matières, illustrations, résumé.		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Dès la 1 <sup>ère</sup> primaire

<b>Durée</b>	50 minutes	<b>Nb de participants</b>	1 classe
<b>Type d'animation</b>	Information ; Ludique	<b>Lieu</b>	Bibliothèque
<b>Objectifs</b>	Anticiper le contenu d'un livre. Susciter la curiosité et donner envie de lire.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	Former plusieurs groupes en fonction du nombre d'indices à disposition. Consigne : imaginer l'histoire en 15 minutes en exploitant les indices fournis, donner un compte rendu oral au reste de la classe. Proposer aux élèves d'emprunter le livre afin de découvrir la véritable histoire. Différentes variantes possibles : un livre différent par groupe ; un même livre pour tous, mais avec des indices différents par groupes ; un même livre avec le même indice pour tous.		
<b>Ressources</b>	<u>Ressources humaines</u> : enseignant. <u>Ressources matérielles</u> : livres adaptés à l'âge des élèves : prévoir plusieurs exemplaires du même titre afin que chaque enfant du groupe puisse emprunter le livre s'il le désire, photocopieuse. <u>Ressources financières</u> : achat des livres en plusieurs exemplaires.		
<b>Sources</b>	Brasseur, 2007 : 38 ; Poslaniec, 2001 : 43-47		

**Tableau 5**  
**L'histoire en désordre**

<b>Titre</b>	<i>L'histoire en désordre</i>		
<b>Concept</b>	Classer les morceaux d'une histoire dans l'ordre initial. L'histoire peut être reconstituée à partir de photocopies des images seules, du texte seul, des cases d'une BD, de pages complètes (texte et image).		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Dès la 1 <sup>ère</sup> primaire
<b>Durée</b>	30 minutes	<b>Nb de participants</b>	1 classe
<b>Type d'animation</b>	Information ; Ludique	<b>Lieu</b>	Bibliothèque
<b>Objectifs</b>	Rétablir la chronologie d'un livre. Comprendre la structure d'un récit.		

<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	Former des groupes et distribuer les photocopies. Prévoir des livres différents pour chaque groupe. Consigne : remettre l'histoire dans l'ordre. A la fin de l'animation, présenter les livres aux élèves.
<b>Ressources</b>	<u>Ressources humaines</u> : enseignant. <u>Ressources matérielles</u> : livres adaptés à l'âge des élèves (album, roman ou bande dessinée), photocopieuse. <u>Ressources financières</u> : aucune.
<b>Sources</b>	Brasseur, 2007 : 39

### 6.3.1.2 Montage d'une exposition

**Tableau 6**  
**Montage d'une exposition**

<b>Titre</b>	<i>Montage d'une exposition</i>		
<b>Concept</b>	Les élèves peuvent monter eux-mêmes une petite exposition dans l'espace jeunesse de la bibliothèque et choisir des livres en rapport avec le thème choisi, un peu sur le principe du <i>Lecteur passion</i> , service proposé par la BMS aux adultes. Les expositions peuvent combiner des supports variés : livres, tableaux, dessins, photographies, travaux manuels, produits multimédias, ainsi que des thèmes divers : auteur/illustrateur, genre littéraire, actualité, créations littéraires des élèves, etc.		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Enfantine à 6 <sup>ème</sup> primaire
<b>Durée</b>	4 à 6 semaines	<b>Nb de participants</b>	1 classe
<b>Type d'animation</b>	Responsabilisante	<b>Lieu</b>	Bibliothèque et salle de classe
<b>Objectifs</b>	Découvrir un thème à travers une activité. Stimuler une recherche « orientée » de livres et favoriser l'autonomie des élèves.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	Le choix du thème est laissé à l'enseignant qui contacte ensuite la bibliothèque pour obtenir son accord et discuter des modalités. La conception de l'exposition (bricolages, panneaux thématiques, etc.) est faite en classe. La bibliothèque peut aider dans le choix des livres et dans la mise en place. Elle s'occupe de la promotion de l'exposition.		

<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque et enseignant.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : grilles d'exposition, petit matériel (présentoirs, etc.), documents (monographies, CD, DVD, etc.) fournis par la bibliothèque / matériel à exposer fourni par les élèves.</p> <p><u>Ressources financières</u> : aucune.</p>
<b>Développement</b>	Les autres classes peuvent venir visiter l'exposition. Les élèves qui ont créé l'exposition la présentent à leurs camarades sous forme de visites guidées dans un but de partage.
<b>Sources</b>	Bibliothèque de Bulle, 2010 : 8 ; Service <i>Lecteur passion</i> de la BMS

### 6.3.1.3 Prix Enfantaisie

**Tableau 7**  
**Prix Enfantaisie**

<b>Titre</b>	<i>Prix Enfantaisie</i>		
<b>Concept</b>	Le prix <i>Enfantaisie</i> est organisé par l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), les librairies Payot et la Radio Télévision Suisse (RTS). La sélection est dévoilée en septembre. Le retour des votes se fait au mois de mars. Le prix est remis chaque année au mois d'avril lors du Salon du Livre de Genève. Les enfants deviennent membres d'un jury littéraire. Ils sont amenés à voter (individuellement ou par classe) pour le livre qu'ils ont préféré au sein de la sélection composée de cinq albums (catégorie 7-10 ans) ou cinq romans (catégorie 11-13 ans).		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	1 <sup>ère</sup> primaire à 7 <sup>ème</sup> année
<b>Durée</b>	Env. 6 mois	<b>Nb de participants</b>	Illimité
<b>Type d'animation</b>	Responsabilisante	<b>Lieu</b>	Salle de classe
<b>Objectif</b>	Promouvoir la lecture en interrogeant le sens critique des enfants.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	<p>Communication pour les enseignants au mois de septembre.</p> <p>Inscriptions des classes auprès de la bibliothèque.</p> <p>Achats des livres selon le nombre d'inscriptions et commande des bulletins de vote.</p> <p>Envoi dans les classes des livres et des bulletins de vote.</p> <p>Débats au sujet des livres menés par les enseignants.</p> <p>Centralisation des bulletins de vote à la bibliothèque fin février et envoi groupé.</p>		

<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque et enseignants.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : la bibliothèque met à disposition les livres de la sélection ainsi que les bulletins de vote.</p> <p><u>Ressources financières</u> : achat des ouvrages en plusieurs exemplaires.</p>
<b>Développements</b>	<p>Se déplacer au Salon du Livre de Genève pour assister à la remise du prix.</p> <p>Animation pouvant se coupler avec la rencontre d'un auteur (cf. point 6.3.1.4).</p>
<b>Sources</b>	ISJM ( <a href="http://www.isjm.ch">www.isjm.ch</a> ) ; JM Arole ( <a href="http://www.jm-arole.ch">www.jm-arole.ch</a> ) ; Poslaniec, 2001 : 163-166

Remarque :

La BMS peut également mettre en avant les ouvrages sélectionnés pour les adolescents de 13 à 16 ans dans le cadre du prix RTS *Littérature Ado* (RTS, 2012) et effectuer la même démarche auprès des enseignants.

#### 6.3.1.4 Rencontre avec un auteur ou un illustrateur

**Tableau 8**  
**Rencontre avec un auteur ou un illustrateur**

<b>Titre</b>	<i>Rencontre avec un auteur ou un illustrateur</i>		
<b>Concept</b>	Rencontrer l'auteur ou l'illustrateur d'un ouvrage lu en classe.		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Dès la 1 <sup>ère</sup> primaire
<b>Durée</b>	1 mois (entre la lecture et la rencontre)	<b>Nb de participants</b>	1 ou plusieurs classes
<b>Type d'animation</b>	Approfondissement	<b>Lieu</b>	Bibliothèque et salle de classe
<b>Objectifs</b>	Découvrir l'œuvre d'un auteur. Echanger sur le contenu du livre, sur l'acte d'écrire, sur le rôle de l'image, sur le métier d'écrivain ou d'illustrateur, sur la place d'un artiste dans la société.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	Choisir un auteur : rencontre entre les enseignants intéressés et les bibliothécaires. Prise de contact avec l'auteur choisi pour vérifier sa disponibilité, fixer les modalités de mise en place et le contenu de la rencontre.		

	<p>Séance de découverte : présentation de l'auteur aux élèves par les bibliothécaires.</p> <p>Lire un ou plusieurs livres de l'auteur en classe.</p> <p>Préparer avec les élèves des questions en vue de la rencontre.</p> <p>Rencontre de l'auteur à la bibliothèque : poser les questions préparées, lancer un défi à l'auteur (création d'une histoire en direct, dessin, etc.).</p>
<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque, enseignants, auteur/illustrateur.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : espace d'accueil à la bibliothèque avec des chaises, livres de l'auteur choisis en quantité suffisante pour les élèves.</p> <p><u>Ressources financières</u> : salaire de l'auteur pour son intervention (env. 390 CHF), achat des livres en plusieurs exemplaires.</p>
<b>Partenariats envisageables</b>	<p>Jeunesse et Média Arole</p> <p>Médiathèque Valais et Bibliomédia Suisse</p>
<b>Développements</b>	<p>Possibilité d'ateliers à partir d'un des livres de l'auteur : les enfants créent une peinture, un spectacle, une exposition (cf. point 6.3.1.2).</p> <p>Créer des liens entre une œuvre et son auteur / entre les œuvres d'un même auteur.</p>
<b>Sources</b>	<p>Alamichel, 2011 : 278-280 ; Brasseur, 2007 : 59 ; Poslaniec, 2001 : 217-222</p>

Remarque :

L'association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse, Jeunesse et Média Arole (JM Arole, s.d.), propose dans son catalogue d'activités des rencontres avec des auteurs ou des illustrateurs au tarif de 130 CHF la période, pour un minimum de trois périodes (390 CHF).

L'emprunt de lectures suivies à Bibliomédia Suisse par l'intermédiaire de la MV peut permettre de réduire les coûts en évitant ainsi de devoir acheter plusieurs exemplaires d'un même ouvrage.

Pour trouver des idées d'auteurs à inviter, la liste des créateurs de littérature jeunesse suisses ou vivant / ayant vécu en Suisse élaborée par Jérémie Rochat et Michael Varrin dans le cadre de leur travail de diplôme HES peut être consultée sur le site internet de JM Arole (Rochat, Varrin, 2012).

### 6.3.1.5 Voyage-lecture

**Tableau 9**  
**Le voyage-lecture**

Titre	<i>Le voyage-lecture</i>		
<b>Concept</b>	Le voyage-lecture est constitué d'un lot d'une dizaine de livres choisis par les enseignants et les bibliothécaires autour d'un fil rouge : un thème, un personnage récurrent, un genre ou un auteur. Chacun des élèves de la classe lit un texte-clé puis en discute avec ses camarades. Dans un deuxième temps, les adultes présentent les autres livres de la sélection dont la rotation et la lecture sont ensuite laissées au libre choix des élèves.		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Dès la 1 <sup>ère</sup> primaire
<b>Durée</b>	1 semestre	<b>Nb de participants</b>	1 classe
<b>Type d'animation</b>	Approfondissement	<b>Lieu</b>	Bibliothèque et classe
<b>Objectifs</b>	<p>Permettre à l'élève la découverte de livres de manière individuelle et collective.</p> <p>Créer une véritable collaboration entre les enseignants et les bibliothécaires.</p> <p>Penser autrement l'accueil des classes à la bibliothèque.</p>		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	<p>Constituer un pack de lecture d'une dizaine de titres de fiction possédant un fil rouge.</p> <p>Promouvoir les livres par le biais d'une animation à la bibliothèque : présenter l'ouvrage-clé que chaque élève devra lire ainsi que les autres titres du voyage-lecture.</p> <p>Travail en classe sur les ouvrages : possibilité de relier les ouvrages à d'autres matières enseignées.</p> <p>Faire circuler les ouvrages du pack de lecture entre les élèves qui peuvent les emporter chez eux.</p> <p>Clôturer le voyage-lecture à la bibliothèque sous forme de rencontre, partage et éventuellement exposition de travaux réalisés en lien avec la thématique du pack de lecture.</p>		
<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque, enseignants.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : livres.</p> <p><u>Ressources financières</u> : aucune.</p>		
<b>Développements</b>	Coupler cette activité avec la rencontre d'un auteur ou un illustrateur (cf. point 6.3.1.4) ou le montage d'une exposition (cf. point 6.3.1.2).		

<b>Sources</b>	Lombard, 2003 : 25-91
----------------	-----------------------

### 6.3.2 Accès aux collections physiques

L'accès décentralisé aux collections physiques de la BMS est le principal moyen pour réduire la distance géographique entre les établissements scolaires et la bibliothèque, qui est l'une des faiblesses prédominantes relevée dans l'analyse FFOM (cf. chapitre 5).

Trois solutions sont donc proposées ci-dessous : caisse de classes, point-lecture et bibliobus. Elles ne devraient pas se destiner aux établissements de Borzuat et de Granges, car celui de Borzuat se situe à proximité immédiate de la BMS et Granges dispose d'une bibliothèque scolaire. Les calculs liés aux ressources financières nécessaires à chaque proposition ne tiennent pas compte de ces deux établissements.

Ces propositions nécessitent un investissement financier plus important que les autres solutions présentées. Les points-lecture et le bibliobus appellent à engager du personnel supplémentaire à la BMS. Cependant, ces accès décentralisés permettent l'uniformisation de l'offre documentaire au sein des établissements scolaires, comme le préconise le *Manifeste de l'UNESCO de la bibliothèque scolaire* (UNESCO, IFLA, 1999). Afin d'aider la prise de décision, les avantages et les inconvénients ont été listés.

#### 6.3.2.1 Caisse de classes

**Tableau 10**  
**Caisse de classes**

<b>Titre</b>	<i>Caisse de classes</i>		
<b>Concept</b>	Déposer dans les classes une caisse remplie de livres (env. 40 exemplaires : romans, albums, documentaires) adaptés au degré scolaire avec un renouvellement tous les semestres.		
<b>Public concerné</b>	Enseignants et élèves	<b>Degré scolaire</b>	Enfantine à 6 <sup>ème</sup> primaire
<b>Durée</b>	1 semestre	<b>Nb de participants</b>	Selon le nombre de caisses à disposition
<b>Objectifs</b>	Enrichir ou remplacer les bibliothèques de classes. Donner accès à des collections variées et des propositions d'activités.		

<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	<p>Elaboration des caisses selon les différents degrés : sélection, achat, traitement (catalogage, indexation, équipement), rédaction du dossier d'accompagnement (bibliographie, modalités de prêt, idées d'activités avec les livres → cf. point 6.3.1.1).</p> <p>Début de semestre : communication auprès des enseignants sur le service. Les enseignants réservent par téléphone ou e-mail une caisse et viennent la chercher à la BMS.</p> <p>Fin de semestre : les enseignants vérifient que tous les livres sont présents grâce au dossier d'accompagnement et contrôlent leur état. Ils rapportent la caisse à la BMS et signalent si des ouvrages sont perdus ou abîmés.</p>
<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : environ quarante livres de tous genres par caisse en plastique, dossier d'accompagnement : liste des titres, modalités de prêt, idées d'activités.</p> <p><u>Ressources financières</u> : → cf. tableaux 11 à 15</p> <p><i>Budget d'investissement</i> : de 13'600 à 55'600 CHF selon la variante choisie.</p> <p><i>Budget de fonctionnement</i> : de 1'360 à 5'600 CHF selon la variante choisie.</p>
<b>Partenariat envisageable</b>	<p>Médiathèque Valais et Bibliomédia : élaboration de bibliothèques de classes, prêt d'une durée de 4 mois.</p>
<b>Avantages</b>	<p>Solution d'accès aux collections physiques qui demande le moins de ressources humaines.</p> <p>Proposer des animations qui peuvent être menées par les enseignants en classe.</p>
<b>Inconvénient</b>	<p>L'achat d'une collection d'ouvrages demande un budget d'investissement élevé.</p>
<b>Développements</b>	<p>Prévoir un taux de 10% de renouvellement chaque année, ainsi qu'une mise à jour du dossier d'accompagnement.</p> <p>Possibilité d'étendre le service au secondaire I si la demande se fait sentir de la part des enseignants.</p> <p>Possibilité pour les bibliothécaires d'amener eux-mêmes la caisse de livres en classe pour rencontrer les élèves et mener une petite activité.</p>
<b>Sources</b>	<p>Bibliothèque de Bulle, 2010 : 5 ; Association Livralire (<a href="http://www.livralire.org/">www.livralire.org/</a>)</p>

Remarque :

Les propositions d'activités devraient être variées afin d'éviter de proposer les mêmes idées dans les caisses de degré scolaire identique.

L'idée est d'acheter un fonds de documents spécifiquement dédié à ce service et qui serait en dehors du circuit courant de la BMS, afin de pouvoir proposer des activités en lien avec la collection. Cependant, dans un premier temps et afin de tester la réaction des enseignants, il est tout à fait possible de créer ces caisses de classes à partir des fonds existants ou d'emprunter les ouvrages à la MV ou Bibliomédia.

Les ressources financières nécessaires ont été estimées comme suit, selon deux variantes :

**Variante 1** : Service pour les cycles 1 et 2, en moyenne 1 caisse pour 2 classes

**Tableau 11**  
**Nombre de caisses à prévoir par degré scolaire (Cycles 1 & 2)**

<i>Degré scolaire</i>	<i>Nombre de classe</i>	<i>Nb de caisses prévu</i>
1-2 <sup>ème</sup> enfantine	8 classes	4 caisses
1 <sup>ère</sup> -2 <sup>ème</sup> primaire	9 classes	4 caisses
3 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> primaire	10 classes	5 caisses
5 <sup>ème</sup> -6 <sup>ème</sup> primaire	8 classes	4 caisses

**Tableau 12**  
**Caisse de classes : estimation de budget pour la variante 1**

<i>Total de caisses</i>	17 caisses
<i>Nb de livres à acheter (40 livres par caisse)</i>	17 x 40 = 680 livres
<i>Budget d'investissement sur la base d'un prix moyen par livre de 20 CHF</i>	680 x 20 = <b>13'600 CHF</b>
<i>Budget pour le renouvellement annuel (taux de renouvellement de 10%)</i>	68 x 20 = 1'360 CHF

Le prix moyen d'un livre a été estimé à 20 CHF car il s'agit d'ouvrages pour la jeunesse généralement moins chers que des livres pour adultes.

**Développement à la variante 1** : Développement du service aux CO, en moyenne 1 caisse pour 2 classes

**Tableau 13**  
**Nombre de caisses à prévoir par degré scolaire (Cycle 3)**

<i>Degré scolaire</i>	<i>Nombre de classe</i>	<i>Nb de caisses prévu</i>
7 <sup>ème</sup> année	9 classes	4 caisses

8 <sup>ème</sup> année	8 classes	3 caisses
9 <sup>ème</sup> année	6 classes	3 caisses

**Tableau 14**

**Caisse de classes : estimation de budget pour le développement à la variante 1**

<i>Total de caisses</i>	10 caisses
<i>Nb de livres à acheter (40 livres par caisse)</i>	10 x 40 = 400 livres
<i>Budget d'investissement sur la base d'un prix moyen par livre de 30 CHF</i>	400 x 30 = <b>12'000 CHF</b>
<i>Budget pour le renouvellement annuel (taux de renouvellement de 10%)</i>	40 x 30 = 1'200 CHF

Le prix moyen d'un livre a été estimé à la hausse pour le secondaire I. Il est de 30 CHF par ouvrage.

**Variante 2** : Disposer d'une caisse par classe et pour tous les degrés scolaires

**Tableau 15**

**Caisse de classes : estimation de budget pour la variante 2**

<i>Total de caisses</i>	35 classes (cycles 1 et 2) 23 classes (cycle 3) → 58 caisses
<i>Nb de livres</i>	35 x 40 = 1'400 livres 23 x 40 = 920 livres → 2'320 livres
<i>Budget d'investissement</i>	1'400 x 20 = 28'000 CHF 920 x 30 = 27'600 CHF → <b>55'600 CHF</b>
<i>Budget pour le renouvellement annuel (taux de renouvellement de 10%)</i>	140 x 20 = 2'800 CHF 92 x 30 = 2'760 CHF → 5'560 CHF

### 6.3.2.2 Point-lecture dans les écoles

**Tableau 16**  
**Point-lecture dans les écoles**

Titre	<i>Point-lecture dans les écoles</i>		
<b>Concept</b>	Création d'un point-lecture dans l'établissement scolaire, c'est-à-dire un service minimal de bibliothèque, centré essentiellement sur l'accès aux documents. Les prêts sont gérés par les enseignants. La Bibliothèque-Médiathèque se charge principalement d'alimenter le point-lecture selon l'exemple de la succursale installée dans l'école de Granges.		
<b>Public concerné</b>	Enseignants et élèves	<b>Degré scolaire</b>	Tous
<b>Objectif</b>	Offrir aux établissements scolaires l'accès à des collections à proximité immédiate des classes sans contraintes liées aux heures d'ouverture de la BMS ou à l'éloignement géographique.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	<p>Normes cantonales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le local doit être d'une surface minimale de 72 m<sup>2</sup></li> <li>• Le point-lecture doit mettre à disposition cinq livres par élève</li> <li>• Le taux de renouvellement doit être de 10% par année.</li> </ul> <p>Le canton n'accordera pas de subventions cantonales, car la création de bibliothèques scolaires n'est pas prévue dans les directives concernant les bibliothèques communales et scolaires, sauf pour le CO de Goubing qui répond aux critères.</p> <p>Cette proposition nécessite une étude plus poussée. Il faut tout d'abord se renseigner sur la motivation et l'intérêt des enseignants et des élèves à fréquenter le point-lecture. Les espaces à disposition dans chaque établissement scolaire doivent également être étudiés. car pour le moment, les dépôts de livres créés dans certains centres ne sont pas assez grands selon les normes cantonales.</p>		
<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : 1 bibliothécaire à 40% pendant les 37 semaines d'école → présence du bibliothécaire 2 heures par semaine dans chaque point-lecture.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : local, mobilier adapté (étagères murales, bacs, bureau, chaise, coussins/fauteuils), fonds documentaire, informatique (PC, imprimante, scanner douchette).</p>		

	<u>Ressources financières</u> : → cf. tableau 17 <i>Budget d'investissement</i> : 359'900 CHF <i>Budget de fonctionnement</i> : 39'394 CHF <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salaire du personnel : 18'944 CHF</li> <li>• Acquisitions (taux de renouvellement de 10%) : 13'450 CHF</li> <li>• Informatique et animations : 7 x 1'000 = 7'000 CHF</li> </ul>
<b>Partenariat envisageable</b>	Bibliomédia : location de 100 ouvrages, renouvellement 3 x par an pour compléter le fonds initial (450 CHF)
<b>Avantage</b>	Accès aux collections en tout temps
<b>Inconvénients</b>	Budget d'investissement très élevé Présence d'un bibliothécaire seulement 2 heures par semaine → service de mauvaise qualité Nécessite un travail de gestion plus important pour le personnel de la BMS : acquisitions, traitement, équipement des ouvrages
<b>Sources</b>	Commission de coordination, 2006

Remarque :

Les ouvrages contenus dans les dépôts de livres existants pourraient être intégrés aux nouvelles collections, ce qui permettrait de réduire les coûts liés aux acquisitions.

**Tableau 17**  
**Estimation du budget d'investissement pour la création de points-lecture**

<i>Nb d'élèves dans les 7 centres scolaires</i>	1076 élèves
<i>Nb de livres (5 livres/élève)</i>	1076 x 5 = 5'380 livres
<i>Coût du fonds documentaire sur la base d'un prix moyen par livre de 25 CHF</i>	5380 x 25 = 134'500 CHF
<i>Informatique</i>	7 x 6'200 = 43'400 CHF
<i>Mobilier</i>	7 x 11'000 = 77'000 CHF
<i>Aménagement des locaux</i>	7 x 15'000 = 105'000 CHF
<i>Total</i>	<b>359'900 CHF</b>

### 6.3.2.3 Bibliobus <sup>19</sup>

**Tableau 18**  
**Bibliobus**

Titre	<i>Bibliobus</i>		
<b>Concept</b>	Création d'un bibliobus se rendant dans les établissements scolaires selon un tournus établi à l'avance (remplace le point-lecture).		
<b>Public concerné</b>	Enseignants et élèves	<b>Degré scolaire</b>	Tous
<b>Objectif</b>	Offrir aux établissements scolaires l'accès à des collections à proximité immédiate des classes.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	<p>Recherche d'un bus : véhicule utilitaire de type Fiat Ducato ou Renault Master.</p> <p>Habillage extérieur : rendre le véhicule reconnaissable dans un but promotionnel.</p> <p>Aménagement intérieur : permettre l'installation d'un ordinateur (électricité), rangement des livres, éclairage et chauffage.</p> <p>Fonds documentaire : 1'500 livres environ, possibilité de créer un fonds indépendant ou intégré aux collections de la BMS.</p> <p>Organisation : la fréquence serait d'une demi-journée par semaine par établissement scolaire. Le mercredi après-midi permettrait au bibliothécaire de s'occuper de la gestion du fonds.</p>		
<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : 1 bibliothécaire à 80% pendant les 37 semaines d'école.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : véhicule, fonds documentaire, mobilier adapté, informatique (PC, imprimante, scanner douchette).</p> <p><u>Ressources financières</u> :</p> <p><i>Budget d'investissement : 89'000 CHF</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'un véhicule : 40'000 CHF</li> <li>• Aménagement intérieur du véhicule : électricité et éclairage, étagères et mobilier, chauffage : 10'000 CHF</li> <li>• Habillage extérieur : 3'000 CHF</li> <li>• Fonds documentaire : 30'000 CHF</li> <li>• Equipement informatique : 6'000 CHF.</li> </ul>		

<sup>19</sup>

L'idée du bibliobus a été suggérée par Mme Valérie Bressoud-Guérin lors de notre rencontre à la MV Saint-Maurice, le 16 avril 2012.

	<i>Budget de fonctionnement : 50'000 CHF</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salaire du personnel = 41'000 CHF</li> <li>• Assurances, essence et entretien du véhicule : 5'000 CHF</li> <li>• Acquisitions (taux de renouvellement de 10%) : 3'000 CHF</li> <li>• Informatique et animations : 1'000 CHF.</li> </ul>
<b>Partenariat envisageable</b>	Bibliomédia : location de 100 ouvrages, renouvellement 3 x par an pour compléter le fonds initial (450 CHF).
<b>Avantages</b>	Investissement moins élevé que la création de points-lecture. Meilleure rationalisation des coûts car évite l'achat de nombreux doublons. Service de meilleure qualité par la présence d'un bibliothécaire.
<b>Inconvénient</b>	Coûts de fonctionnement élevés, mais presque identiques aux points-lecture (différence de 10'000 CHF).
<b>Développement</b>	Utiliser le véhicule pour des services hors-murs destinés au grand public en dehors du calendrier scolaire → par exemple à la piscine durant l'été.
<b>Sources</b>	Bus itinérant de la Bibliothèque du Forum Meyrin <sup>20</sup> ; Commission de coordination, 2006

Remarque :

La taille du véhicule, telle que proposée ci-dessus, ne permet pas l'accueil de classe entière en son sein. Le bus pourrait alors servir à transporter les ouvrages, disposés dans des caisses, et, à chaque visite dans un établissement scolaire, ils seraient installés dans une salle de classe réservée à cet effet une demi-journée par semaine.

### 6.3.3 Produits documentaires numériques

Trois solutions sont développées ci-dessous : diffusion d'une liste des nouvelles acquisitions, rédaction de bibliographies ciblées et création d'un portail de liens thématiques pour les élèves. Ces propositions donnent la possibilité d'utiliser une force de la BMS qui est son environnement technologique et numérique bien développé.

---

20 L'estimation des coûts se base sur le projet de bus présenté par Cédric Pauli le 4 mai 2012, dans le cadre du cours 746/21 Stratégie d'une bibliothèque de lecture publique, 6ème semestre de la filière Information documentaire à la Haute Ecole de Gestion de Genève

Les listes des nouvelles acquisitions et les bibliographies permettent d'améliorer la communication de la BMS envers les enseignants et de mettre en relation les collections disponibles avec le PER. La proposition de portail thématique pour les élèves permet d'atténuer la menace de l'utilisation généralisée d'internet en proposant des ressources validées par des professionnels par le biais du site internet de la bibliothèque.

### 6.3.3.1 Liste des nouvelles acquisitions

**Tableau 19**  
**Liste des nouvelles acquisitions**

Titre	<i>Liste des nouvelles acquisitions</i>		
<b>Concept</b>	Informer les enseignants, par mail ou via le site internet de la bibliothèque, sur les nouvelles acquisitions (monographies et multimédias) de la BMS. Il existe deux solutions possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en fonction des thématiques recensées dans le plan d'étude romand et selon les degrés scolaires</li> <li>• selon des demandes particulières des enseignants (personnalisation).</li> </ul>		
<b>Public concerné</b>	Enseignants	<b>Degré scolaire</b>	Tous
<b>Périodicité</b>	Mensuelle ou bimestrielle	<b>Canal de diffusion</b>	E-mail ou site internet
<b>Objectifs</b>	Encourager les enseignants à utiliser les ressources de la BMS pour leur usage professionnel. Garder un contact régulier avec les enseignants.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	Mensuellement ou bimestriellement, informer les enseignants sur les nouvelles acquisitions. La liste devrait contenir la localisation des ouvrages ainsi que les thématiques liées au PER. En cas de diffusion par mail : créer des listes d'envoi selon les degrés scolaires et les thématiques → envois ciblés. En cas de diffusion sur le site internet de la bibliothèque : envoi du lien par e-mail à tous les enseignants lors de chaque actualisation.		
<b>Ressources</b>	<u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque. <u>Ressources matérielles</u> : ordinateur, catalogue de la bibliothèque, accès à internet, adresses e-mail des enseignants. <u>Ressources financières</u> : aucune.		

<b>Sources</b>	DGEO <sup>21</sup> ; MV <sup>22</sup>
----------------	---------------------------------------

Remarque :

Ce service est déjà proposé au grand public, mais il s'agit ici d'offrir des listes ciblées pour les enseignants. Dans l'OPAC de la BMS, ces derniers ont déjà la possibilité de consulter la liste des nouvelles acquisitions selon les catégories d'âge, les types de média et la langue, mais pas selon les thématiques précises du PER. Ce service permet surtout de garder un contact régulier entre la BMS et les enseignants et améliore ainsi la communication envers les écoles.

### 6.3.3.2 Rédaction de bibliographies

**Tableau 20**  
**Rédaction de bibliographies**

<b>Titre</b>	<i>Rédaction de bibliographies</i>		
<b>Concept</b>	Proposer aux enseignants, par mail, des listes d'ouvrages (pas uniquement des nouveautés) ou sites web susceptibles de les intéresser : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en fonction des thématiques recensées dans le plan d'étude romand et selon les degrés scolaires</li> <li>• selon des demandes particulières (personnalisation).</li> </ul> Ce service vient compléter en quelque sorte la sélection thématique d'ouvrages offerte par la BMS.		
<b>Public concerné</b>	Enseignants	<b>Degré scolaire</b>	Tous
<b>Périodicité</b>	Régulière	<b>Canal de diffusion</b>	E-mail
<b>Objectifs</b>	Informer les enseignants sur les collections disponibles à la BMS ainsi que sur des ressources électroniques. Encourager les enseignants à utiliser les ressources de la BMS pour leur usage professionnel. Garder un contact régulier avec les enseignants.		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	Choisir régulièrement une thématique du PER à mettre en avant et rédiger une bibliographie contenant des ouvrages disponibles à la BMS (monographies et multimédias) avec leur localisation ainsi que des sites internet pertinents.		

<sup>21</sup> Entretien avec Mme Véronique Avellan et Mme Christine Bossuat, HEP-VD Lausanne, 18 avril 2012

<sup>22</sup> Entretien avec Mme Valérie Bressoud-Guérin, MV Saint-Maurice, 16 avril 2012

	<p>Il est important de préciser à quel degré scolaire s'adresse le document.</p> <p>Il est possible de se baser sur la liste des thèmes d'achat de livres et de documents en rapport avec le programme scolaire (Annexe 5).</p>
<b>Ressources</b>	<p><u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque.</p> <p><u>Ressources matérielles</u> : ordinateur, catalogue de la bibliothèque, accès à internet, adresses e-mail des enseignants.</p> <p><u>Ressources financières</u> : aucune.</p>
<b>Développement</b>	<p>A réaliser lors d'expositions ou animations organisées dans le cadre scolaire.</p> <p>Mettre sur le site internet de la BMS les anciennes bibliographies (créer des archives).</p>
<b>Sources</b>	DGEO <sup>23</sup> ; MV <sup>24</sup>

### 6.3.3.3 Portail de liens thématiques pour les élèves

**Tableau 21**  
**Portail de liens thématiques**

<b>Titre</b>	<i>Portail de liens thématiques</i>		
<b>Concept</b>	Créer un portail numérique sur le site de la bibliothèque à destination des élèves et contenant des liens vers des sites internet sur les thématiques étudiées à l'école, afin de les aider dans leur recherche documentaire		
<b>Public concerné</b>	Elèves	<b>Degré scolaire</b>	Secondaire I
<b>Objectifs</b>	<p>Donner accès à des sites internet pertinents et validés par les bibliothécaires.</p> <p>Aider les élèves dans leur recherche documentaire.</p>		
<b>Déroulement / Mise en œuvre</b>	<p>Faire des recherches documentaires en fonction des thématiques du PER.</p> <p>Sélectionner des sources en fonction de l'âge, la pertinence des informations, les thématiques, le degré scolaire, etc.</p> <p>Cataloguer les sources sélectionnées.</p> <p>Mettre en ligne les notices sur le site internet de la BMS.</p> <p>Faire de la promotion pour ce service auprès des enseignants et des élèves.</p>		

<sup>23</sup> Entretien avec Mme Véronique Avellan et Mme Christine Bossuat, HEP-VD Lausanne, 18 avril 2012

<sup>24</sup> Entretien avec Mme Valérie Bressoud-Guérin, MV Saint-Maurice, 16 avril 2012

<b>Ressources</b>	<u>Ressources humaines</u> : personnel de la bibliothèque. <u>Ressources matérielles</u> : ordinateur, accès à internet. <u>Ressources financières</u> : aucune.
<b>Partenariat envisageable</b>	Biblio.educa.ch
<b>Développement</b>	A la place du site internet de la BMS, utiliser des outils comme Netvibes ( <a href="http://www.netvibes.com/fr">www.netvibes.com/fr</a> ), Diigo ( <a href="http://www.diigo.com">http://www.diigo.com</a> ) ou Delicious ( <a href="http://delicious.com/">http://delicious.com/</a> )
<b>Sources</b>	Institut suisse des médias pour la formation et la culture, 2010 : 1-23.

Remarque :

La bibliothèque scolaire numérique (Biblio.educa) est un projet du Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE) entrepris en 2005 dans le but d'offrir « aux enseignants et enseignantes ainsi qu'à leurs élèves un accès facile, rapide, simple et intuitif aux meilleures ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage disponibles et adaptées au contexte scolaire suisse ». (Institut suisse des médias pour la formation et la culture, 2010 : 4). Ces ressources, réparties en quatre catégories (générales, pédagogiques, pédagogiques recommandées, officielles), sont cataloguées selon deux critères : description bibliographique (nature de la ressource, localisation, origine, conditions liées à son utilisation) et description pédagogique et didactique (domaine disciplinaire, discipline ou thème, âge, degré scolaire, filière d'orientation, niveau de compétence requis). A ce jour, la bibliothèque scolaire numérique comporte très peu de notices, mais devrait devenir un serveur incontournable de ressources électroniques pour l'enseignement. La BMS pourrait être partenaire de ce projet en alimentant le catalogue de nouvelles notices et éviterait ainsi de devoir créer son propre outil.

### **6.3.4 Utilisation des nouvelles technologies et de ressources numériques pour la jeunesse**

Ces solutions s'appliquent aussi bien pour les écoles que pour la partie publique (section jeunesse) de la bibliothèque.

Afin d'utiliser des outils du web 2.0, il serait envisageable de créer un blog (ex. *Wordpress*), un wiki (ex. *Wikispaces*) ou une page *Facebook* destinés aux enfants où ils retrouveraient, par exemple, les coups de cœur des bibliothécaires et où ils pourraient poster leurs propres lectures ainsi que des commentaires. Des ateliers multimédias pour les élèves (ex. créer une bande dessinée ou un dessin animé en

ligne) auraient pu être proposés, cependant la BMS ne dispose pas d'assez de postes informatiques dans ses locaux pour la réalisation de telles activités.

Il serait également envisageable de créer des tutoriels sur l'aide à la recherche documentaire ou sur le plagiat. Les supports ainsi réalisés seraient postés sur le site internet de la BMS. Un service de référence virtuel pourrait être mis en place sur le modèle de la Bibliothèque publique de Toronto (Toronto Public Library, 2012). L'alternative au service de référence serait le forum.

Finalement, voici un panorama de l'offre en ressources numériques qui peut être utilisée en bibliothèque jeunesse (adapté de : Chaimbault, 2012a) :

**Tableau 22**  
**Ressources numériques et mise en valeur**

	Ressources	Mise en valeur
<b>Livres et revues numériques</b>	<u>Livres numériques</u> : Agrégateur de livres numériques : <i>BiblioVox, Numilog</i> Editeurs spécifiques : <i>D'abord des enfants, Pottermore, La souris qui raconte, Walrus</i> Titres gratuits	Prêt de liseuses Salon de lecture sur place équipé de liseuses et de tablettes Tablettes dans les collections Animations <i>Juke-box Ados</i>
	<u>Presse en ligne</u> : Bouquets « traditionnels » : <i>Europresse</i> Kiosques en ligne : <i>Lekiosque.fr</i> Sites dédiés : <i>Sciences et vie kids, Abricot</i>	
	<u>Référence et autoformation</u> : Encyclopédies en ligne : <i>Le Robert junior, Universalis Junior, tout l'Univers, Edumedia</i> Cours en ligne : <i>Maxicours</i> Ressources pédagogiques : <i>Imageimaginaire.com</i> Livres pédagogiques	
<b>Streaming audio et vidéo</b>	Vidéo à la demande en abonnement : <i>Vodeo, Médiathèque numérique, Adavision, Cité de la musique</i> Ressources libres : <i>Ziklibrenbib</i>	Bornes d'écoute ( <i>Automazic</i> ) ou ordinateurs ( <i>Cristal Zik</i> ) Ecrans de visionnement pour la vidéo

	Webradios en streaming : <i>Spotify</i> Podcast à la bibliothèque Livres sonores	Plateforme en ligne ( <i>iThèque</i> ) Prêt d'iPod ou de clé USB Ateliers de sensibilisation à la musique numérique Playlists
<b>Jeux et applications</b>	Jeux vidéo (PC, consoles) Sites de jeux : <i>PlanetNemo, BayaM</i> Applications pour tablettes numériques : <i>La souris grise,</i> <i>idboox, DeclicKids</i>	Mise à disposition de tablettes avec jeux Tournois et animations de jeux vidéo Animations avec des applications Tables interactives

Pour plus d'idées, je recommande de consulter le très bon blog intitulé *Vagabondages* tenu par Thomas Chaimbault (2012b), responsable de la formation des bibliothécaires à l'ENSSIB de Villeurbanne.

#### **6.4 Recommandations**

Dans le but d'uniformiser les pratiques documentaires dans les écoles, la BMS et la Direction des écoles devraient faire attention à la présence de dépôts de livres et de bibliothèques de classes. Comme signalé dans l'analyse FFOM (cf. chapitre 5), ces collections au sein des établissements scolaires représentent une menace pour la BMS car elles lui font « concurrence ». Si aucune solution d'accès aux collections physiques n'est choisie, la suppression des dépôts de livres doit être à envisager. Les titres contenus dans les bibliothèques de classes pourraient être gérés par la BMS et intégrés à son catalogue.

Les centres scolaires n'investissent pas tous les mêmes ressources financières pour l'achat de livres. En moyenne, un enseignant dispose de 100 CHF par année pour alimenter sa bibliothèque de classe. Certains établissements, comme le CO des Liddes ou l'établissement de Muraz, dépassent largement ce chiffre. Par année, l'investissement pour la lecture représente donc un coût d'environ 11'000 CHF <sup>25</sup> pour la Direction des écoles. A partir de ce constat, deux interrogations subsistent, que la BMS et la Direction des écoles doivent tenter de résoudre : Le budget octroyé aux enseignants pour l'achat de titres doit-il rester en main des écoles ou être transféré à la

---

<sup>25</sup> Total estimé à partir des chiffres communiqués par les responsables du matériel scolaire de chaque établissement.

BMS qui le réinvestirait pour la partie scolaire ? Les achats des enseignants doivent-ils passer par le responsable du matériel ou par la bibliothèque qui insère les livres dans son catalogue et prête le document pour une longue durée ?

Pour améliorer la coopération entre la BMS et les écoles, la stratégie de communication doit être revue. Il est absolument nécessaire que les bibliothécaires informent de manière régulière et systématique sur les services offerts aux écoles, afin d'accroître l'intérêt des enseignants. C'est, à mon sens, la première chose à mettre en place, bien avant les autres solutions proposées.

Afin d'institutionnaliser les pratiques, les enseignants et les élèves pourraient être automatiquement inscrits à la BMS et recevoir une carte de lecteur. Les visites de classes commentées pourraient également être rendues obligatoires une fois par année pour toutes les classes enfantines et primaires, voire celles des CO. Cependant, comme signalé auparavant (cf. chapitre 5), le personnel de la bibliothèque n'est actuellement pas assez nombreux pour assumer cette tâche.

Certaines des propositions pourraient engendrer une surcharge de travail pour les bibliothécaires si la demande se fait forte, notamment en ce qui concerne les animations et l'accès aux collections physiques. L'engagement de personnel supplémentaire devrait être envisagé, afin de garantir des services de qualité. A titre de comparaison, la norme sur laquelle se base la DGEO pour les bibliothèques scolaires vaudoises préconise un 100% pour 1'000 élèves.

La Direction des écoles se doit donc de soutenir la BMS et lui donner les moyens (humains et financiers), afin de garantir la qualité des prestations et pouvoir proposer un niveau de service équivalent à celui d'une bibliothèque scolaire.

Toutes les solutions mises en place devraient faire l'objet d'évaluations internes (ou même externes), afin de connaître le succès ou l'échec du service.

Finalement, la Médiathèque Valais (cf. point 4.2.3) et Bibliomédia Suisse peuvent s'avérer de véritables partenaires pour la BMS, car ces institutions offrent de nombreux services pour les écoles, comme les lectures suivies ou le prêt d'ouvrages jeunesse. Lorsqu'elle le peut, la BMS devrait promouvoir ces services, notamment celui des lectures suivies. En effet, lors de l'état des lieux dans les établissements scolaires, il a été constaté que des ouvrages destinés aux lectures suivies étaient achetés, plus particulièrement dans les cycles d'orientation. En raison du coût élevé de cet investissement, les livres sont utilisés de nombreuses années et leur état est

généralement mauvais. Pour finir, l'association Jeunesse et Média Arole ainsi que l'Institut Suisse Jeunesse et Média proposent plusieurs animations pour les bibliothèques jeunesse comme le *Virus-lecture*, la *Nuit du conte* ou le *prix Enfantaisie*. Ils sont aussi des partenaires potentiels.

## **7. Enquête auprès des enseignants de la Ville de Sierre**

### **7.1 Méthodologie**

Une enquête au sujet de la BMS, intitulée « Bibliothèque-Médiathèque de Sierre et écoles : quelle coopération ? » (Annexe 7), a été conduite auprès des 95 enseignants des écoles de la Ville de Sierre dans le courant du mois de juin. L'objectif de cette enquête était de mener une étude d'usage afin de récolter des informations sur les habitudes des enseignants face à la BMS, ainsi qu'une étude des besoins pour connaître l'opinion du corps professoral sur la base de propositions de services et de solutions soumises par la BMS. Il s'agissait avant tout d'un sondage rapide d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'un ou plusieurs des services proposés dans le chapitre 6.

Le questionnaire a été réalisé grâce au logiciel *LimeSurvey*<sup>26</sup>. La collecte de données s'est fait essentiellement de manière quantitative au moyen de questions fermées. Quelques questions qualitatives ont également été insérées, afin de ne pas restreindre les enquêtés dans leurs réponses. Les enseignants ont eu un délai de dix jours pour répondre au questionnaire de manière anonyme. Le taux de réponse attendu par la Direction des écoles de Sierre était de 40%. Aucune relance n'a été faite, car le taux de réponse attendu était largement atteint au moment du premier délai (61%) et le temps à disposition ne le permettait pas. Les résultats ont été calculés par des méthodes statistiques.

### **7.2 Résultats**

#### **7.2.1 A- Profil des enseignants-répondants**

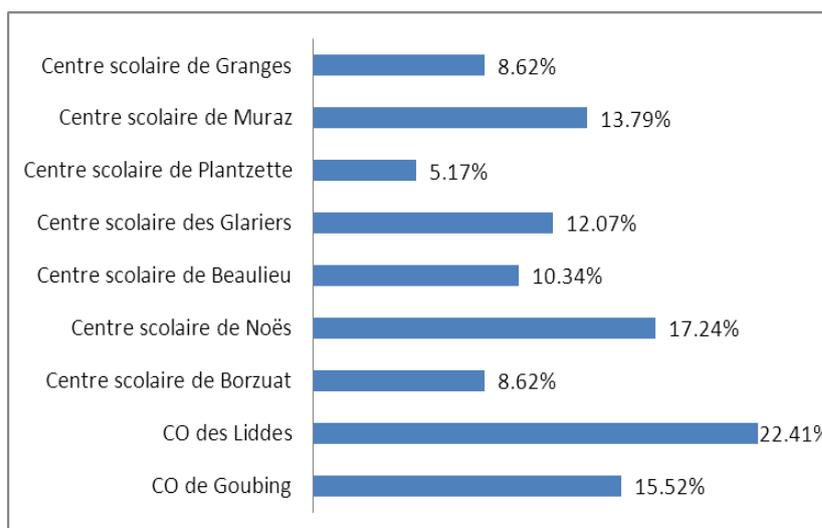
Sur les 95 enseignants que totalisent les écoles de la Ville de Sierre, 58 personnes ont répondu de manière complète au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 61%. Trois personnes ont rempli l'enquête de manière partielle et leurs réponses n'ont pas été prises en compte.

A-1 : Tous les établissements scolaires sont représentés, principalement les cycles d'orientation et le centre scolaire de Noës.

---

<sup>26</sup> LimeSurvey. *Site de LimeSurvey* [en ligne]. 2012. <http://www.limesurvey.org/fr> (consulté le 24 juin 2012)

**Figure 5**  
**Pourcentage des répondants par établissement scolaire (A-1)**



A-2 : 38% des répondants enseignent au cycle d'orientation et 76% aux écoles enfantines et primaires (12% pour l'école enfantine, 21% pour la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire, 22% pour la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire et 21% pour la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire).

A-3 : Tous les domaines disciplinaires du PER sont représentés. Le domaine *Langue* correspond au 79% des répondants, le domaine *Mathématiques et sciences de la nature* au 78%. Les autres domaines (*Sciences humaines et sociales, Arts, Corps et mouvement*) sont moins présents.

A-4 : Les répondants sont majoritairement des femmes (67%).

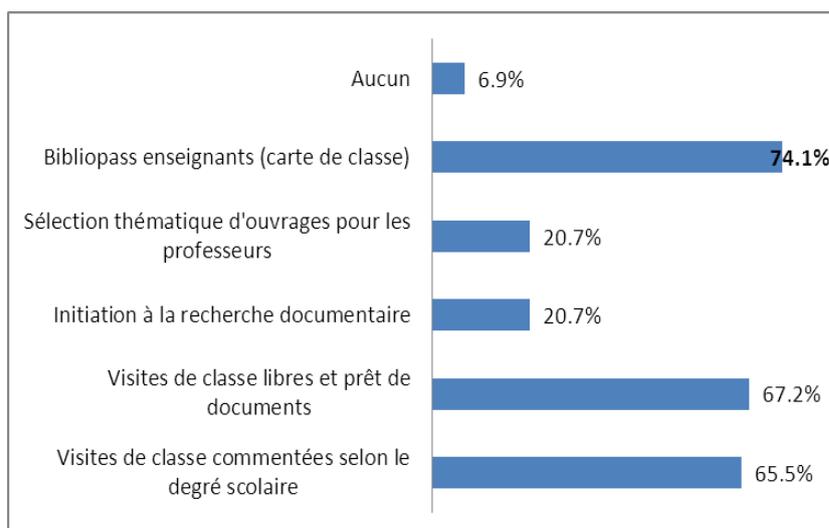
A-5 : La moyenne d'âge des répondants se situe autour des 44 ans.

## **7.2.2 B- Utilisation de la BMS par les enseignants**

B-1/B-2 : Le pourcentage d'enseignants qui affirment fréquenter la BMS est de 81%, ce qui représente la majorité des répondants. La plupart des enseignants vont à la BMS aussi bien pour des raisons privées que professionnelles : privée (15%), professionnelle (21%), les deux (64%).

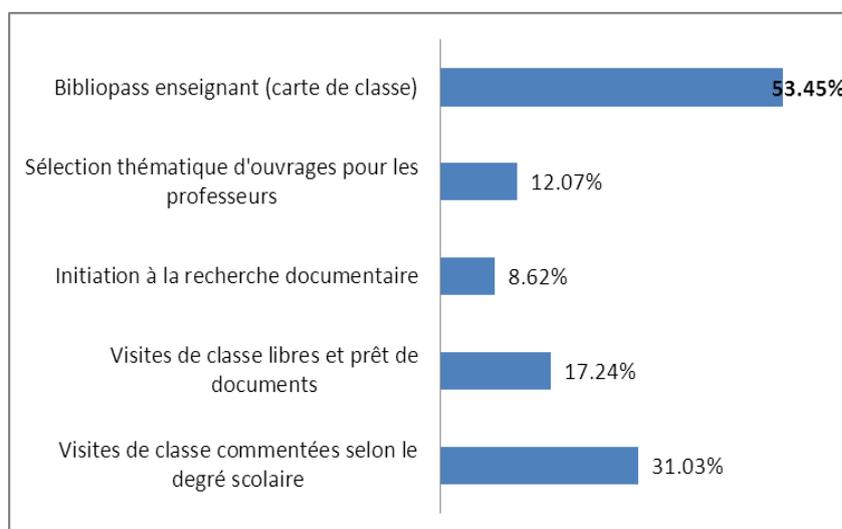
B-3 : En ce qui concerne les services offerts aux écoles par la BMS, certains sont plus connus que d'autres. Il s'agit des visites de classes commentées selon le degré scolaire (66%), des visites de classes libres et du prêt de documents (67%), ainsi que du *Bibliopass* enseignants (74%). 7% des répondants ne connaissent aucun des services proposés.

**Figure 6**  
**Pourcentage des répondants connaissant les services de la BMS (B-3)**



B-4/B-5 : 64% des répondants utilisent les services offerts par la BMS aux écoles. Le *Bibliopass* enseignants est le service le plus utilisé avant les visites de classes commentées selon le degré scolaire. La sélection thématique d'ouvrages et l'initiation à la recherche documentaire sont très peu connues et utilisées.

**Figure 7**  
**Pourcentage des répondants utilisant les services de la BMS (B-5)**



B-6/B-7 : Seuls 40% des répondants viennent à la BMS avec leur classe. Parmi eux, 74% s'y rendent 1 fois par année, 13% 2 à 3 fois, 9% plus de 3 fois.

B-8/B-9 : 60% des répondants font appel à d'autres bibliothèques pour couvrir leurs besoins documentaires dans le cadre de leur profession. 47% d'entre eux fréquentent la Médiathèque Valais et 7% Bibliomédia Suisse. Parmi les autres réponses, on trouve

la bibliothèque de Chalais (3x citée), la bibliothèque de Brigue (1x citée) et la bibliothèque scolaire de Granges (3x citée). Une personne cite un centre de catéchèse, une autre se rend dans le canton de Vaud sans préciser où et une troisième consulte les médias écrits.

B-10 : Un peu plus de la moitié des répondants (60%) se sentent assez informés sur les services offerts par la BMS.

### 7.2.3 C- Avis des enseignants sur les propositions de services pour les écoles

C-1 : Pour la catégorie *Animations et activités*, les résultats sont les suivants :

**Tableau 23**  
**Résultats pour la catégorie Animations et activités (C-1)**

	<i>Pas du tout</i>	<i>Plutôt pas</i>	<i>Peut-être</i>	<i>Tout à fait</i>
<i>Montage d'une exposition</i>	29%	26%	<b>35%</b>	10%
<i>Rencontre avec un auteur ou un illustrateur</i>	10%	5%	40%	<b>45%</b>
<i>Prix Enfantaisie</i>	22%	19%	19%	<b>40%</b>
<i>Activités et jeux autour du livre</i>	16%	12%	34%	<b>38%</b>
<i>Voyage-lecture</i>	14%	24%	<b>38%</b>	24%

La rencontre avec un auteur ou un illustrateur remporte le plus grand intérêt. Le prix *Enfantaisie* ainsi que les activités et jeux autour du livre arrivent en deuxième et troisième position.

C-2 : Pour la catégorie *Produits documentaires numériques*, les résultats sont les suivants :

**Tableau 24**  
**Résultats pour la catégorie Produits documentaires numériques (C-2)**

	<i>Pas du tout</i>	<i>Plutôt pas</i>	<i>Peut-être</i>	<i>Tout à fait</i>
<i>Portail de liens thématiques</i>	14%	26%	<b>38%</b>	22%
<i>Nouvelles acquisitions selon le PER</i>	3%	2%	41%	<b>54%</b>
<i>Nouvelles acquisitions personnalisées</i>	7%	15%	<b>40%</b>	38%
<i>Bibliographies selon le PER</i>	8%	7%	<b>45%</b>	40%
<i>Bibliographies personnalisées</i>	12%	19%	<b>45%</b>	24%

Les listes de nouvelles acquisitions selon les thématiques du PER ainsi que la rédaction de bibliographies selon le PER rencontrent un franc succès.

C-3 : Pour la catégorie *Accès aux collections physiques*, les résultats sont les suivants :

**Tableau 25**  
**Résultats pour la catégorie Accès aux collections physiques (C-3)**

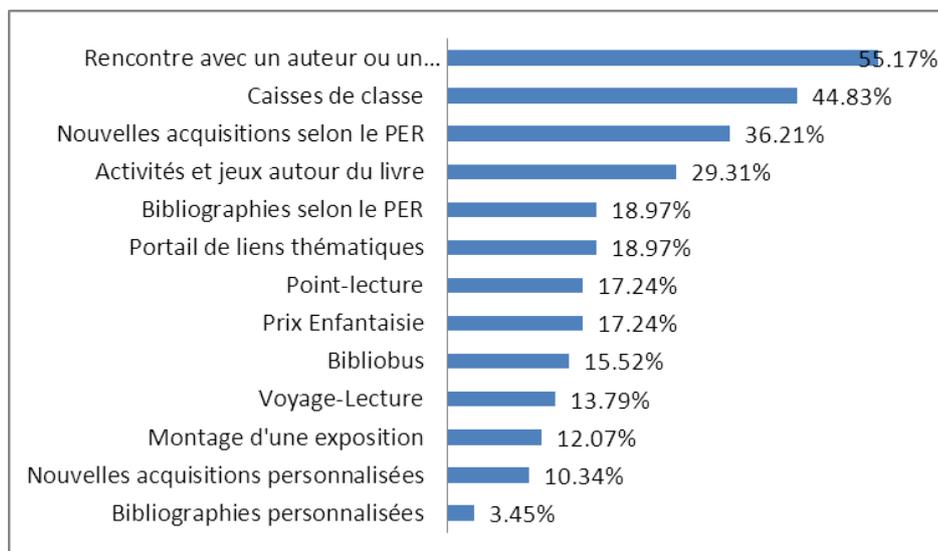
	<i>Pas du tout</i>	<i>Plutôt pas</i>	<i>Peut-être</i>	<i>Tout à fait</i>
<i>Caisses de classes</i>	12%	14%	24%	<b>50%</b>
<i>Point-lecture</i>	12%	21%	<b>34%</b>	33%
<i>Bibliobus</i>	15%	21%	<b>40%</b>	24%

C-4 : La solution d'accès aux collections physiques qui serait à privilégier, selon les enseignants, est celles des caisses de classes plébiscitées par 48% des répondants. Viennent ensuite les points-lecture (19%) et le bibliobus (12%). 5% d'entre eux estiment qu'aucune de ces solutions ne devrait être choisie et 16% ne se prononcent pas.

C-5 : Parmi l'ensemble des solutions proposées, les trois qui devraient être privilégiées, selon les enseignants, sont la rencontre avec un auteur ou un illustrateur

(55%), les caisses de classes (45%) et la liste de nouvelles acquisitions selon les thématiques du PER (36%). Celles qui remportent le moins de suffrages sont la rédaction de bibliographies personnalisées (3%), la liste des nouvelles acquisitions personnalisée (10%) et le montage d'une exposition (12%).

**Figure 8**  
**Solutions à privilégier selon les enseignants (C-5)**



C-6 : Les répondants privilégieraient les animations et activités autour du livre (38%) ainsi que l'accès aux collections physiques (29%). Les produits documentaires numériques arrivent en dernier (14%). 17% des répondants ne se sont pas prononcés sur cette question.

C-7 : Aucun service supplémentaire n'a été proposé.

C-8 : Seuls 17% des répondants ont émis le souhait de s'engager dans un partenariat. Les établissements scolaires de Beaulieu, Glariers et Borzuat ne sont pas représentés ; le degré scolaire 3-4<sup>ème</sup> primaire non plus.

C-9 : Parmi les 83% des enseignants qui ne souhaitent pas s'engager dans un partenariat avec la BMS, diverses raisons ont été évoquées. La principale raison est le manque de temps et la charge de travail trop élevée (26x cité). Le nouveau plan d'étude demande une grande attention de la part des enseignants et ils ne souhaitent pas prendre des engagements supplémentaires. Le manque d'intérêt (5x cité) ainsi que la branche d'enseignement pas en lien avec les services proposés (5x cité) sont les raisons suivantes. Finalement, on trouve : départ à la retraite trop proche (3x cité), autres priorités professionnelles (2x cité), manque de compétence (1x cité), collections personnelles suffisantes (1x cité).

## Conclusion

La BMS est privilégiée, grâce au fait qu'elle est une institution mixte. Elle peut être fière de ses collections très riches qui permettent aussi bien l'étude que la lecture loisir. De plus, une interaction entre les publics de différentes générations est possible. L'échange entre les adultes et les élèves leur permet de s'ouvrir au monde qui les entoure et de s'enrichir culturellement.

Par son statut de bibliothèque mixte, la BMS a également la chance de pouvoir fidéliser l'enfant et l'encourager à utiliser les ressources offertes pendant et même après sa scolarité. Elle promeut ainsi l'apprentissage tout au long de la vie et joue un rôle à la fois social et éducatif.

Malgré tous ces avantages, certaines difficultés, liées à cette mixité, subsistent. Il s'agit principalement de l'emplacement idéal d'une bibliothèque mixte, pour répondre aux besoins spécifiques des différents publics, ainsi que la difficulté, pour les professionnels, à équilibrer les prestations entre les pôles scolaire et public.

A Sierre, il s'est avéré nécessaire d'offrir plus de prestations adéquates aux écoles afin de respecter la mission scolaire de la bibliothèque. Comme l'analyse FFOM l'a démontré, la BMS possède de nombreuses forces, ainsi que certaines faiblesses sur lesquelles elle peut désormais travailler. Les opportunités listées dans ce mémoire sont à saisir et des partenariats devraient être mis en place. Grâce aux propositions de services, ainsi qu'à l'enquête menée auprès des enseignants, la BMS et la Direction des écoles ont désormais tous les outils en main pour proposer des services de qualité et cela, de manière uniforme dans les établissements scolaires de Sierre, dans l'intérêt de tous les élèves. Cependant, il est vrai que les solutions liées aux nouvelles technologies n'ont pas été abordées de manière concrète, mais ouvrent des pistes de réflexion pour la commission écoles-bibliothèque qui devrait être formée.

Finalement, le taux de réponse à l'enquête démontre que les enseignants manifestent de l'intérêt pour la bibliothèque. Grâce à une direction soucieuse d'établir une collaboration entre ces deux partenaires, la relation entre la BMS et les écoles a sans nul doute un bel avenir devant elle.

## Bibliographie

Cette bibliographie est divisée en six sections thématiques : définitions, bibliothèques mixtes, bibliothèques scolaires, plan d'étude romand, état des lieux (cantonal et communal), coopération bibliothèque-écoles et services proposés en bibliothèque scolaire. De plus, une dernière section comporte une bibliographie partielle des ouvrages consultés et utiles à la compréhension du sujet mais qui n'ont pas été cités dans le mémoire.

### Définitions

ADBS : ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION. Bibliothèque publique. In : *Site de l'ADBS : vocabulaire de la documentation* [en ligne]. Mise à jour le 8 décembre 2010. [http://www.adbs.fr/bibliotheque-publique-16327.htm?RH=OUTILS\\_VOC](http://www.adbs.fr/bibliotheque-publique-16327.htm?RH=OUTILS_VOC) (consulté le 26 avril 2012)

MEDIADIX. Bibliothèque publique. In : *Glossaire Médiadix* [en ligne]. 2011. <http://mediadix.u-paris10.fr/cours/glossaire/defb.htm> (consulté le 26 avril 2012)

### Bibliothèques mixtes

AVELLAN, Véronique, BEZENÇON, Christophe. Des bibliothèques scolaires dans Rero. *SAB/CLP info*, 2011, 04/11, p. 26-28

BUNDY, Alan. Joint-use libraries : the ultimate form of cooperation. In : McCABE, Gerard, KENNEDY, James. *Planning the modern public library building*. Westport, CT : Libraries Unlimited, 2003. p. 129-148.

*Combined school and public libraries : guidelines for decision making*. 2<sup>nd</sup> ed. Madison, WI : Wisconsin Department of Public Instruction's Division for Library Services, 1998. 32 p. Aussi disponible en ligne : <http://dpi.wi.gov/pld/pdf/comblibs.pdf> (consulté le 5 mai 2012)

MATTHEWS, Kaye. The critical success factors for school and community joint use libraries in New Zealand. *Aplis* [en ligne]. March 2008, vol. 21(1). p. 13-24. Disponible sur Library, Information Science & Technology Abstracts (consulté le 16 mai 2012)

McNICOL, Sarah. What makes a joint use library a community library ?. *Library trends* [en ligne]. Spring 2006, vol. 54, no 4, p. 519-534. Disponible sur Library, Information Science & Technology Abstracts (consulté le 16.05.2012)

UNIVERSITE D'ÉTÉ DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (DGESCO) (2006, ESEN). ENDRIZZI, Laure. *Et ailleurs... : les bibliothèques scolaires vues d'ailleurs, à travers les études d'impact et le modèle des bibliothèques mixtes* [en ligne]. 9 p. [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/19/29/61/PDF/Dgesco0806\\_endrizzi\\_contrib.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/19/29/61/PDF/Dgesco0806_endrizzi_contrib.pdf) (consulté le 26 avril 2012)

## **Bibliothèques scolaires**

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES ET MIXTES DU CANTON DE FRIBOURG. *Rapport du groupe de travail sur les bibliothèques scolaires et mixtes du canton de Fribourg* [en ligne]. Fribourg : S.n., 2008. 27 p. [http://www.abf-vfb.ch/doc/dossiers/dics\\_rapport\\_final\\_fr.pdf](http://www.abf-vfb.ch/doc/dossiers/dics_rapport_final_fr.pdf) (consulté le 26 avril 2012)

GRBV : GROUPE REGIONAL DES BIBLIOTHECAIRES VAUDOIS. *La bibliothèque scolaire, quelle mission ? : un dossier réalisé par le groupe de travail des bibliothèques scolaires* [en ligne]. Lausanne : GRBV, 2003. 35 p. [http://www.grbv.ch/Biblio\\_scolaires.pdf](http://www.grbv.ch/Biblio_scolaires.pdf) (consulté le 26 avril 2012)

UNESCO, IFLA. Manifeste de l'UNESCO de la bibliothèque scolaire. In : *Site de l'IFLA* [en ligne]. Août 1999. <http://archive.ifla.org/VII/s11/pubs/mani-f.htm> (consulté le 26 avril 2012)

## **Plan d'étude romand**

CIIP : CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN. *Plateforme du plan d'étude romand* [en ligne]. 2010-2012a. <http://www.plandetudes.ch/web/guest/home> (consulté le 3 mai 2012)

CIIP : CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN. L1 15 : Apprécier des ouvrages littéraires. In : *Plateforme du plan d'étude romand* [en ligne]. 2010-2012b. [http://www.plandetudes.ch/web/guest/L1\\_15](http://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_15) (consulté le 3 mai 2012)

CIIP : CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN. L1 25 : Conduire et apprécier la lecture d'ouvrages littéraire. In : *Plateforme du plan d'étude romand* [en ligne]. 2010-2012c. [http://www.plandetudes.ch/web/guest/L1\\_25](http://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_25) (consulté le 3 mai 2012)

CIIP : CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN. L1 35 : Apprécier et analyser des productions littéraires diverses. In : *Plateforme du plan d'étude romand* [en ligne]. 2010-2012d. [http://www.plandetudes.ch/web/guest/L1\\_35/](http://www.plandetudes.ch/web/guest/L1_35/) (consulté le 3 mai 2012)

CIIP : CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN. FG 31 : Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations. In : *Plateforme du plan d'étude romand* [en ligne]. 2010-2012e. [http://www.plandetudes.ch/web/guest/FG\\_31/](http://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_31/) (consulté le 3 mai 2012)

## **Etat des lieux**

BMS : BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE DE SIERRE. *Charte de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre*. S.d. 1 p. Document interne à la BMS

BiblioValais Excellence. In : *Site Bibliovalais.ch* [en ligne]. 2012. <http://www.bibliovalais.ch/valais/bibliovalais-excellence.html> (consulté le 15 mars 2012)

CANTON DU VALAIS. 400.1 : Loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962. In : *Recueil officiel valaisan* [en ligne]. [http://apps.vs.ch/legxml/site/laws\\_pdf.php?ID=197&MODE=2](http://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=197&MODE=2) (consulté le 27 avril 2012)

CANTON DU VALAIS. 440.1 : Loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996 (LPrC). In : *Recueil officiel valaisan* [en ligne]. [http://apps.vs.ch/legxml/site/laws\\_pdf.php?ID=299&MODE=2](http://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=299&MODE=2) (consulté le 27 avril 2012)

CANTON DU VALAIS. 440.100 : Règlement sur la promotion de la culture du 10 novembre 2010 (RPrC). In : *Recueil officiel valaisan* [en ligne]. [http://apps.vs.ch/legxml/site/laws\\_pdf.php?ID=301&norm\\_language=FR&MODE=2](http://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=301&norm_language=FR&MODE=2) (consulté le 9 juillet 2012)

CANTON DU VALAIS. DECS : DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT. SERVICE DE LA CULTURE. *Communiqué pour les médias : plan directeur des bibliothèques valaisannes 2007* [en ligne]. Sion : DECS, 2008. 2 p. [http://bbf.enssib.fr/fichiers/documents/blog/communiqué-de-presse-fra\\_plan-directeur-et-bibliovalaise.pdf](http://bbf.enssib.fr/fichiers/documents/blog/communiqué-de-presse-fra_plan-directeur-et-bibliovalaise.pdf) (consulté le 3 mai 2012)

CANTON DU VALAIS. DECS : DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT. *Directives concernant les bibliothèques communales et scolaires* [en ligne]. Sion : DECS, 2004. 7 p. <http://www.bibliovalais.ch/fs/documents/directivesfr.pdf> (consulté le 15 mars 2012)

CANTON DU VALAIS. DECS : DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT. *Plan directeur des bibliothèques 2007* [en ligne]. Sion : DECS, 2007. 43 p. <http://www.bibliovalais.ch/fs/documents/plandirecteur.pdf> (consulté le 15 mars 2012)

CANTON DU VALAIS. DECS : DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT. *Plan directeur des bibliothèques 2012 : projet pour la procédure de consultation* [en ligne]. Sion : DECS, 2012. 44 p. [http://www.bibliovalais.ch/fs/documents/plandirbib2012\\_cons.pdf](http://www.bibliovalais.ch/fs/documents/plandirbib2012_cons.pdf) (consulté le 15 juin 2012)

CANTON DU VALAIS. OFFICE DE STATISTIQUE ET DE PEREQUATION. *Le Valais en chiffres* [en ligne]. Sion : Office de statistique et de péréquation du canton du Valais, 2011. 80 p. [http://www.vs.ch/NavigData/DS\\_315/M14764/fr/Le%20Valais%20en%20Chiffres\\_2011.pdf](http://www.vs.ch/NavigData/DS_315/M14764/fr/Le%20Valais%20en%20Chiffres_2011.pdf) (consulté le 26 avril 2012)

COMMISSION DE COORDINATION. *Bibliothèque du centre scolaire de Granges : projet*. 2006. 17 p. Document interne à la BMS

CLP : COMMUNAUTE DE TRAVAIL DES BIBLIOTHEQUES SUISSES DE LECTURE PUBLIQUE. *J'organise ma bibliothèque : règles pratiques pour les bibliothèques scolaires et publiques*. 4<sup>ème</sup> édition. Lausanne : CLP, 2003. 153 p.

MV : MEDIATHEQUE VALAIS. *Documentation pédagogique : prestations aux écoles valaisannes* [en ligne]. St-Maurice : MV, 2011. 2 p. [http://www.mediatheque.ch/fs/documents/documentation\\_ped\\_f%202012.pdf](http://www.mediatheque.ch/fs/documents/documentation_ped_f%202012.pdf) (consulté le 26 avril 2012)

VILLE DE SIERRE. *Budget de l'exercice 2012* [en ligne]. Sierre : Ville de Sierre, 2012. p. 27-29.

[http://www.sierre.ch/multimedia/docs/2011/12/Budget\\_CG\\_2012\\_Fusionne.pdf](http://www.sierre.ch/multimedia/docs/2011/12/Budget_CG_2012_Fusionne.pdf)

(consulté le 26 avril 2012)

VILLE DE SIERRE. SERVICE CULTURE ET SPORTS. *Sierre, ville des arts vivants : plan directeur de développement des infrastructures culturelles sierroises* [en ligne]. Sierre : Ville de Sierre, 2009. 20 p

[http://www.sierre.ch/multimedia/docs/2011/03/PLAN\\_DIRECTEUR\\_DE\\_DEVELOPPEMENT\\_DES\\_INFRASTRUCTURES\\_CULTURELLES\\_SIERROISES.pdf](http://www.sierre.ch/multimedia/docs/2011/03/PLAN_DIRECTEUR_DE_DEVELOPPEMENT_DES_INFRASTRUCTURES_CULTURELLES_SIERROISES.pdf) (consulté le 26 avril 2012)

### **Coopération bibliothèque-écoles et services proposés en bibliothèque scolaire**

ALAMICHEL, Dominique, BONSERGENT, Anne-Laure, PEREZ, Cindy. *La bibliothécaire jeunesse, une intervenante culturelle : 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*. Nouv. éd. Paris : Cercle de la librairie, 2011. 283 p. (Bibliothèques)

ASSOCIATION LIVRALIRE. Boite à idée. In : *Site de l'association Livralire* [en ligne].

<http://www.livralire.org/rubriques/index.php/Boite-a-idees> (consulté le 24 juin 2012)

BIBLIOMEDIA SUISSE. *Bibliomédia : accueil* [en ligne]. [www.bibliomedia.ch](http://www.bibliomedia.ch)

(consulté le 30 avril 2012)

BIBLIOTHEQUE DE BULLE. *Activités et animations à la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle* [en ligne]. Bulle : Bibliothèque de Bulle, 2010. 19 p.

<http://www.musee-gruerien.ch/fr/library/file/carnet%20enseignant%202010.pdf>

(consulté le 24 juin 2012)

BRASSEUR, Philippe. *1001 activités autour du livre*. Paris : Casterman, 2007. 125 p. (Références)

BUTLEN, Max. Lire en bibliothèque, lire à l'école. In : *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2004, n°1, p. 5-10. <http://bbf.enssib.fr/consulter/01-butlen.pdf>

(consulté le 30 mai 2012)

CHAIMBAULT, Thomas. Ressources numériques en bibliothèque jeunesse : typologie, enjeux et problématiques. In : *Slideshare* [en ligne]. 4 juin 2012a.

<http://www.slideshare.net/Faerim/bijressnum> (consulté le 4 juillet 2012)

CHAIMBAULT, Thomas. *Vagabondages* [en ligne]. 2012b.

<http://www.vagabondages.org/> (consulté le 4 juillet 2012)

INSTITUT SUISSE DES MEDIAS POUR LA FORMATION ET LA CULTURE. *Bibliothèque scolaire numérique : documentation de base* [en ligne]. Berne : Educa.ch, 2010. 23 p

[http://biblio.educa.ch/sites/default/files/20110418/bsn\\_doc\\_base-fr\\_def.pdf](http://biblio.educa.ch/sites/default/files/20110418/bsn_doc_base-fr_def.pdf) (consulté le 24 juin 2012)

INSTITUT SUISSE JEUNESSE ET MEDIAS. *Site de l'ISJM* [en ligne]. 2012. <http://www.isjm.ch/> (consulté le 24 juin 2012)

JEUNESSE ET MEDIAS AROLE. *Site de l'Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse* [en ligne]. <http://www.jm-arole.ch/> (consulté le 24 juin 2012)

LOMBARD, Véronique-Marie. *Le voyage-lecture : bibliothèques et écoles associées ou comment vivre avec douze livres une histoire commune de lecture*. Paris : Cercle de la Librairie, 2003. 93 p. (Bibliothèques)

POSLANIEC, Christian (dir.). *10 animations lecture en bibliothèque jeunesse*. Paris : Retz, 2007. 192 p. (Pédagogie pratique)

POSLANIEC, Christian. *Donner le goût de lire : des animations pour faire découvrir aux jeunes le plaisir de la lecture*. Paris : Ed. du Sorbier, 2001. 249 p.

RTS : RADIO TELEVISION SUISSE. Lire délire.ch : prix RTS littérature ado 2012. In : *Site de la RTS* [en ligne]. 2012. <http://www.rts.ch/jeunesse/lire-delire/> (consulté le 24 juin 2012)

ROCHAT, Jérémie, VARRIN, Michael. *Répertoire des auteurs et illustrateurs suisses / ayant vécu en Suisse ayant réalisé des œuvres pour la jeunesse* [en ligne]. Mis à jour en juin 2012. 29 p.

<http://jm-arole.ch/R%E9pertoire%20des%20auteurs%20et%20illustrateurs%20suisses%20pour%20la%20jeunesse.pdf> (consulté le 24 juin 2012)

TORONTO PUBLIC LIBRARY. *Kidsspace* [en ligne]. 2012. <http://kidsspace.torontopubliclibrary.ca/> (consulté le 4 juillet 2012)

### **Sources consultées mais non référencées**

ALA : AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION. Joint-use libraries : a bibliography, ALA library fact sheet number 20. In : *Site de l'American Library Association* [en ligne]. [http://www.ala.org/Template.cfm?Section=Library\\_Fact\\_Sheets&Template=/ContentManagement/ContentDisplay.cfm&ContentID=25419](http://www.ala.org/Template.cfm?Section=Library_Fact_Sheets&Template=/ContentManagement/ContentDisplay.cfm&ContentID=25419) (consulté le 5 mai 2012)

BMS : BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE DE SIERRE. *Site de la BMS* [en ligne]. <http://www.bms.sierre.ch/> (consulté le 24 juin 2012)

BIBLIOVALAIS. *Bienvenue sur le portail des bibliothèques valaisannes* [en ligne]. 2012. <http://www.bibliovalais.ch/> (consulté le 15 mars 2012)

CLP : COMMUNAUTE DE TRAVAIL DES BIBLIOTHEQUES SUISSES DE LECTURE PUBLIQUE. *Normes pour bibliothèques scolaires*. 2<sup>ème</sup> éd. rev. et aug. Soleure : CLP, 2000. 80 p.

FADAILI, Touria. Les technologies interactives en bibliothèque. In : *Espace B : le blogue des bibliothèques de la Ville de Montréal* [en ligne]. 14 décembre 2011. <http://espaceb.bibliomontreal.com/2011/12/14/les-technologies-interactives-en-bibliotheque/> (consulté le 4 juillet 2012)

GVB : GROUPEMENT VALAISAN DES BIBLIOTHEQUES. *Bienvenue sur le site du GVB* [en ligne]. 2012. <http://www.gvbvalais.ch/> (consulté le 16 mars 2012)

LOMBARD, Véronique-Marie. La lecture partagée. In : *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2004, n°1, p. 17-21. <http://bbf.enssib.fr/consulter/04-lombard.pdf> (consulté le 30 mai 2012)

LORANT-JOLY, Annick. La coopération bibliothèque-école : enjeux et perspectives. *Argos* [en ligne]. Avril 2001, n° 27, p.9-19. [http://www.cndp.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers\\_auteurs/cdi\\_outil\\_pedagogique/Apprentissage\\_et\\_construction\\_des\\_savoirs/ArgosXaXX.pdf](http://www.cndp.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers_auteurs/cdi_outil_pedagogique/Apprentissage_et_construction_des_savoirs/ArgosXaXX.pdf) (consulté le 30 juin 2012)

LOSMA, Rose-Marie. La médiathèque et les jeunes lecteurs. In : *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2004, n°1, p. 14-16. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0125-011> (consulté le 30 mai 2012)

MARQUARDT, Luisa, OBERG, Dianne (ed.). Part 4 : expanding the reach of school libraries through technology. In : *Global perspectives on school libraries : projects and practices*. Berlin : De Gruyter Saur, 2011. p. 201-244 (IFLA Publications, 148)

MORIS, Joël. Bibliothèque, école. In : *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2003, n°2, p. 125-126. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0125-011> (consulté le 30 mai 2012)

PONCHON, Christian. Ecole et bibliothèques publiques : quelle coopération ? : de Jean-Marie Privat. *Actes de lecture : revue de l'Association française pour la lecture* [en ligne]. Septembre 1994, n°47, p. 1-6. <http://www.lecture.org/ressources/BCD/AL47P62.pdf> (consulté le 30 juin 2012)

RATTAZZI, Rossana. *Un service de référence virtuel en lecture publique : réflexion pour les Bibliothèques municipales de Genève*. 2010. 113 p. Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES, filière information documentaire, Haute école de gestion de Genève, 2010.

UNESCO, IFLA. *Normes IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires* [en ligne]. Mars 2004. 19 p. <http://archive.ifla.org/VII/s11/pubs/sguide02-f.pdf> (consulté le 26 avril 2012)

VILLE DE SIERRE. *Site officiel de la Ville de Sierre : capitale suisse du vin* [en ligne]. <http://www.sierre.ch/fr/> (consulté le 24 juin 2012)

## Annexe 1

### Grille d'entretien pour la problématique des bibliothèques mixtes en Suisse romande

No d'entretien	
Nom de l'enquêteur	
Date et lieu de l'entretien	
Durée de l'entretien	
Nom(s) de la/les personne(s) interrogée(s)	
Fonction(s)	
Aspects financiers	<p>Qui finance la bibliothèque (budget d'investissement et de fonctionnement) et dans quelles proportions ?</p> <p>Comment le budget est-il réparti ? Est-il équitable entre les deux pôles (public et scolaire) ? Si non, quelle est la proportion destinée aux écoles ?</p> <p>A votre avis, une solution mixte permet-elle de rationaliser les coûts ? Si oui, à quel niveau ?</p>
Relations avec les tutelles	<p>Comment se passe la relation avec les différentes tutelles (municipalité et canton) ?</p> <p>Y a-t-il des tensions ou des problèmes de communication entre ces différentes tutelles ?</p>
Ressources humaines	<p>Combien des personnes travaillent dans votre bibliothèque ? A quel pourcentage (EPT) ? Sont-elles toutes professionnelles ?</p> <p>Quelle est la répartition des tâches du personnel ? Les tâches sont-elles réparties équitablement pour la partie publique et pour la partie scolaire ? En cas de répartition inéquitable, quelles en sont les raisons ?</p> <p>Le responsable supervise-t-il les deux pôles : public et scolaire ? Si non, quelles en sont les raisons ?</p>
Aménagement extérieur et intérieur	<p>Les espaces sont-ils clairement définis entre la partie publique et la partie scolaire ?</p> <p>Le bâtiment/la bibliothèque possède-t-il/elle des entrées séparées ?</p> <p>Où se situe la bibliothèque (dans l'école ou non) ? → est-ce un frein pour le public ?</p> <p>Dans le cas d'une bibliothèque mixte installée dans un bâtiment hors de l'école, pensez-vous qu'il est plus difficile de remplir la mission scolaire ? Développez...</p>
Collections et signalétique	<p>Selon vous, l'offre documentaire jeunesse est-elle plus variée que dans une bibliothèque uniquement scolaire ?</p> <p>La littérature professionnelle est d'avis que la solution d'une bibliothèque mixte permet d'avoir une offre plus abondante et de meilleure qualité (notamment pour les ressources électroniques). Etes-vous également de cet avis ?</p> <p>Les collections (publiques/scolaires) sont-elles séparées ?</p> <p>Avez-vous une signalétique différente pour le</p>

	grand public et les écoles ?
Services et animations pour le grand public	Quelles sont les conditions d'inscription et de prêt pour le grand public ? Quels services offrez-vous au grand public ? Quelles sont les principales animations organisées ?
Services et animations pour les écoles	Quelles sont les conditions d'inscription et de prêt pour les écoles ? Les professeurs bénéficient-ils d'avantages (ex. nb d'emprunts plus élevé) ? Quels services spécifiques proposez-vous pour les enseignants et les classes ? Organisez-vous des animations spécifiques pour les écoles ? Comment se passe la relation avec les professeurs ? Viennent-ils à la bibliothèque seuls ou avec leurs élèves ?
Services : généralités	Quels sont vos horaires d'ouverture ? Sont-ils différents selon les publics ? Selon vous, le niveau de service et de prestation est-il équilibré entre les deux pôles ? Selon vos propres connaissances, le niveau de service est-il équivalent à ceux dispensés dans des structures disjointes ? Si non, pourquoi ?
Publics	Comment cohabitent les différents publics ?
Environnement technologique	Le logiciel documentaire (SIGB) répond-t-il aux besoins des différents publics et à ceux des professionnels ? La bibliothèque dispose-t-elle de postes informatiques et d'un accès internet ? Est-ce que des ressources électroniques sont à disposition du grand public et des écoles ?
Votre expérience professionnelle	Quels sont, selon vous, les avantages d'une bibliothèque mixte ? Quels sont, selon vous, les inconvénients d'une bibliothèque mixte ? Par quels moyens une bibliothèque mixte arrive-t-elle à assumer ses différentes missions ? (astuces, conseils)
Commentaires sur l'entretien	

## Annexe 2

### Degrés scolaires selon HarmoS : table de concordance

Les degrés scolaires ont été revus par le concordat suisse HarmoS. Le tableau ci-dessous permet de visualiser cette nouvelle répartition, afin d'éviter toute ambiguïté de termes dans ce mémoire :

Cycle 1	Ecole enfantine	1 <sup>re</sup> - 2 <sup>e</sup> Primaire	
	Selon HarmoS : degrés 1-2	Selon HarmoS : degrés 3-4	
Cycle 2	3 <sup>e</sup> – 4 <sup>e</sup> Primaire	5 <sup>e</sup> – 6 <sup>e</sup> Primaire	
	Selon HarmoS : degrés 5-6	Selon HarmoS : degrés 7-8	
Cycle 3	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>
	Selon HarmoS : degré 9	Selon HarmoS : degré 10	Selon HarmoS : degré 11

Source : CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN. *Plan d'étude romand*. Neuchâtel : CIIP, 2008. p.14

## Annexe 3

### Grille d'entretien pour l'état des lieux dans les écoles de Sierre

No d'entretien	
Nom de l'enquêteur	
Date et lieu de l'entretien	
Durée de l'entretien	
Nom de la personne interrogée	
Fonction	
Etablissement scolaire	
Ressources financières	Combien dépensez-vous par année pour ce dépôt de livres ? Existe-t-il un budget fixe ?
Ressources humaines	Qui s'occupe de la gestion ? Combien de personnes y-a-t-il ? Qui a la responsabilité de ce dépôt de livres ?
Locaux et aménagement	Le local se trouve-t-il dans le bâtiment scolaire ? Comment le local est-il aménagé ? Avec quel mobilier est-il aménagé ? Quelle surface en m2 ? Disposez-vous d'espaces pour lire, d'accueil pour les classes ? Est-il équipé en poste informatique ?
Acquisitions	Qui s'occupe des acquisitions ? Comment sont choisis les ouvrages ? → propositions d'achat des enseignants ?
Collections et classement	Quels types de documents : livres, autres médias ? Quelle est l'offre documentaire ? Quels sujets sont couverts : fiction et documentaires ? Combien y a-t-il de documents ? Comment sont classés les documents ? Les professeurs disposent-ils de collections de classe ? Quels sont les documents les plus fréquemment utilisés dans les classes ? Existe-il un catalogue (informatisé ou non) pour la gestion de la collection ?
Services	Quels sont les horaires d'ouverture ? Comment se déroule le prêt, la consultation ? Y a-t-il un règlement, des conditions de prêt ?
Usagers	Quels sont les usagers et usages ? Professeurs et/ou élèves ? Quelle est la fréquentation ? Avez-vous des statistiques ?
Lectures suivies	Possédez-vous des collections pour la lecture suivie ? Si oui, à qui faites-vous appel ? Bibliomédia ou à la Médiathèque Valais ?
Commentaires sur l'entretien	

## Annexe 4

### Procédure pour les visites de classes à la BMS



<b>Processus :</b>	B5
<b>Type document</b>	CKL
<b>Titre</b>	Visites de classes
<b>Version</b>	07.04.2011
<b>Rédacteur</b>	NV/SP

---

<b><u>Avant la visite</u></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une information est faite au mois de septembre aux classes sierroises</li><li>• Les enseignants doivent prendre rendez-vous</li><li>• Les cartes d'inscription et les règlements leur sont donnés directement ou envoyés</li><li>• Le lundi avant leur visite, les enseignants doivent ramener les cartes d'inscription remplies</li><li>• Les Bibliopass sont faits et distribués gratuitement lors de la visite de classe</li><li>• La visite est inscrite sur le document : Q – Visite 09 - ...</li><li>• Un e-mail est envoyé à la responsable pour la gestion de l'agenda</li></ul>
<b><u>Visites proprement dites</u></b>
<b>1EE et 2EE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire le tour de la bibliothèque</li><li>• Que vient-on chercher à la bibliothèque-médiathèque</li><li>• Expliquer générale sur l'organisation</li><li>• Le comportement dans la bibliothèque</li><li>• Petite comptine pour «Etre l'ami des livres »</li></ul>

- Explication du prêt
- Lecture d'une petite histoire
- Distribution de signets géants pour que les enfants se rappellent où ils ont pris le livre qu'ils désirent lire sur place
- Temps pour le choix de livres à emprunter

**1P :**

- Rappel du règlement de la bibliothèque
- Rappel du fonctionnement du prêt
- Signification des couleurs des cotes
- Différence entre les fictions et les documentaires
- Ou « Safari » dans la bibliothèque sur un thème (exemple éléphant) puis selon les livres trouvés, différence entre fictions et documentaires
- Ou « L'intrus » : plusieurs piles de livres avec un intrus (album/documentaire)
- Temps pour le choix des livres à emprunter

**2P :**

- Rappel du règlement de la bibliothèque
- Significations des couleurs des cotes
- Explication des pictogrammes et des différents secteurs de la bibliothèque
- Le livre : auteur, titre, collection.... Tous les éléments qui permettent de l'identifier
- Reconstituer une histoire lue préalablement en tenant compte de différentes données, illustrations et du texte entre autres
- Temps pour le choix des livres à emprunter

**3-4P :**

- Rappel du règlement de la bibliothèque
- Rappel : différences entre romans, documentaires, encyclopédies
- Rappel des couleurs des cotes, de la CDU, des CI
- Explication de la recherche OPAC (auteur, titre, mot matière) en petits groupes
- Recherche de livres au rayon
- Quiz sur les livres retrouvés au rayon
- Eventuellement : Questionnaires à faire individuellement ou en petits groupes
  - 3P « La recherche d'un livre » et « Bandes dessinées »
  - 4P « Romans » et « Documentaires »
- Choix de livres à emprunter

<p><b>5-6 P :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel du règlement de la bibliothèque</li> <li>• Rappel signification des couleurs sur les étiquettes + CI</li> <li>• Rappel de la recherche OPAC en petits groupes</li> <li>• Utilisation des ressources électroniques + Internet</li> <li>• Recherche de livres au rayon</li> <li>• Quiz sur le fonctionnement de la bibliothèque et la recherche dans le catalogue en ligne</li> <li>• Recherche sur un thème donné par l'enseignant</li> <li>• Choix de livres à emprunter</li> </ul>
<p><b>Cycle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel du règlement de la bibliothèque</li> <li>• Rappel recherche OPAC + Ressources électronique + Internet</li> <li>• Recherche sur un thème donné par l'enseignant</li> <li>• Choix de livres à emprunter</li> </ul>
<p><b><u>Particularités</u></b></p>
<p>1. Les visites de classes se font le matin</p>
<p>2. Les enseignants peuvent venir hors des heures d'ouverture choisir des livres avec leur classe en téléphonant la veille pour s'assurer que quelqu'un puisse faire le prêt</p>
<p>3. Lors d'animation, les classes concernées sont informées après accord de la Direction des écoles</p>

**Documents associés :**

Questionnaires : « romans » « Documentaires » « BD » « Recherche d'un livre »

Matériel pour « recherche des livres au rayon » + « quiz »

Matériel pour la présentation des 1EE à la 2P (livres, signets...)

Papillon « publicitaire »

Source : Bibliothèque-Médiathèque de Sierre

## Annexe 5

### Thèmes d'achat de livres et de documents en rapport avec le programme scolaire

B3\_ACQ thèmes PER prim

#### Thèmes d'achat de livres et documents en rapport avec le programme scolaire

DEGRE	AGE DES ELEVES	THEMES TRAVAILLES EN CLASSE	INTERETS
1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfantine	4 à 6 ans	Les saisons – les fêtes – la nature – la météo – les chiffres – l'alphabet – les vêtements – les métiers – poésie - bricolages	Les fruits – la neige – Saint-Nicolas – carnaval – halloween – la ferme – les animaux familiers – les vacances – l'été – l'école
1 <sup>ère</sup> primaire	6 à 7 ans	Le cochon d'Inde - le hamster - le lapin - le chat - l'écureuil les arbres les pirates- les bateaux - le poulailler - les pompiers - les yaks	Des BD adaptées au début de la lecture – des livres des éditions Magnard pour les 6 à 8 ans - des documents proposant des bricolages pouvant être faits en autonomie par les élèves
2 <sup>ème</sup> primaire	7 à 8 ans	Écureuil - hamster - cobaye - escargot - vigne - arbre jours - semaines - mois - saisons – années - heures la bd princesse – château le cirque – le clown	La nature autour de chez nous – le corps humain – les métiers
3 <sup>ème</sup> primaire	8 à 9 ans	Les oiseaux – les fleurs – le fruit – de la fleur au fruit - le temps passé (100-150 ans) de la région habitée – le dessin en plan – la carte topographique – la montagne – les montagnes du Valais - le Valais	Les légumes – le jardinage – le théâtre à l'école – le conte – la cuisine – les sports
4 <sup>ème</sup> primaire	9 à 10 ans	Les arbres – les fruit de l'arbre – la préhistoire – le big bang – la formation du monde – l'évolution des animaux – l'évolution des hommes – les premiers hommes - les dinosaures – le paléolithique - néolithique – l'âge des métaux – l'époque romaine – les glaciers – la cartographie – atlas de la Suisse – atlas de l'Europe – le relief – les	L'amitié – les jeux dans la cours d'école – le racisme – le divorce – la mode – fabriquer des bracelets – des romans policiers et d'horreur faciles

<p><b>5<sup>ème</sup> primaire</b></p> <p><b>10 à 11 ans</b></p>	<p>invertébrés – les insectes – un élevage d'insecte</p> <p>Evolution de la croûte terrestre: tectonique des plaques, déplacement des continents, formation des Alpes - l'érosion - les volcans - les plantes à fleurs, leur reproduction, leur cycle de vie - les vertébrés (reproduction, nutrition, défense contre les dangers) - les châteaux forts - les glaciers - les Alpes - l'hydroélectricité - les grandes découvertes - les grands navigateurs – l'industrialisation – le travail à la chaîne – les grandes épidémies – la médecine en 1900</p>	<p>Les dangers d'internet - les dangers de l'abus d'écrans (addiction) - le récit d'aventure - Contes du pourquoi et comment - livres d'entraînement à la lecture (différents types de lecture : sélective, écrémage, travail de la mémoire, de l'empan visuel, ...) p. ex. "Bien lire au Collège" de Brigitte Chevalier</p>
<p><b>6<sup>ème</sup> primaire</b></p> <p><b>11 à 12 ans</b></p>	<p>La fondation de la confédération Helvétique – l'histoire de la Suisse - les temps modernes en Europe – le Valais depuis le Moyen-âge – la paysannerie au Moyen-âge - le feu – les expériences avec le feu et l'eau – les châteaux forts - les grandes villes de Suisse – les cantons suisses – les Alpes – le Jura – les mammifères – la reproduction des mammifères – l'alimentation des mammifères – l'appareil digestif – les plantes à fleurs</p>	<p>Guillaume Tell – expériences scientifiques à effectuer en classe – les pompiers – des petits livres en allemand – les bisesses valaisans – contes et légendes de Suisse et du Valais – l'Univers</p>

Source : Bibliothèque-Médiathèque de Sierre

## Annexe 6

### Analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces)

	Positif	Négatif
<b>Interne</b>	<p><u>Forces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux et aménagements : places de travail, accueil des classes possible, taille du bâtiment</li> <li>• Offre documentaire : collections en adéquation avec les degrés d'enseignement</li> <li>• Environnement technologique : site internet, catalogue avec commentaires de lecteur, etc.</li> <li>• Travail en réseau</li> <li>• Visites de classes</li> <li>• Moyens humains : personnel qualifié</li> <li>• Moyens financiers</li> <li>• Soutien de l'autorité de tutelle</li> <li>• Services et animation au grand public</li> </ul>	<p><u>Faiblesses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne remplit pas sa mission scolaire</li> <li>• Stratégie de communication avec les enseignants</li> <li>• Mauvais équilibre entre les prestations pour les écoles et le grand public</li> <li>• Emplacement de la bibliothèque pour les écoles</li> <li>• Pas d'évaluations internes et externes</li> <li>• Heures d'ouverture</li> <li>• Moyens humains : personnel pas assez nombreux</li> </ul>
<b>Externe</b>	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'étude romand</li> <li>• Contexte cantonal favorisant les bibliothèques</li> <li>• Documentation pédagogique de la MV</li> </ul>	<p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désintérêt des enseignants pour la bibliothèque</li> <li>• Dépôts de livres et bibliothèques de classes</li> <li>• Généralisation de l'utilisation d'Internet</li> </ul>

## Annexe 7

# Enquête auprès des enseignants de Sierre (questionnaire)

Bonjour,

Mandatée par la Direction des écoles et la Bibliothèque-Médiathèque de la Ville de Sierre (BMS), cette enquête s'adresse à vous, enseignants des établissements scolaires de la commune.

Elle vise à connaître vos usages de la BMS et vos besoins en matière de services documentaires afin de vous proposer des solutions sur mesure.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un travail de Bachelor effectué par une étudiante à la Haute Ecole de Gestion de Genève en filière information documentaire.

Le questionnaire dure 10 minutes environ. Il doit être complété au plus tard le **18 juin 2012** !

L'exploitation des données se fera de façon strictement anonyme et confidentielle.

**Merci de votre participation !**

N.B. : Dans ce questionnaire, toute désignation de personne vise indifféremment l'homme ou la femme.

### A- Votre profil

#### 1 [A-1] Dans quel(s) établissement(s) scolaire(s) enseignez-vous ? \*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- CO de Goubing
- CO des Liddes
- Centre scolaire de Borzuat
- Centre scolaire de Noës
- Centre scolaire de Beaulieu
- Centre scolaire des Glariers
- Centre scolaire de Plantzette
- Centre scolaire de Muraz
- Centre scolaire de Granges

#### 2 [A-2] Dans quel(s) degré(s) enseignez-vous ? \*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Infantile
- 1ère et 2ème primaire
- 3ème et 4ème primaire
- 5ème et 6ème primaire
- Cycle d'orientation

**3 [A-3] Dans quel(s) domaine(s) disciplinaire(s) enseignez-vous ? (selon le Plan d'Etude Romand) \***

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Langues
- Mathématiques et sciences de la nature
- Sciences humaines et sociales
- Arts
- Corps et mouvement

**4 [A-4] Quel est votre sexe ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Féminin
- Masculin

**5 [A-5] Quelle est votre année de naissance ? \***

19\_\_\_\_\_

**B- Votre utilisation de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre (BMS)**

**6 [B-1] Fréquentez-vous la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre (BMS) ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**7 [B-2] Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous la BMS ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Privée
- Professionnelle
- Les deux

**8 [B-3] Quels services offerts aux écoles par la BMS connaissiez-vous avant cette enquête ? \***

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Visites de classes commentées selon le degré scolaire
- Visites de classes libres et prêt de documents
- Initiation à la recherche documentaire
- Sélection thématique d'ouvrages pour les professeurs
- Bibliopass enseignants (carte de classe)
- Aucun

**9 [B-4] Utilisez-vous ces services ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**10 [B-5] Si oui, lesquels ? \***

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Visites de classes commentées selon le degré scolaire
- Visites de classes libres et prêt de documents
- Initiation à la recherche documentaire
- Sélection thématique d'ouvrages pour les professeurs
- Bibliopass enseignant (carte de classe)

**11 [B-6] Venez-vous à la BMS avec votre classe ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**12 [B-7] Si oui, combien de fois par année ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- 1 fois
- 2 à 3 fois
- Plus de 3 fois
- Ne sait pas

**13 [B-8] Faites-vous appel à d'autres bibliothèques/institutions pour couvrir vos besoins documentaires dans le cadre de votre profession ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**14 [B-9] Si oui, dans quel(s) établissement(s) ? \***

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Médiathèque Valais
- Bibliomédia Suisse
- Autre: \_\_\_\_\_

**15 [B-10] Vous sentez-vous assez informé sur les services offerts aux écoles par la BMS ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

## C- Votre avis sur les propositions de services pour les écoles

### 16 [C-1] Catégorie : Animations et activités

Dans quelle mesure seriez-vous prêt à utiliser ces différents services ? (4 options à choix : pas du tout, plutôt pas, peut-être, tout à fait)

#### Montage d'une exposition

Objectif : permettre aux élèves de monter eux-mêmes une petite exposition dans l'espace jeunesse de la bibliothèque et leur faire choisir des livres en rapport avec le thème de l'exposition

#### Rencontre avec un auteur ou un illustrateur

Objectif : rencontrer l'auteur/l'illustrateur d'un ouvrage lu en classe

#### Prix *Enfantaïsie*

Objectif : découvrir cinq livres par catégorie d'âge choisis par Jeunesse et Média Arole, association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse, et les librairies Payot. Elire le livre préféré de la classe.

#### Activités et jeux autour du livre, à réaliser lors des visites de classes libres

Objectif : proposer aux enseignants des animations autour du livre qu'ils peuvent réaliser seuls ou avec l'aide d'un bibliothécaire lors des visites de classes libres à la bibliothèque. La bibliothèque se charge de mettre à disposition des enseignants le matériel ainsi qu'une fiche descriptive sur le déroulement de l'animation.

#### Voyage-lecture

Objectif : le voyage-lecture est constitué d'un lot d'une dizaine de livres choisis par les enseignants et les bibliothécaires autour d'un fil rouge : un thème, un personnage récurrent, un genre ou un auteur. Chacun des élèves de la classe lit un texte-clé puis en discute avec ses camarades. Dans un deuxième temps, les adultes présentent les autres livres de la sélection dont la rotation et la lecture sont ensuite laissées au libre choix des élèves.

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout	Plutôt pas	Peut-être	Tout à fait
<b>Montage d'une exposition</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Rencontre avec un auteur ou un illustrateur</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Prix <i>Enfantaïsie</i></b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Activités et jeux autour du livre</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Voyage-lecture</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## 17 [C-2] Catégorie : Produits documentaires numériques

Dans quelle mesure seriez-vous prêt à utiliser ces différents services ? (4 options à choix : pas du tout, plutôt pas, peut-être, tout à fait)

### Portail de liens thématiques pour les élèves

Objectif : créer un portail numérique sur le site de la bibliothèque à destination des élèves et contenant des liens vers des sites internet sur les thématiques étudiées à l'école afin de les aider dans leur recherche documentaire

### Liste des nouvelles acquisitions

Objectif : informer les enseignants, par mail ou sur le site internet de la bibliothèque, sur les nouvelles acquisitions :

- en fonction des thématiques recensées dans le plan d'étude romand
- selon des demandes particulières (personnalisation)

### Rédaction de bibliographies

Objectif : proposer aux enseignants, par mail, des listes d'ouvrages (pas uniquement des nouveautés) ou sites web susceptibles de les intéresser :

- en fonction des thématiques recensées dans le plan d'étude romand
- selon des demandes particulières (personnalisation)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout	Plutôt pas	Peut-être	Tout à fait
<b>Portail de liens thématiques pour les élèves</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Liste des nouvelles acquisitions selon les thématiques du PER</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Liste des nouvelles acquisitions personnalisées</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Rédaction de bibliographies selon les thématiques du PER</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Rédaction de bibliographies personnalisées</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### **18 [C-3] Catégorie : Accès aux collections physiques**

Dans quelle mesure seriez-vous prêt à utiliser ces différents services ? (4 options à choix : pas du tout, plutôt pas, peut-être, tout à fait)

#### **Caisses de classes**

Objectif : déposer dans les classes une caisse remplie de livres (env. 40 exemplaires : romans, albums, documentaires) adaptés au degré scolaire avec un renouvellement tous les semestres

#### **Points-lecture dans les écoles**

Objectif : création d'un point-lecture dans l'établissement scolaire, c'est-à-dire un service minimal de bibliothèque, centré essentiellement sur l'accès aux documents. Les prêts sont gérés par les enseignants. La Bibliothèque-Médiathèque se charge principalement d'alimenter le point-lecture selon l'exemple de la succursale installée dans l'école de Granges.

#### **Bibliobus**

Objectif : création d'un bibliobus se rendant dans les établissements scolaires selon un tournus établi à l'avance (remplace le point-lecture)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	<b>Pas du tout</b>	<b>Plutôt pas</b>	<b>Peut-être</b>	<b>Tout à fait</b>
<b>Caisses de classes</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Points-lecture dans les écoles</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Bibliobus</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### **19 [C-4] Quelle est la solution d'accès aux collections physiques que vous privilégieriez ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Caisses de classes
- Points-lecture
- Bibliobus
- Aucune
- Ne sait pas

**20 [C-5] Parmi ces propositions, merci de cocher les 3 qui vous semblent devoir être privilégiées ? \***

Veillez choisir **au plus** 3 réponses :

- Montage d'une exposition
- Rencontre avec un auteur ou un illustrateur
- Prix *Enfantaisie*
- Activités et jeux autour du livre, à réaliser lors des visites de classes libres
- Voyage-lecture
- Portail de liens thématiques pour les élèves
- Liste des nouvelles acquisitions selon les thématiques du PER
- Liste des nouvelles acquisitions personnalisées
- Rédaction de bibliographies selon les thématiques du PER
- Rédaction de bibliographies personnalisées
- Caisses de classes
- Points-lecture dans les écoles
- Bibliobus

**21 [C-6] Dans son ensemble, quel type de service privilégieriez-vous ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Animations et activités autour du livre
- Produits documentaires numériques
- Accès aux collections physiques
- Aucun
- Ne sait pas

**22 [C-7] Quels services voudriez-vous vous voir offrir hormis ceux proposés ci-dessus ?**

Veillez écrire votre réponse ici :

---

**23 [C-8] Seriez-vous prêt à vous engager dans un partenariat avec la BMS (commission bibliothèque-école ou enseignant de liaison) ? \***

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**24 [C-9] Si non, pourquoi ? \***

Veillez écrire votre réponse ici :

---

**25 [C-10] Si oui, pourriez-vous indiquer votre nom ci-dessous afin que nous puissions vous joindre en cas de besoin ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

---

L'exploitation de ces données se fera de façon strictement anonyme et confidentielle.  
Je vous remercie chaleureusement de votre attention!

Léa Cloux

Étudiante en information documentaire

Haute École de Gestion  
Campus de Battelle  
Bâtiment F  
Rte de Drize 7  
1227 Carouge

Contact :  
lea.cloux@etu.hesge.ch